
**Projet Centres d'innovations Vertes du secteur agro-alimentaire
(ProCIV)**

**Analyse de la filière/ chaînes de valeur ajoutée
« Sésame »**

Rapport Final



Consultant: Souleymane GAMENE

Période: Mars 2016

Sommaire

Résumé de l'étude.....	6
Méthodologie et organisation de l'étude	9
Présentation générale de la filière et de ses CVA	10
La filière sésame	10
Le sésame brut	11
Carte de la CVA sésame grain conventionnel en janvier 2016-02-16	13
Les produits transformés.....	14
La CVA Huile de sésame	15
Les Biscuits et croquettes.....	17
Approvisionnement en intrants	17
Comptes d'exploitation production de sésame	22
Les modèles d'exploitation semencières	23
Chaines d'approvisionnement au niveau de la production de semence	24
Les engrais	24
Pratiques culturales du sésame et utilisation de la semence certifiée.....	24
Calcul et exploitation des données	25
Les Equipements	25
Structure de la production du sésame de 2013 par région, en % de la production totale	28
Production de la Boucle du Mouhoun	29
Evolution de la production et des superficies	29
Structure de la production de la Région Boucle du Mouhoun en 2014.....	30
Région des Hauts-bassins	30
Carte de production en 2014 et son évolution depuis les 10 dernières années	32
Région des Cascades	33
Région du Sud Ouest et Sissili	34
Carte de la production 2013 -2014 et tendances 2015.....	35
Tendances de la productivité	36
Les modèles d'exploitation dans la production du sésame	37
Le modèle traditionnel	37
Le modèle Petit producteur opportuniste	37
Modèle opportuniste commercial.....	38
Le modèle Producteur de sésame moderne	38
Compte d'exploitation des producteurs de sésame	39

Valeur Ajouté au niveau de la production.....	40
Les conditions de production	40
La préparation du sol.....	40
Le mode de semis.....	40
La fertilisation.....	41
Sarclage / désherbage	42
Traitements contre les ravageurs et les maladies.....	43
Récolte Le séchage Battage /secouage et vannage	43
Conditionnement Stockage	43
La vente	43
Prix du sésame bord champs Burkina	44
Position et Stratégie Prix des Producteurs	44
Dynamique organisationnelle	45
Les structures d'appui-conseils et d'accompagnement au niveau de la production.....	45
Les services financiers	46
Les services non financiers au niveau de la production.....	46
La transformation du sésame.....	48
Les unités de transformations.....	48
Les technologies de transformation.....	48
Performance d'extraction	48
Le nettoyage.....	49
Le séchage	49
Les capacités de transformation	49
Le conditionnement	49
Les marchés.....	50
Les types de transformation.....	50
La transformation artisanale	50
La transformation semi industrielle	50
La transformation industrielle.....	51
Le personnel des unités.....	51
Les installations	51
La consommation en grains de sésame	51
L'huile de sésame brut dans le monde.....	51
La demandes et les marchés	52

L'offre et les pays fournisseurs.....	52
Les comptes d'exploitation	53
Les marges unitaires.....	53
Les marges annuelles	54
Les contraintes dans la transformation.....	54
La commercialisation du sésame grain	55
L'offre mondiale de sésame graine	55
Le marché international de sésame	56
Les échanges internationaux.....	56
Les déterminants de la demande et des prix	57
Le marché d'exportation de sésame graine de l'Afrique	58
La demande mondiale de sésame graine.....	59
La commercialisation du sésame du Burkina Faso.....	60
Les échanges internationaux.....	60
Les acteurs du marché international.....	61
Le marché du sésame du Burkina	62
Analyse de la concurrence sur les trois premiers marchés Singapour, Chine Japon.	63
Le Marché Chinois	64
Le Marché Japonais	64
Perspectives de diversification des marchés.....	65
Les acteurs de la commercialisation du sésame dans les deux régions.....	66
Les collecteurs ou pisteurs présents dans les départements et villages.....	67
Les commerçants des marchés des centres urbains.	67
Les grands commerçants grossistes Bobo-Dioulasso.....	68
Les sociétés d'exportations installées à Bobo-Dioulasso	70
Synthèse du système de collecte et de commercialisation du sésame	70
La qualité du sésame	71
Les prix et leurs structures	72
Les Prix FOB	72
Prix domestiques	72
Prix observéauproducteur de 2005 à 2013	72
Les services opérationnels.....	73
Les prestations de services dans la filière	73
Les coûts des autres services opérationnels	74

Organisation des filières en interprofession	75
Décisions et mesures politiques	76
Les structures d'appui publiques	76
Décisions de politiques commerciales et de prix	77
Transferts budgétaires	77
Diagnostic Prospectif de la filière sésame	78
Contraintes et les potentialités	78
Les contraintes	78
Contraintes spécifiques à la commercialisation du sésame	80
Les contraintes liées aux couts des transactions :	81
Les contraintes liées aux non respects des termes du contrat de commercialisation	81
Les Contraintes liées à l'absence de dispositif de nettoyage	82
Les contraintes au niveau de la transformation	82
Contraintes liées à l'accès au marché :	82
Contrainte spécifique V : faible gouvernance de la filière	82
Perspectives de développement de la filière sésame	83
Facteurs critiques et initiatives stratégiques	84
Les recommandations	84
Accroissement de la productivité et de la compétitivité	84
Accroitre la Compétitivité du sésame	85
Amélioration des revenus des acteurs pauvres	86
Valorisation et transformation	86

Résumé de l'étude

Cultivé depuis les temps anciens, la culture du sésame est en constante progression. Selon les résultats des Enquêtes Permanentes Agricoles (EPA) la production du sésame a augmenté de 448% en passant de 25.060 tonnes en 2005 à 322 000 en 2014 (essentiellement exporté 95% ?). Les quantités officiellement déclarées et commercialisées ont évolué de 21 000 tonnes en 2008 à 113 000 tonnes (selon la douane???) en 2013 et une estimation 300 000 tonnes en 2014 selon le PDA, représentant 7,07% des exportations africaines, derrière le Nigéria en Afrique de l'ouest. Les exportations de sésame sont devenues particulièrement importantes avec une valeur de 45 milliards de FCFA en 2012, à rapprocher de ce qui est traditionnellement le produit phare pour engranger des devises étrangères, le coton, qui lui a une valeur à l'exportation de 140 milliards de FCFA.

Pour les producteurs, ce développement est encore plus significatif car ils touchent un pourcentage plus élevé des recettes du sésame (75%) que de celles du coton (23%). Cela signifie que le total de la valeur à la ferme de la filière sésame est plus ou moins égal à celui du coton, avec 34 milliards pour le sésame et 32 milliards de FCFA pour le coton. En 2013, la part des producteurs pourrait être estimée à 121 millions de dollars américains.

Il est alors indéniable qu'en un peu plus de dix ans, le sésame s'est imposé comme une source de devises de premier plan pour l'économie nationale burkinabé et une culture de rapport d'une importance équivalente à celle du coton pour les agriculteurs.

La transformation, surtout en huile est très marginale (moins 1% de la production nationale). Le reste de la production est transformé en croquettes, et en pâte.

La filière sésame emploie au moins trois millions de personnes dont des producteurs, des collecteurs, des commerçants, des transformateurs, des grossistes et des exportateurs.

La valeur ajoutée de la filière sésame est dominée par le sésame graine exporté essentiellement vers l'Asie notamment Singapour, le Japon, la Chine.

Des unités de transformation existantes sont utilisées à peine à 1% de leur capacité.

La culture de sésame fait l'objet d'un engouement qui se justifie par plusieurs facteurs notamment la possibilité d'être cultivé presque sur tout l'étendue du territoire national, sa

précocité, les barrières à l'entrée quasi nulle avec des semences financièrement accessibles (même de performance faible), la conduite relativement facile, le faible indice de risque, la vente instantanée, etc.

Son marché est caractérisé par une atomisation de l'offre (plusieurs vendeurs avec de faibles quantités de sésame graine) et une concentration de la demande (peu d'acheteurs), des contrats spot c'est-à-dire de courte durée, démarrant au moment de la récolte. Les transactions sont les seuls moyens de contact entre les acteurs suivants : les producteurs, les collecteurs privés, les collecteurs liés à des grossistes, des collecteurs associatifs (Unions et GIE de producteurs), les commerçants au niveau villages, les grossistes et les exportateurs indiens.

En 2014, avec une valeur ajoutée moyenne de 200 FCFA sur le Kg, la filière sésame a aurait généré une valeur ajoutée de 60 milliards au niveau producteur, 2,25 milliards au niveau collecteur et 7,5 milliards au niveau des grossistes et exportateurs, soit environ 70 milliards de FCFA au total.

La transformation génère entre une valeur ajoutée supplémentaire de 86 FCFA à 100 / kg de sésame graine transformé respectivement pour un rendement de 3 Kg et 3,5 Kg pour un litre d'huile.

La filière sésame connaît depuis 2008 un accompagnement de nombreux partenaires pour la mise à la disposition aux producteurs de semences de qualité, la maîtrise des itinéraires technique en vue d'en faire un produit de rente phare.

Malgré cela, la filière souffre de plusieurs contraintes notamment :

- la faiblesse des rendements due à l'utilisation de semences de faible qualité et la faible application du paquet technologique,
- un prix au producteur très variable,
- une faible organisation des acteurs,
- une faible utilisation de la capacité de transformation nationale.

La chaîne de valeur de la filière comprend essentiellement six maillons :

- Le maillon fourniture d'intrants et d'équipements
- Le maillon production
- Le maillon transformation
- Le maillon collecte
- Le maillon grossistes commerçants
- Le maillon exportateur
- Les consommateurs

Un potentiel de développement réel de la filière tiré par :

- la demande mondiale en progression,
- les performances techniques accessibles,
- l'exploitation du potentiel biologique,
- une meilleure organisation de la filière
- et la volonté politique affichée de soutenir la filière.

La croissance de la filière passera par :

- L'amélioration et la mise à disposition de semences de la variété S42 de qualité
- L'amélioration de la vulgarisation du paquet technologique
- L'exploitation du potentiel biologique du sésame
- L'organisation de la filière en interprofession
- L'amélioration du système de commercialisation par la mise en place de mécanismes de gestion risque prix et l'organisation de la collecte de sésame.
- La promotion de la transformation

Au titre des innovations recensées dans la filière on peut noter :

- Au Niveau du dispositif technique –Intrants & Equipements
 - Introduction de Nouvelles variétés tenant compte des conditions agro-écologiques d'une part et d'autre part les besoins du marché (sésame de bouche et sésame pour huile
 - Introduction d'engrais biologique adaptés à la culture et au traitement des maladies du sésame
 - Constitution de réseaux encadrés de producteurs de semences de sésame sous le leadership d'entreprise semencière avec compagnonnage
 - Développement d'équipements spécifiquement adapté à la culture du sésame (semoir, nettoyeur de sésame secoué, crible de pré-nettoyage motorisé)
 - Développement de bidon adapté au conditionnement de l'huile de sésame
- Au Niveau du dispositif technique –Production
 - Développement de procédé de semis utilisant des emballages récupères perforés permettant de limiter le nombre de grains de semences de sésame à 3-4 graines par pocket
 - Regroupement sous forme de GIE de producteurs pour la réalisation de vente groupé
 - Tendance d'adoption de prix plancher
 - Développement du conditionnement azoté
- Au niveau de la commercialisation
 - Catégorisation des commerçants de sésame avec la mise en place d'un code de bonne conduite
 - Mise en place d'un système de traçabilité
 - Projet de construction d'une unité de nettoyage de sésame par énergie solaire avec production de compost à partir des résidus du sésame
 - Règle d'interdiction d'exportation de sésame non nettoyé
 - Organisation de vente groupée pilotée par des unions provinciales
 - Regroupement pour la recherche de marché et prise de commande collective pour la livraison d'huile de sésame
 - Réorientation des rapports au prix (Aujourd'hui preneur-objectif donneur)

- Financement des opérations
 - Financements des semenciers par CoriS Bank et Orabank
 - Financement interne par dotation de semences aux producteurs par les commerçants
 - Début de partenariat entre la PAMF et certaines unions de producteurs
 - Début de partenariat avec Coris Bank pour le financement des transformatrices de sésame par le billet de l'ATSB
- Les axes stratégiques pour la promotion de la filière paraissent comme suit

Dispositif technique

 - Des semences performantes
 - Des engrais et produits phy tos adaptés
 - Des sols fertiles et des exploitations productives
 - des technologies de transformations adapté/ Fournisseurs
 - dispositifs de nettoyage performants
 - emballages adaptés

Au niveau Commercial

- Politique produit
- stratégie de conquête et de développement de marché
- Des Prix complétifs msis rémunérateurs

Dispositif financier

- Financement de la production des semences
- Financement de la production de base
- Financement des investissements pour la transformation et le nettoyage

Tout ceci devra etre mis en œuvre dans une approche entrepreneuriale surtout au niveau des producteurs par l'introduction de l'entreprenariat agricole dans le filière.

Méthodologie et organisation de l'étude

L'étude a nécessité :

- Quatre rencontres avec le staff du programme Projet ProCiv et une consultante internationale pour un débriefing sur les termes de références, une introduction sur la méthodologie de l'analyse de la chaîne de valeur, un éclairage sur les résultats attendus, l'évolution de l'étude et une restitution primaire des innovations recensées dans le cadre de l'étude.
- Une recherche documentaire qui a permis de collecter une bonne partie des documents élaborés dans le cadre de la filière auprès du PDA, de la Direction Générale des Statistiques sectorielles du Ministère en charge de l'agriculture, les ONG d'appui à la filière notamment le Helvetas, Afrique Vertes, la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale DGPER, de l'Institut National de la Recherche (INERA) les associations et organisations faitières actives dans la filières, etc. ces interviews ont été très ouvertes.

- Une tournée de collecte de données dans la zone d'intervention du Prociv à savoir la Région des Hauts-bassins et la Région du Sud-ouest, auprès des commerçants, des producteurs, des structures décentralisées en charge de la vulgarisation. C'est ainsi que plusieurs interviews ont été réalisées dans la zone d'intervention du ProCiv allant de Bobo-Dioulasso, Gaoua, Loropeni, Dipéo, Diebougou, etc. et des institutions basés à Ouagadougou notamment la Coopération Japonaise. .
- Une rédaction finale ponctuée de recherche sur le net et d'interviews complémentaires par téléphone

Présentation générale de la filière et de ses CVA

La filière sésame

Le sésame est cultivé depuis des siècles en Afrique de l'Ouest et il a été importé en Caroline du Sud dès 1730 (Holloway, 2005). Traditionnellement, en Afrique de l'Ouest, le sésame est utilisé pour son huile. Certaines femmes préparent aussi des galettes en mélangeant des graines de sésame nature ou grillées avec du sucre en guise de collation. Toutefois, globalement, il est rare que le sésame soit incorporé dans les sauces qui accompagnent les céréales traditionnellement consommées.

Le sésame est une culture peu exigeante, qui se pratique même sous des isohyètes de 250 mm et les sols les plus dégradés. Il est traditionnellement cultivé au Burkina Faso sur l'ensemble du territoire, aussi bien dans des zones les plus sèches (exemple: Sahel, Nord, Centre-Nord, etc.) que dans les zones les plus humides (Cascades, Hauts- Bassins, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, etc.). De ce fait le sésame constitue une forte opportunité pour le Burkina Faso de diversifier ses exportations tout en procurant un revenu pour un grand nombre d'agriculteurs pauvres.

Entre 2005 et 2013 selon les résultats des enquêtes permanentes agricoles, la production du sésame a augmenté de 448 % en passant de 25060 tonnes en 2005 à 322 000 tonnes en 2014.

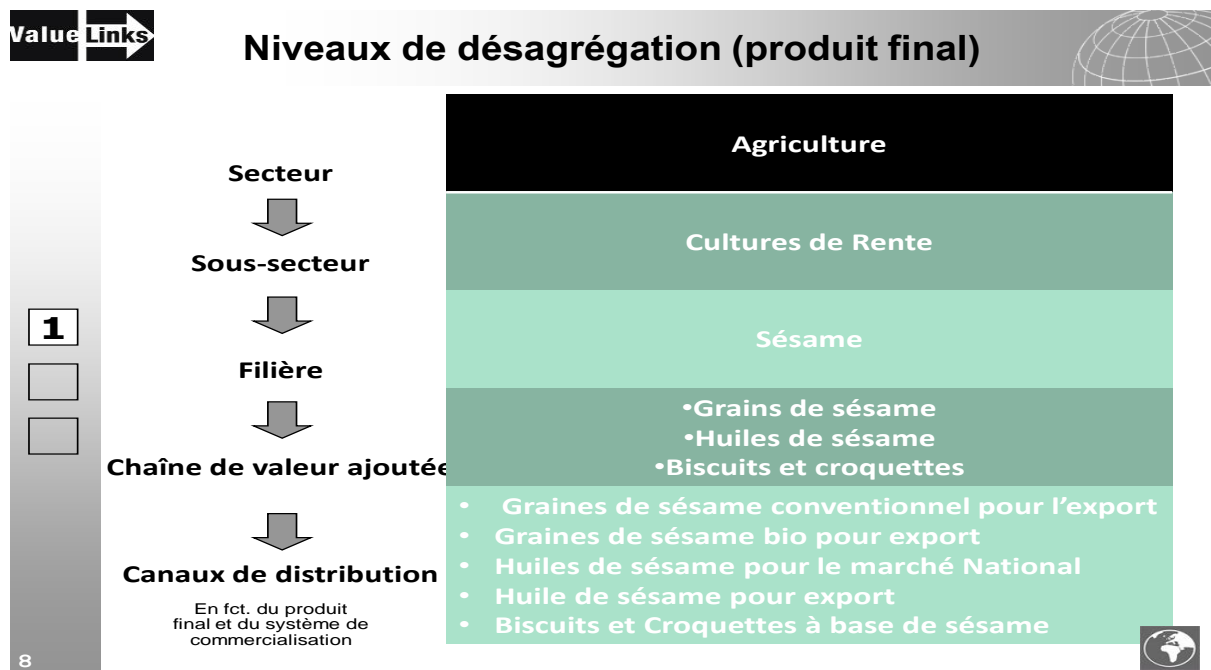
Les données de production distinguent le sésame conventionnel et le sésame biologique. Le sésame conventionnel représente une bonne part de la production. Au-delà de cette distinction, le sésame cultivé au Burkina Faso est principalement un sésame de couleur blanche et blanc crème.

La S42 est la variété retenue et promue par les différents programmes d'appui à la filière sésame. L'argument principal est que cette variété possède un rendement à l'hectare très supérieure aux variétés locales (750 Kg voire 1t/ha contre 300 à 350 Kg/ pour les variétés locales) et sa couleur blanche et blanc crème est très appréciée en pâtisserie et pour leur utilisation sur les pains pour hamburger. Mais la recherche envisage de mettre au point de

nouvelles variétés à forte teneur en huile, pour répondre à la demande mondiale pour ce type de produit également.

En tenant compte des usages faits de la production primaires du sésame,

Les chaînes de valeurs ajoutées issus du sésame



Source : Présentation ValueLinks Module 0-1

Le sésame brut

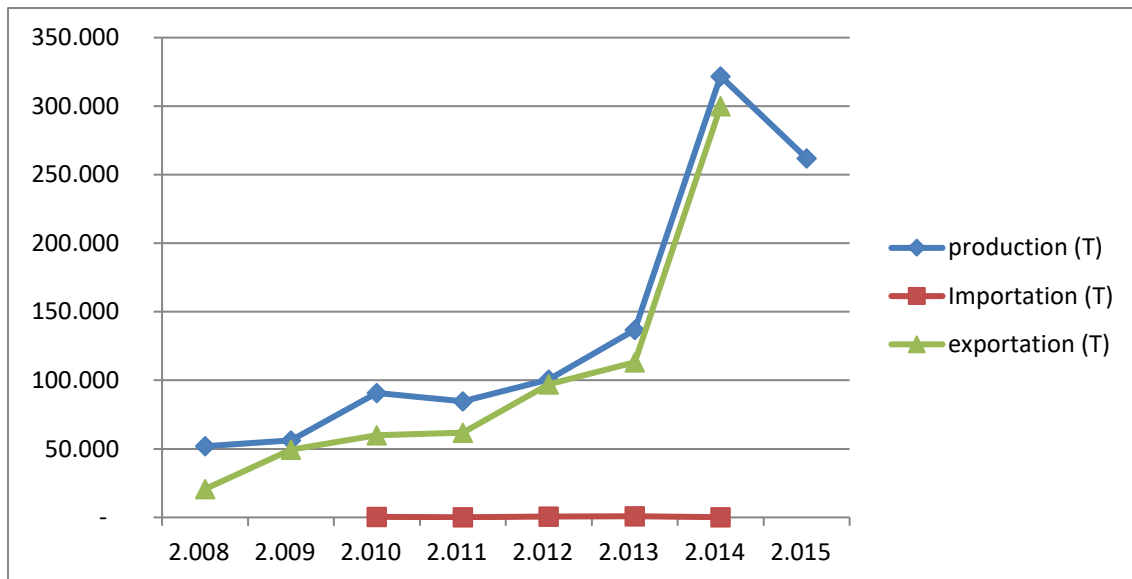
Le sésame est considéré exclusivement comme une culture de rente destinée à l'exportation et non comme une culture de subsistance pour le marché intérieur.

Statistiques flux de sésame

	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
production (T)	51 924	56 252	90 649	84 759	100 488	136 686	321 837	262 044
Importation (T)			317	112	698	840	154	
exportation (T)	20 686	49 355	59 994	61 767	97 131	113 092	300 000 ¹	

Source DGESS ET APEX 2014

¹ Les exportations selon l'Apex en 2014 sont de l'ordre de 94713 tonnes contre une estimation du PDA à 300000 tonnes. Si les chiffres de l'Apex s'avèrent justes, cela voudrait dire que la production a été stockée par les producteurs. Il faut rappeler qu'entre les deux années la fluctuation des prix a été particulièrement importante. Une conjoncture internationale a fait monter les prix aux producteurs à près 1200 FCFA/kg pour revenir en 2014 à la „normale“. Ceci a eu pour conséquence des refus de vente, les producteurs s'attendant à un redécollage des prix de 2014 pour atteindre les prix de 2013.



Depuis l'an 2000, les exportations de sésame se sont considérablement développées plaçant le pays au rang de 6ème exportateur mondial de sésame. Les exportations de sésame sont devenues particulièrement importantes avec une valeur de 45 milliards de FCFA en 2012, à rapprocher de ce qui est traditionnellement le produit phare pour engranger des devises étrangères, le coton, qui lui a une valeur à l'exportation de 140 milliards de FCFA.

Pour les producteurs, ce développement est encore plus significatif car ils touchent un pourcentage plus élevé des recettes du sésame (75%) que de celles du coton (23%). Cela signifie que le total de la valeur à la ferme de la filière sésame est plus ou moins égal à celui du coton, avec 34 milliards pour le sésame et 32 milliards de FCFA pour le coton. En 2013, la part des producteurs pourrait être estimée à 121 millions de dollars américains.

Il est alors indéniable qu'en un peu plus de dix ans, le sésame s'est imposé comme une source de devises de premier plan pour l'économie nationale burkinabé et une culture de rapport d'une importance équivalente à celle du coton pour les agriculteurs.

Carte de la CVA sésame grain conventionnel en janvier 2016-02-16

Figure : Carte - Graine de sésame pour exportation (quantification faite en janvier 2016)

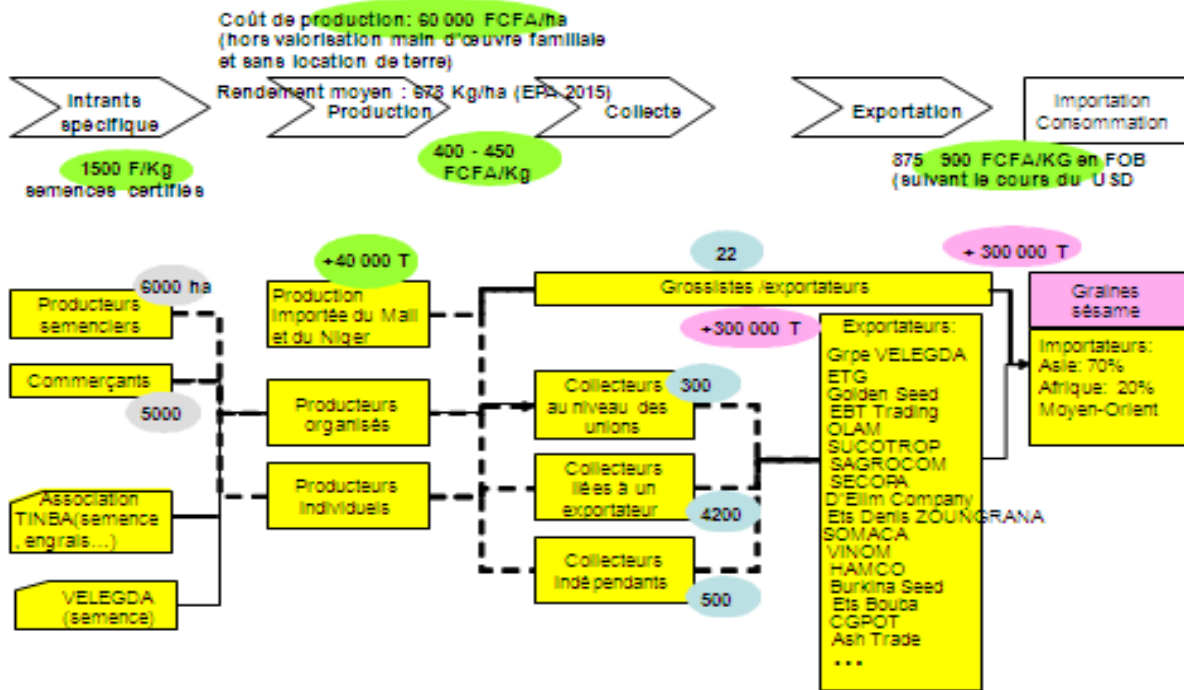
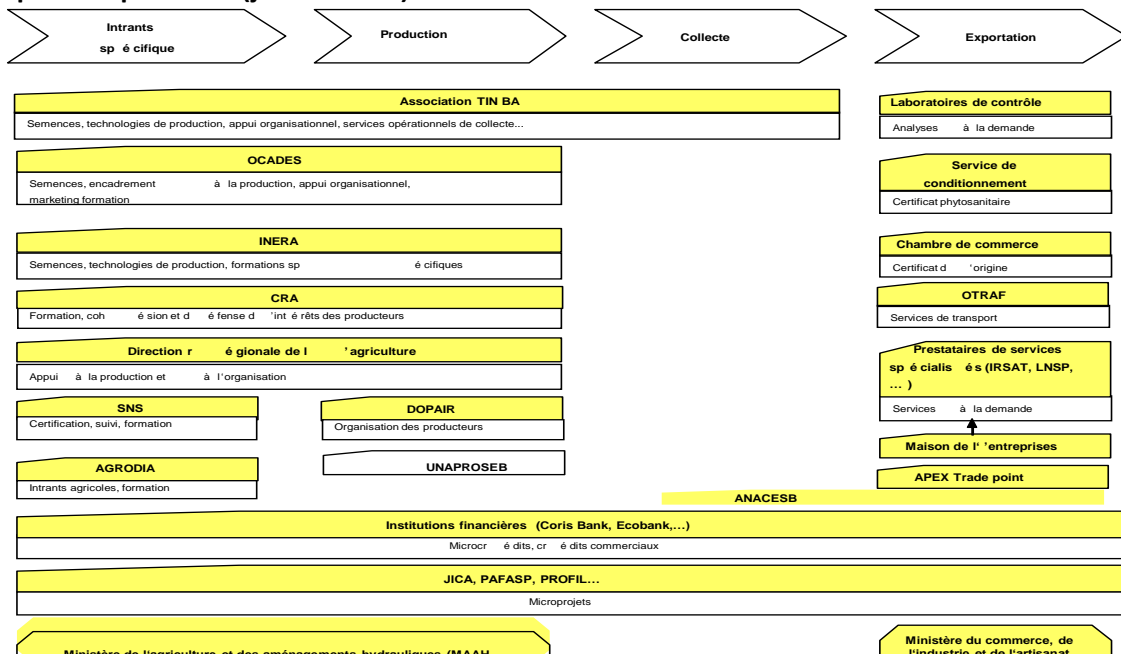


Figure : Dispositif d'appui – niveau meso et macro, graine de sésame conventionnel pour l'exportation (janvier 2016)



Les produits transformés

La transformation du sésame pour la consommation humaine est marginale². Les principaux produits transformés localement à ce jour sont l'huile de sésame et les biscuits de sésame. Cette transformation est essentiellement artisanale, semi-artisanale et dans une moindre mesure industrielle. La forme artisanale est la plus répandue à travers des sous-produits tels que la pâte utilisée comme condiment et/ou pour l'extraction d'huile, les croquettes (galettes ou gâteaux) faites de mélange de graines de sésame et de sucre ou de sel. La production semi-artisanale/semi-industrielle est assurée grâce à des moyens semi-mécaniques.

Le sésame est aussi utilisé en boulangerie et aussi en pâte pour les sauces dans les ménages. Selon les études disponibles, les quantités transformées localement ne dépasseraient pas 50 tonnes par année.

La plus grande part du sésame produit au Burkina est surtout nettoyée et exporté.

Le nettoyage consiste principalement au soufflage en vue d'extraire les cailloux, la poussière et autres impuretés.

Les opérations de nettoyage des graines et de mouture sont faites, en général, à la main et au moulin du quartier, tandis que l'extraction de l'huile est faite grâce à des équipements mécaniques modernes (exemple: presses, centrifugeuses, purificateurs, etc.) importés ou fabriqués sur place par des artisans locaux.

On dénombre environ 07 unités de nettoyage de capacités différentes installées principalement à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso.

à Ouagadougou

- établissements VELEGDA,
- ASY,
- BURKINATURE
- et Denis ZOUNGRANA)

à BoboDioulasso

- SAFCOD,
- OLAM,
- STB).

Le Burkina ne dispose pas d'unité de dépéricullage du sésame

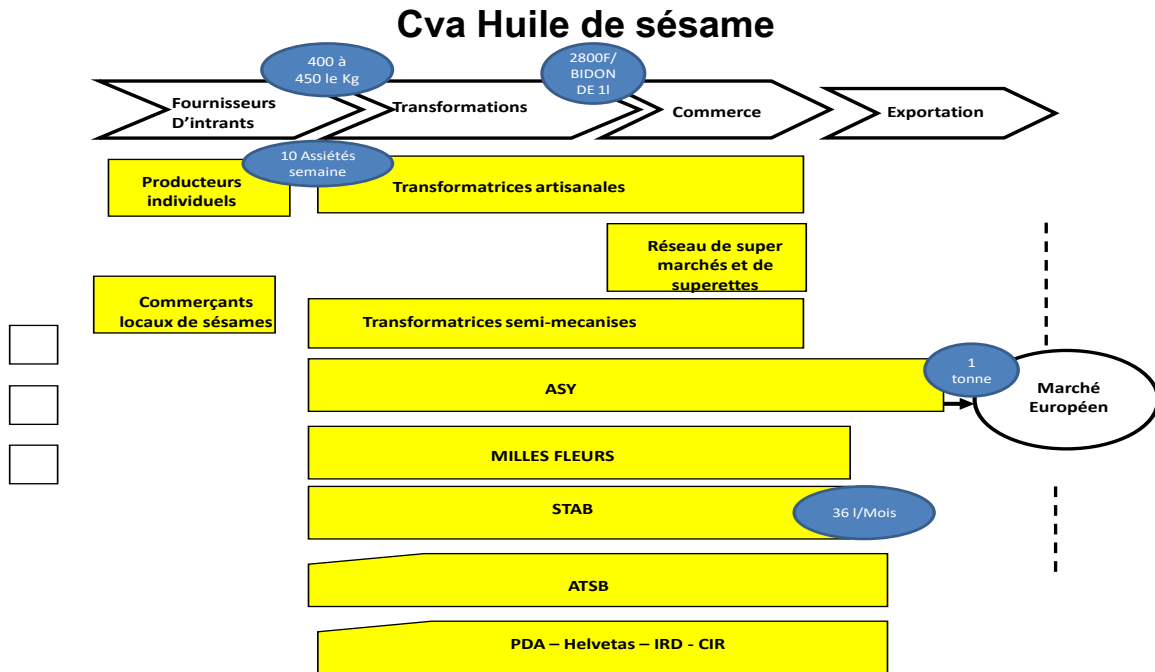
Les produits issus de la transformation sont principalement:

- L'huile de sésame
- Les biscuits et croquettes de sésame ;

²Selon certaines sources (Plan stratégique de la filière sésame, MAHRH 2009), les quantités de sésame graine concernées par la transformation semi-artisanale est faible et ne dépassent guère 60-70 tonnes par an.

La CVA Huile de sésame

L'huile de sésame est le principal produit dérivé des graines de sésame à très forte valeur ajoutée. En effet, la trituration des graines donne une huile de qualité comparable à l'huile d'olive. L'extraction de l'huile peut se faire de manière artisanale ou industrielle.



Les exportations mondiales d'huile de sésame origine Burkina Faso sont très marginales. Selon les données recueillies sur Trademap, les exportations se présentent comme suit ;

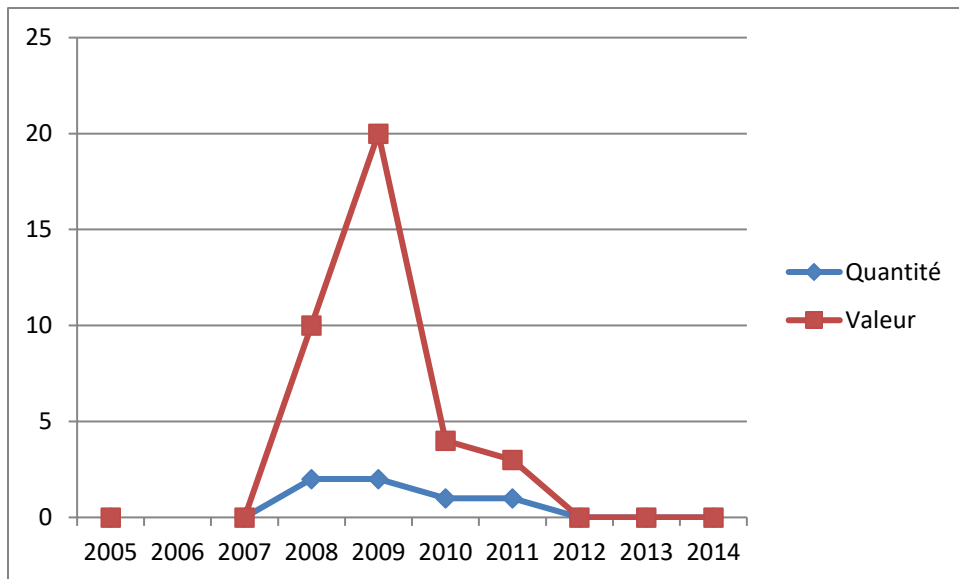
Quantités exporté d'huile de sésame du Burkina

Importateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Monde	0		0	2	2	1	1	0	0
France	0		0	2	2	1	1	0	0	0

Valeur exportée

Importateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Monde	0		0	10	20	4	3	0	0
France	0		0	10	20	4	3	0	0	0

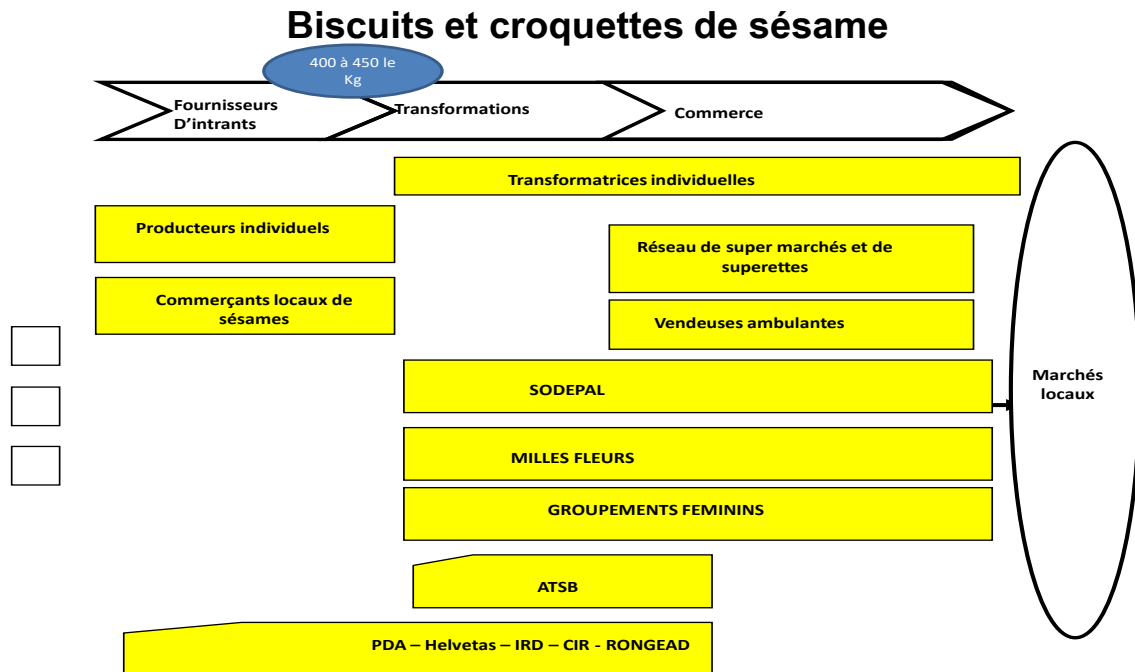
Unité : milliers Dollar US



Ceci laisse apparaître clairement que le marché pour ce produit final est un marché National et non international.

La production d'huile de sésame et plus particulièrement celle de l'huile de sésame biologique pourrait constituer une excellente niche à l'exportation. Cependant au niveau du Burkina l'expansion de la production nationale pour l'exportation a eu pour corrélation la fonte de la production biologique. Aussi les huiles dites biologiques au niveau du Burkina sont des huiles produites dans engrais chimiques. Ce qui ne serait pas la seule exigence pour être labélisé biologique.

Les Biscuits et croquettes



Le sésame au Burkina Faso a un réel potentiel de développement. Le marché International représente 1 300 000 tonnes dont 700 000 tonnes pour la Chine et la demande augmente chaque année. Cependant le sésame Burkinabé subit une décote par rapport au sésame Indien, Ethiopien ou Soudanais du fait de sa faible teneur en huile (48/50 %) de son mélange (sésame blanc) et du nettoyage souvent non conforme aux normes en vigueur. En revanche, la qualité du sésame burkinabè est appréciée dans des secteurs fortement demandeurs tels que le sésame de bouche ou encore pour la pâtisserie. Toutefois, le potentiel de développement existe bel et bien. L'augmentation des volumes de production et l'émergence de la transformation sont tout à fait accessibles.

Les maillons et les fonctions

Approvisionnement en intrants

Les intrants habituellement utilisés sont les semences, les engrais et les produits phytosanitaires pour ce qui est du sésame brut et d'autre part, du sésame brut pour les produits transformés.

Au niveau de la semence, la variété actuellement vulgarisée est la S42, qui a un cycle de 90 à 100 jours. Le rendement moyen est de 600 à 800 Kg/hectare avec une teneur en huile de 48 à 53%.

L'INERA, le principal centre de recherche en agriculture du pays fournit les producteurs en semences de base. Cette semence de base est produite dans huit (08) stations de recherche. Il s'agit des stations de :

- Inera DI dans la Région de la Boucle du Mouhoun
- IneraKamboince dans la Région du Centre
- IneraGampela dans la Région du Centre
- IneraSaria dans la Région du Centre-Ouest
- IneraKoare dans la Région de L'est
- IneraNiangoloکو dans la Région des Cascades
- IneraFarako Ba dans la Région des Hauts-bassins
- Inera de Dori dans la Région du Sahel

PRODUCT	SUP	QTE (KG)
INERA DI	3,50	620,00
INERA DI	10,00	2 398,00
INERA-CREAF/GAMPELA	3,00	1 500,00
INERA-CREAF/GAMPELA	3,00	900,00
INERA-CREAF/GAMPELA	10,00	5 000,00
INERA-KAMBOINSE	1,00	420,00
INERA KAMBOINSE BONZI	8,00	1 008,00
INERA-KAMBOINSE	1,50	1 000,00
INERA KAMBOINSE	1,00	280,00
INERA KAMBOISE	2,00	1 000,00
INERA-KAMBOINSE	3,50	1 000,00
INERA KAMBOINSE	1,00	330,00
INERA NIANGOLOKO	10,00	2 329,00
INERA SARIA	3,00	744,00
INERA/SARIA/DBP-12	1,00	164,00
INERA/SARIA/DBP-7	1,00	201,00
INERA/SARIA/DBP-10	2,00	121,00
INERA/SARIA/DBP-17	1,00	159,00
INERA/SARIA/DBP-21	1,00	71,00
INERA/SARIA/PZI-9	5,00	359,00
INERA/SARIA/DBP-15	1,00	100,00
INERA/SARIA/DBP-11	1,00	249,00

INERA/SARIA/DBP-18	1,00	149,00
INERA/SARIA DBO-5	1,50	147,00
INERA/SARIA/DBP-5	1,00	227,00
INERA/SARIA/DBP-14	1,00	126,00
INERA/SARIA/DBP-13	2,00	131,00
INERA KOARE	5,00	475,00
INERA FARAKOBA	3,00	1 294,00
INERA- DORI	2,40	1 627,00
Total	90,40	24 129,00

Sources service National des semences.

La semence de base est multipliée en milieu paysan pour produire la semence certifiée vendue aux producteurs.

Situation de la production de semences de sésame en 2014

REGIONS	CATEGORIE	SUPERCIE	QTE (KG)	NOMBRE DE PRODUCTEURS
BM	BASE	13,5	3 018,00	2
	CR1	294,48	122 686,00	60
CENTRE	BASE	34	12 438,00	1
	CR1	31	3 500,00	4
CASCADES	BASE	10	2 329,00	1
	CR1	121,5	28 432,00	18
CENTRE EST	CR1	33	6 790,00	7
	CR2	3	1 000,00	9
CENTRE NORD	BASE	0	-	
	CR1	44	7 681,00	14
CENTRE OUEST	BASE	22,5	2 948,00	1
	CR1	12	2 890,00	3
CENTRE SUD	BASE			
	CR1	99,5	22 006,00	11
EST	BASE	5	475,00	1
	CR1	130	34 201,00	31
HAUTS-BASSINS	BASE	3	1 294,00	1
	CR1	62,5	19 487,00	11

	CR2	11	8 000,00	2
NORD	BASE			
	CR1	30	3 741,00	10
	CR2	9	1 354,00	3
PLATEAU CENTRAL	BASE			
	CR1	54,9	9 841,00	14
	CR2			
SAHEL	BASE	2,4	1 627,00	1
	CR1	19	3 961,00	10
TOTAL	BASE	90,4	24 129,0	8,0
	CR1	832,4	243 210,0	182,0
	CR2	23,0	10 354,0	14,0

Source Service National des Semences

HAUTS-BASSINS

Il ressort de ces tableaux une absence de production semencière dans la région du Sud-ouest.

Il ressort d'entretiens l'existence d'une production semencière. Cependant cette production jusqu'en 2014 n'est pas certifiée. En d'autre terme, ces champs ont été déclassés pour non respects des exigences de production.

De même les données recueillies au niveau du service de Laboratoire de la Région des Hauts-Bassins il ressort une production semencière réalisée par cent producteurs sur une superficie total de 377 ha pour une production estimée à 226 tonnes.

Situation des productions de semences certifiées de sésame sur neuf (09) ans

Région des Hauts-bassins

Province	Nbre de producteurs	Unités	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Houet	58	Superficies (Ha)	39	31	45	40	12	13	24	42	209
		Production (T)	24	19	28	22	7	8	14	25	125
Kenedougou	10	Superficies (Ha)	6	6	22	63	7	8	-	-	58
		Production (T)	3	4	13	40	4	5	-	-	35

Tuy	32	Superficies (Ha)	-	3	20	35	9	10	13	40	110
		Production (T)	-	2	12	21	6	6	8	24	66
Total	100	Superficies (Ha)	45	40	87	138	28	31	37	82	377
		Production (T)	27	25	53	83	17	19	22	49	226

Sources : Labo contrôle des semences Hauts-bassins

Il ressort de l'analyse de cette situation deux constats majeurs

1. Des semences non certifiées sont vendues aux producteurs dans certaines régions (Cas du Sud-Ouest)
2. Des producteurs semenciers refuseraient de soumettre leur production au service National des semences

Si des questions de capacités expliquent le premier phénomène, le second serait du au retard des paiements par l'Etat des semences certifiées mis à sa disposition.

Plusieurs partenaires (notamment le PDA) offrent des formations et le soutien à ces producteurs semenciers. Ces semenciers reçoivent gratuitement également la semence de base offerte

La disponibilité des semences en qualité et en quantité suffisante demeure une des principales difficultés des producteurs de sésame. Quatre acteurs concourent à la mise à disposition de la semence pour les producteurs. Il s'agit :

- Des producteurs semenciers individuels dont les quantités produites ont été certifiées
- De la DRAAH à travers les ZAT pour les semences certifiées subventionnées
- Des entreprises semencières disposant des réseaux de producteurs semenciers
- Des producteurs de semenciers dont la production n'a pas été certifiée

A cela s'ajoutent dans certains cas de la semence fournis par les commerçants de sésames. Pour ces derniers, une polémique existe quant à l'origine et la qualité de la semence. Cette semence mis à disposition pourrait avoir été acquis auprès de producteurs semenciers. Mais selon la grande majorité des producteurs de semences rencontrées, cette semence ne serait qu'un prélèvement sur les stocks de sésame achetés la campagne écoulées.

Au niveau des DRAAH il ressort une faiblesse des quantités mises à leur disposition. Par exemple pour un bassin de production comme le département de Loropeni, la ZAT a reçu pour les campagnes 2013 2014 et 2015 une dotation de 25 kg équivalent à la quantité nécessaire pour une production sur 8 ha.

Au niveau des entreprises semencières, on en distingue deux types dans la région des Hauts-bassins. Des entreprises de petite taille avec des effectifs de salariés de 04 employés permanents et 05 saisonniers (dont 03 femmes). Les saisonniers sont des femmes intervenant dans le nettoyage du sésame avec une rémunération allant entre 250 à 350 FCFA par sac nettoyés ou un forfait de 36 000 FCFA / mois. Les employés sont du personnel d'encadrement payés entre 75 000 et 100 000 FCFA par mois.

Ces entreprises d'une part écoulent leur semence de sésame par l'installation de points de ventes et par des enlèvements de l'Etat pour l'approvisionnement des DRAAH. La semence est proposée au prix moyen de 1500 FCFA/Kg. Il faut signaler que ces entreprises disposent de stocks importants d'inventu.

Il s'agit des entreprises

- ENAK avec comme promoteur Mr Boureima KABORE. Cette entreprise intervient dans les provinces du Houet, du Tuy et quelque village du Kéné Dougou. Il dispose d'un réseau moyen de 25 producteurs de semences de sésame. Il compte également d'une équipe de 40 femmes chargées du vannage de la production. Elles sont payées à 200 FCFA par sac vanné. Les quantités vendues sont estimées à 30 tonnes de semence de semences par an dont plus de 50% à l'Etat
 - Kenedougou Nafa de Mr Soré Boureima basé dans la province du Kenedougou
- La deuxième catégorie d'entreprises est de grande entreprise avec des capitaux de près 100 000 000 FCFA. Une partie de la production semencière recueillie contrôlée et certifiée est exportée vers les pays limitrophes tels que le Mali et la Côte d'Ivoire. Il s'agit particulièrement de l'entreprise NAFASO avec un réseau de plus de 35 producteurs semenciers dans la région des Hauts-bassins et au Sud-ouest. NAFASO dispose de 8 cadres permanents, 30 ouvriers permanents, 2.000 ouvriers saisonniers. Au niveau des partenaires locaux NAFASO dispose d'un réseau total de 400 producteurs semenciers répartis dans 8 des 13 régions du Burkina Faso. Le volume moyen de commercialisation de semences annuelle en sésame est estimé à 57 tonnes pour le sésame,

Comptes d'exploitation production de sésame

Le compte d'exploitation de la production semencière se présente comme suit :

Compte d'exploitation du producteur semencier

Activités	COÛT
Labour pour 1 ha (tracteur)	25 000
Semence de base 3 Kg à 3000 F/Kg	9 000
traitement Calthio (3 sachet à 500 FCFA)	1 500
Pulvérisation des labours	15 000
Semis en ligne : 10 personnes/j à 1500 F/pers	15 000
Désherbage	20 000
Démariage : 10 personnes/j à 1000 F/pers	10 000
Sarclage : 20 pers/j 1 000 F/pers	20 000
Application NPK (2 sacs à 17500)	35 000
Produits de traitement	27 750
Application NPK (2 sacs à 17500)	35 000
Récolte : 20 personnes/j 1000 F/pers	20 000
Secouer et vanner : 5 personnes/j à 1 000F/pers	5 000
Soufflage et calibrage (20 FCFA/kg)	17 000
Emballage : 5 sacs à 275 F l'un	2 250
transport	5 600
Total coûts de production	263 100
Production de semences moyenne /ha : 7,5sacs de 80 Kg	600
Sous produits semence déclassé (250 kg/ha)	250
Coûts de production kg	310
Prix de vente de la semence (600 kg/ha)	420 000
Prix de vente de la semence déclassé (250 kg/ha)	112 500
prix de vente par kg	626
Marge producteur par kg de sésame	317
Marge producteur par tonne de semence de sésame	316 941

Les modèles d'exploitation semencières

L'étude a permis d'identifier en moyenne trois modèles d'exploitation semencière

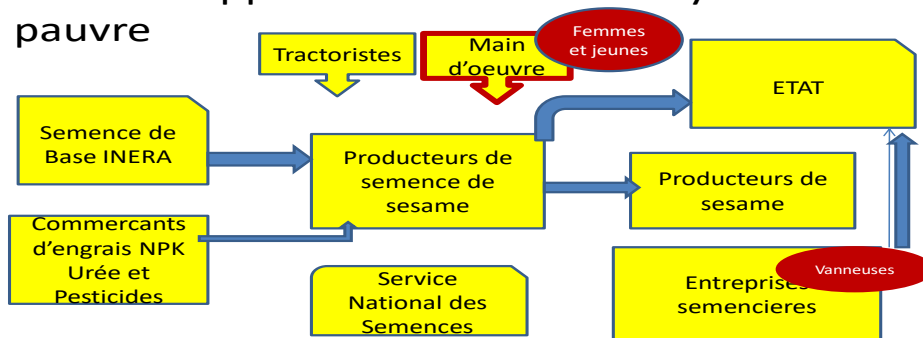
- Modèle 1 : exploitation semencière non contrôlé par la non application de l'itinéraire technique de production et la soustraction à tout dispositif de certification
- Modèle 2 exploitation semencière contrôlé autonome répondant aux normes de la loi semencière
- Modèle 3 : exploitations semencières dans le cadre d'un réseau caractérisé par le recours à des entreprises pour un appui à la mise en œuvre de la loi semencière, un appui technique et des conditions de paiement plus souple et rapide

Le modèle dominant dans la région des Hauts-bassins est les modèles 2 et 3. Tandis que dans l' région du Sud OuestLe modèle 1 semble le plus dominant.

Le Modèle 3 semble être le plus performant compte tenu de la capacité des producteurs semenciers de la loi semencière et les conditions de paiement proposé par l'Etat dans sa politique semencière

Chaines d'approvisionnement au niveau de la production de semence

- Chaîne d'approvisionnement et foyer d'acteurs pauvre



Les engrais

Au niveau des engrais, l'intrant utilisé sont le NPK(14 23 14) et l'Urée pour la plupart des producteurs. L'utilisation de la fumure organique est également répandue car cela aide principalement à l'amendement des sols et à l'amélioration des rendements.

Il faut signaler qu'il n'existe pas de disposition particulière pour les producteurs de sésame de se doter de d'engrais. En effet les engrais sont distribués au niveau des DRAAH suivant un cota par type de spéculatation. Et à ce titre il n'est pas affecté au producteur de sésame une dotation. Ceci vient parfois appuyer les conceptions selon lesquelles le sésame n'a pas besoin d'engrais.

Pratiques culturelles du sésame et utilisation de la semence certifiée

Avec des superficies emblavées, le taux d'utilisation de la semence certifiées se présente comme suit si nous partons d'une utilisation totale des stocks certifié.

Années	Production de semence CR1 + Superficie		Taux d'utilisation
	CR2	Emblavées	
2 011		120 750,44	5%*
2 012	36,50	165 574,64	0,02%
2 013	47 680,50	203 449,00	23,44%
2 014	253 564,00	506 095,00	50,10%

Source DGPER 2011

Calcul et exploitation des données

Globalement, la proportion de producteurs qui utilisent régulièrement des intrants agricoles pour optimiser leur productivité augmente? Cependant les résultats ici présentés doivent être considéré avec moins d'enthousiasme car l'évolution ne peut être considérée beaucoup plus lente. En effet une partie de la semence en 2013 a été vendu en sésame ordinaire compte tenu du niveau des prix à cette période. Par ailleurs, il ressort des entretiens avec les producteurs semenciers des stocks de la campagne précédente non encore écoulée. Ceci suggère qu'il existe néanmoins des opportunités évidentes pour accroître les rendements par le biais d'une nouvelle intensification de la production.

Les Equipements

Les équipements utilisés par les producteurs sont rudimentaires. Pour la plupart, il s'agit de la daba. Les producteurs les mieux nantis utilisent la charrue à traction asine et pour certains la charrue à traction bovine. Ces équipements sont disponibles sur les places des marchés auprès des artisans locaux

La culture du sésame demande également l'utilisation en milieu paysan de certains équipements post récolte tels que petits équipements de battage et de nettoyage tels que les bâches.

L'ONG Afrique verte en collaboration avec l'IRSAT ont travaillé à l'adaptation d'équipements destinés au fonio sur le sésame. Ils sont mis sur le marché:

Un semoir à traction animal un rang. Les semi seront des semis en ligne continu. Ce matériel est en phase de test avec des disques pouvant consommer 3.5 kg de semence à l'hectare.

Quatre ateliers de confection ont été formés à la réalisation de cet équipement dont deux installés à Ouagadougou et les autres dans la région des Hauts-bassins à Bobo-Dioulasso et des cascades à Banfora. Le prix de cession au producteur est estimé à 150 000fcfa

Une faucheuse est en développement au niveau de l'IRSAT. Mais ce projet peine à avancer pour manque de financement.

Egalement une machine de pré-nettoyage de sésame secoué. A ce stade le produit contient 75 % d'impuretés et représente des travaux très pénibles pour les femmes. La phase de conception de cette machine est terminée. Il reste à l'IRSAT de procéder à la réalisation d'un prototype. La réalisation de cet équipement permettrait un gain de temps chez les producteurs.

L'IRSAT a également mis sur le marché un crible nettoyeur d'une capacité de 800 kg de sésame à l'heure. Ce crible nettoyeur permettrait de ramener le taux d'impureté du sésame de 7% à 3%. La norme internationale en matière d'impuretés étant fixée à 0.03%. Le prix d'acquisition de cet équipement est de 755 000 FCFA.

Pour les équipements de transformation, des artisans locaux proposent des presses à vis réadaptées de l'extraction d'huile de beurre de karité.

Des équipements de transformation d'origine chinoise sont aussi disponibles sur le marché national.

Pour les unités semi industrielles, les transformateurs doivent faire recours à des équipementiers étrangers notamment en Inde.

Le maillon de la production agricole (présentation, problèmes, opportunités)

Au Burkina Faso, l'agriculture constitue la principale source de revenus des populations rurales. En plus de cultures vivrières destinées à la consommation des ménages, l'accent est aussi mis sur plusieurs cultures de rente dont le sésame qui connaît une croissance importante ces dernières années.

La production de sésame est pratiquée par des producteurs atomisés sur l'ensemble du territoire et peu organisés. Selon l'estimation de 2015, l'effectif des producteurs de sésame est de 3 000 000 de producteurs³. Les femmes constituent environ 43% (un peu plus 1 200 000 femmes) des producteurs. Elles sont particulièrement représentées dans les

³ Selon une étude menée pour le compte de Helvetas en 2013, la superficie moyenne pour les femmes est de 0,7 ha contre 1,4 pour un Homme. Partant de ces statistiques et des superficies totales cultivées, le nombre de producteurs pour s'estimer, pour une superficie totale de 479302 ha, à 457 000 producteurs dont 228239 femmes.

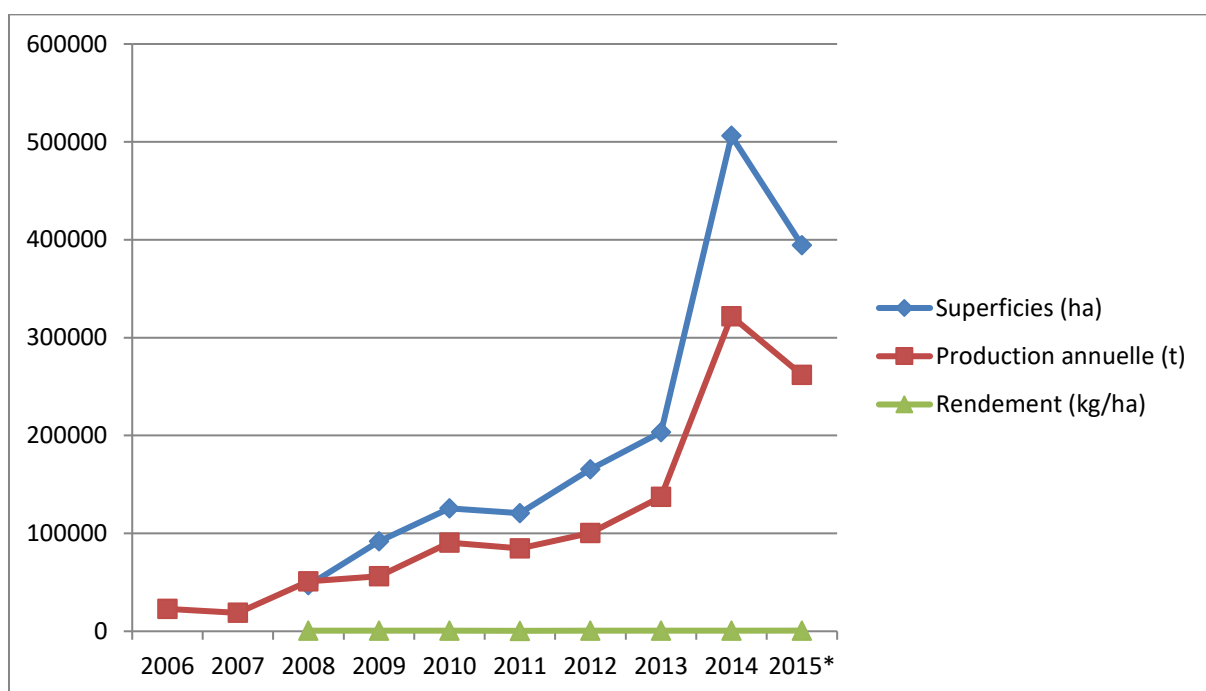
régions de l'Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord où les taux atteignent 55 à 76% de producteurs femmes (SP/CPSA, 2009).

Les producteurs disposent en général de champs individuels, mais sont également organisés en groupements et en unions. Le sésame est de plus en plus cultivé en pur, du fait de la demande et des marchés de plus en plus intéressants pour les producteurs. Entre 2008 et 2013, la production de sésame a connu un taux d'accroissement d'environ 163%. Cet intérêt grandissant pour la culture du sésame s'explique par les tendances favorables des marchés mondiaux, mais aussi par le fait que le sésame est une des cultures accessibles par les plus pauvres car il demande peu d'intrants. Cette hausse est largement liée à une augmentation des superficies, la production du sésame restant très extensive.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Superficies (ha)			47 000	91 997	125 471	120 750	165 575	203 449	506 095	394 425
Production annuelle (t)	22 887	18 802	51 024	56 255	90 694	84 759	100 488	137 347	321 837	262 044
Rendement (kg/ha)			564	602	627	452	521	548	616,00	664

Estimation

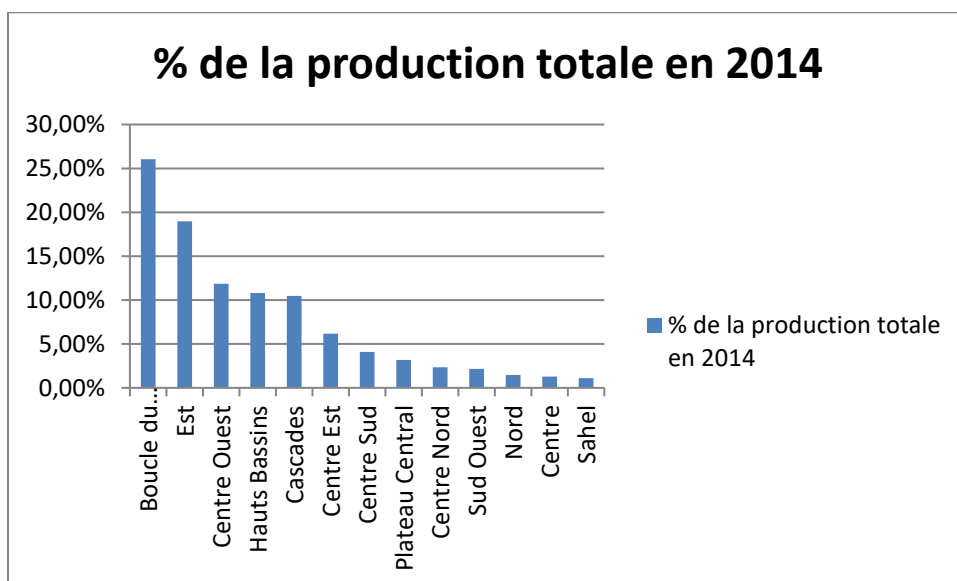
Source: DGESS/MASA,



Structure de la production du sésame de 2013 par région, en % de la production totale

Le sésame est cultivé dans presque toutes les régions du Burkina Faso. Quatre zones de production concentrent cependant 67.68% de la production sur une superficie de 140692 ha. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun (72481 Ha), de l'Est (sur 26815 Ha) du centre Ouest (15873 Ha) et des Hauts-Bassins sur 25523 ha). En 2013, la région de la Boucle du Mouhoun totalisait près de 34% de la production nationale de sésame contre 26.06% en 2014 suivie des régions de l'Est (18.98%), du Centre Ouest (11.85 %, des Hauts-Bassins (10.79%) et des Cascades (10.49%).

Régions	Part%
Boucle du Mouhoun	26,06%
Cascades	10,49%
Centre	1,29%
Centre Est	6,16%
Centre Nord	2,35%
Centre Ouest	11,85%
Centre Sud	4,10%
Est	18,98%
Hauts-bassins	10,79%
Nord	1,46%
Plateau Central	3,19%
Sahel	1,11%
Sud Ouest	2,17%

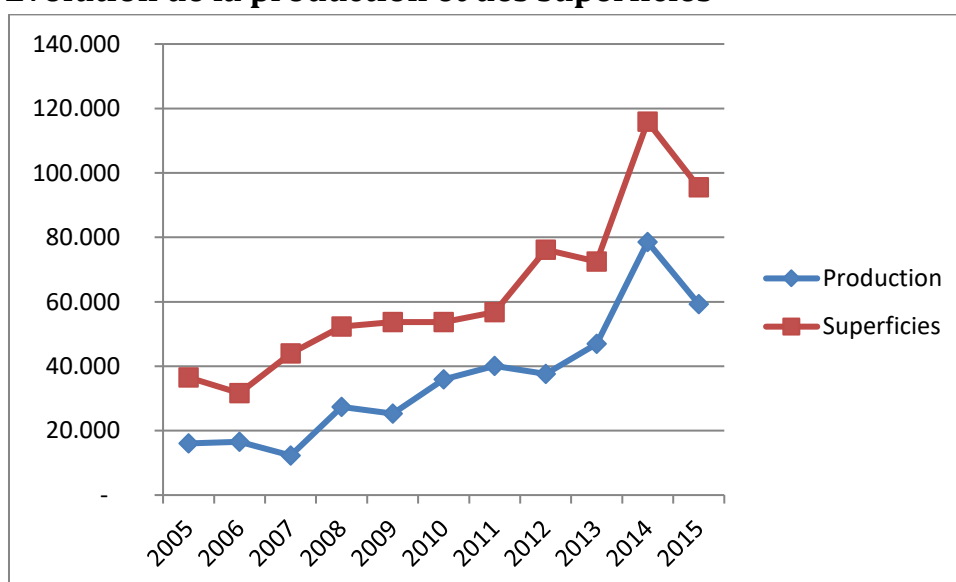


Les régions de forte production demeurent les zones très fertiles et propices à la production agricole. Il s'agit de la zone Ouest du pays avec les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-bassins, du Sud-Ouest et des Cascades. C'est quatre régions totalisent à elle 49.51%% de la production Nationale

Production de la Boucle du Mouhoun

Product	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Balé	142	-	138	845	1 029	980	1 627	800	2 152	2 836
Banwa	1 760	2 044	3 248	2 481	5 298	4 419	8 729	7 605	13 237	21 694
Kossi	12 115	11 846	7 051	18 930	13 060	18 366	17 985	21 731	21 923	23 270
Mouhoun	1 983	2 583	1 842	4 679	5 444	9 935	9 413	4 667	6 156	27 213
Nayala	60	67	3	340	40	493	367		365	728
Sourou	4	1	11	115	420	1 755	2 002	2 788	3 112	2 833
Total	16 065	16 541	12 293	27 389	25 291	35 948	40 123	37 591	46 945	78 574

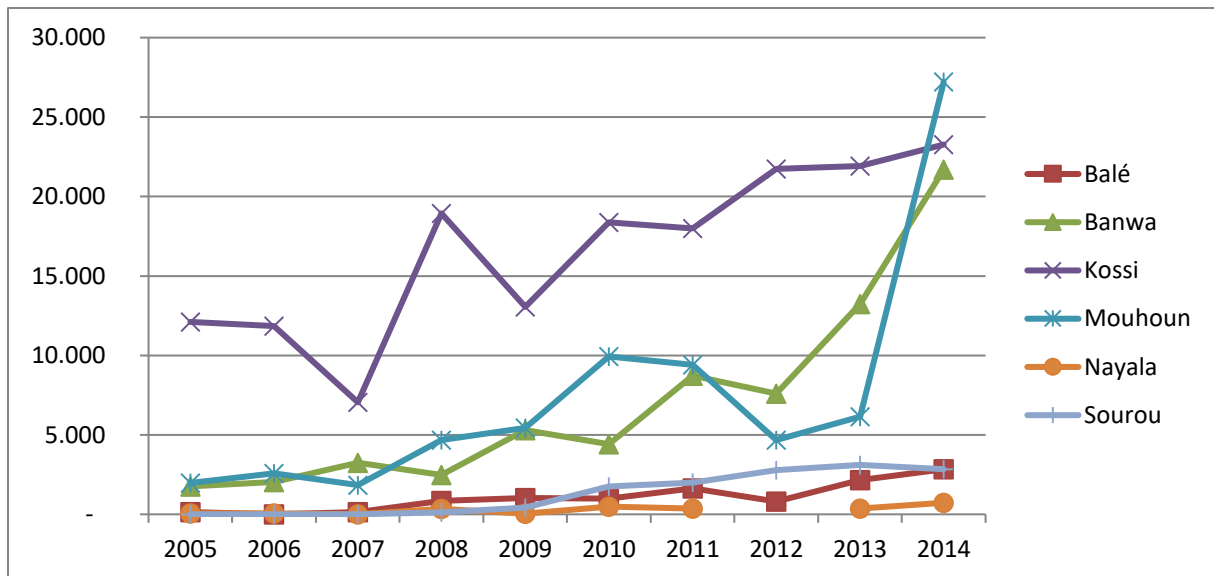
Evolution de la production et des superficies



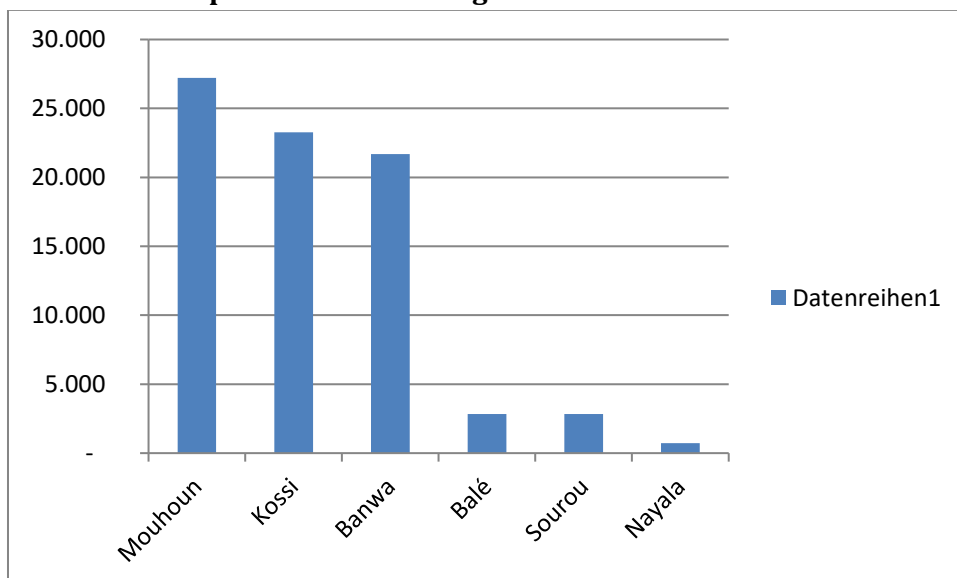
Il ressort que l'augmentation de la production est étroitement liée à l'augmentation des superficies. Le tableau des rendements se présente comme suit:

Rendements	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Balé	737,98	-	323,89	566,89	792,00	637,67	521,23	553,69	834,79	399,19
Banwa	561,16	309,12	253,80	410,34	468,21	457,01	712,80	500,16	664,10	677,51
Kossi	404,20	514,52	307,79	584,26	464,00	753,37	589,29	454,81	616,86	597,70
Mouhoun	452,91	851,53	247,50	417,12	457,44	630,11	713,88	510,40	615,80	887,10
Nayala	293,33	1 497,60	40,00	344,00	460,00	899,05	-		727,69	376,31
Sourou	40,00	57,20	80,00	141,41	856,00	793,94	781,88	695,56	818,31	524,04

Evolution des rendements dans la boucle du Mouhoun



Structure de la production de la Région Boucle du Mouhoun en 2014.



Les trois provinces productrices sont les provinces du Mouhoun, de la Kossi et des Banwa. Une analyse globale sur les 10 dernières années présente une croissance très forte au niveau de la province des Banwa. On note une très forte sensibilité de la province du Mouhoun à des éléments extérieurs.

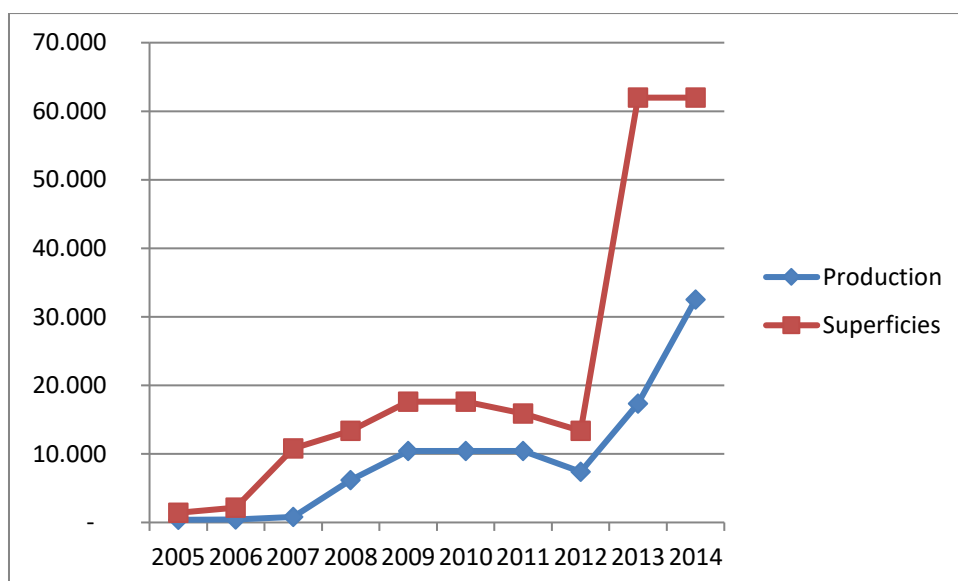
Région des Hauts-bassins

Les données de la production se présentent comme suit dans la région des Hauts-bassins :

Superficies	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Houet	326	292	187	1 927	10 151	9 456	12 029	6 389	13 905	23 704
Kenedougou	478	270	622	4 496	713	3 481	1 764	3 595	5 371	19 771
Tuy	374	849	1 349	4 387	2 518	4 675	2 079	3 398	6 247	18 503
Total	1 411	2 159	10 810	13 383	17 612	17 612	15 872	13 381	61 978	61 978

Production	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Houet	131	174	185	1 296	9 178	9 178	9 178	4 113	10 345	11 118
Kenedougou	71	87	233	3 331	314	314	314	771	2 539	8 444
Tuy	180	177	382	1 556	929	929	929	2 492	4 456	12 976
Total	382	438	800	6 182	10 421	10 421	10 421	7 376	17 340	32 538
Rendements	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Houet	355	722	990	672	896	542	794	610	744	469
Kenedougou	-	-	361	707	440	448	530	173	440	431
Tuy	381	208	283	350	364	303	525	733	708	667

Courbe d'évolution de la production Région des Hauts-bassins

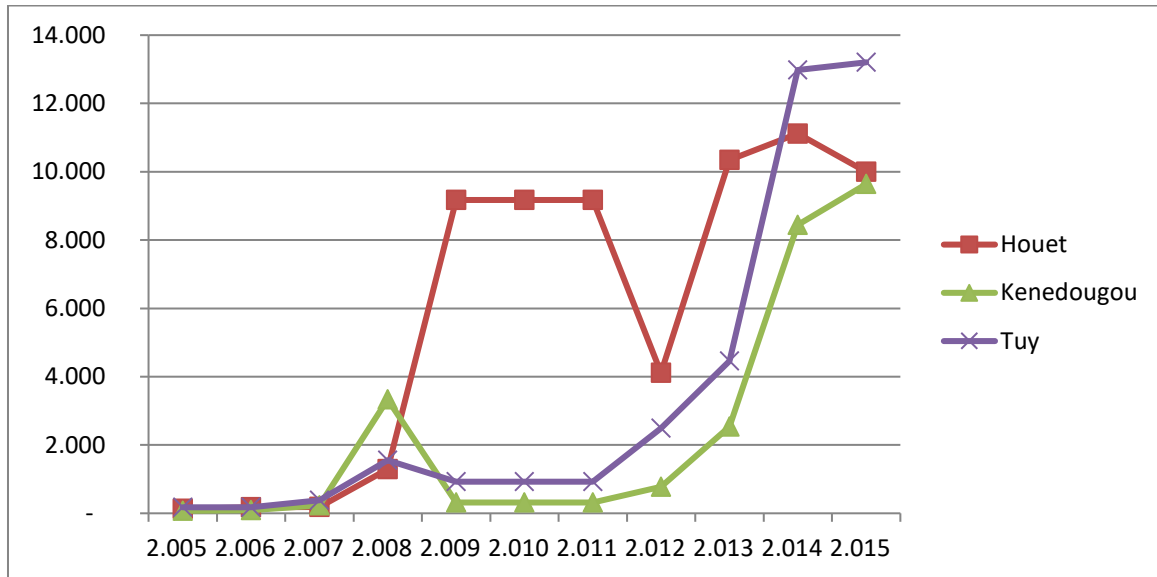


Il ressort également une corrélation directe entre l'évolution de la production et celle des superficies. On note une amélioration significative des rendements en 2013.

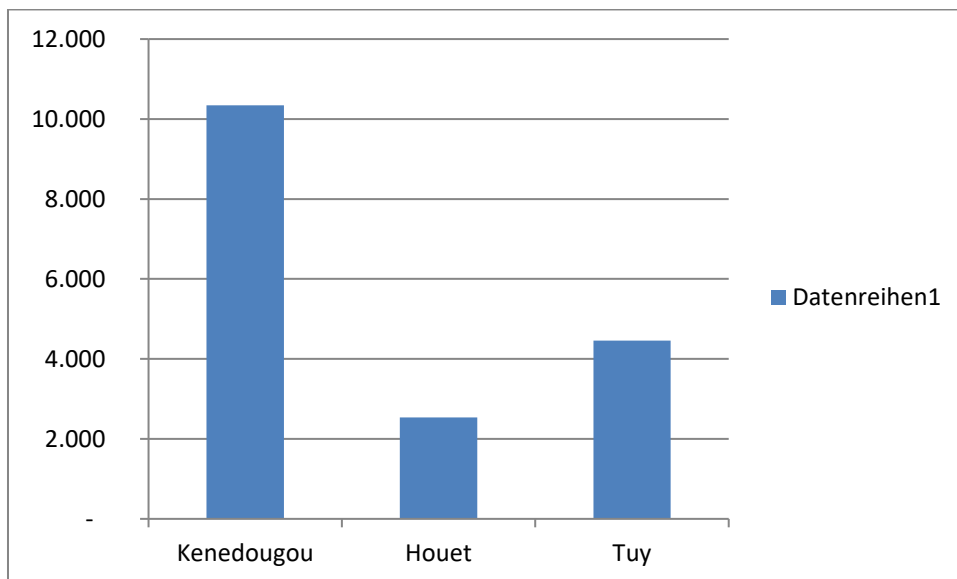
Tableau de l'évolution des rendements

Rendements	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Houet	355	722	990	672	896	542	794	610	744	469
Kenedougou	-	-	361	707	440	448	530	173	440	431
Tuy	381	208	283	350	364	303	525	733	708	667

Carte de production en 2014 et son évolution depuis les 10 dernières années



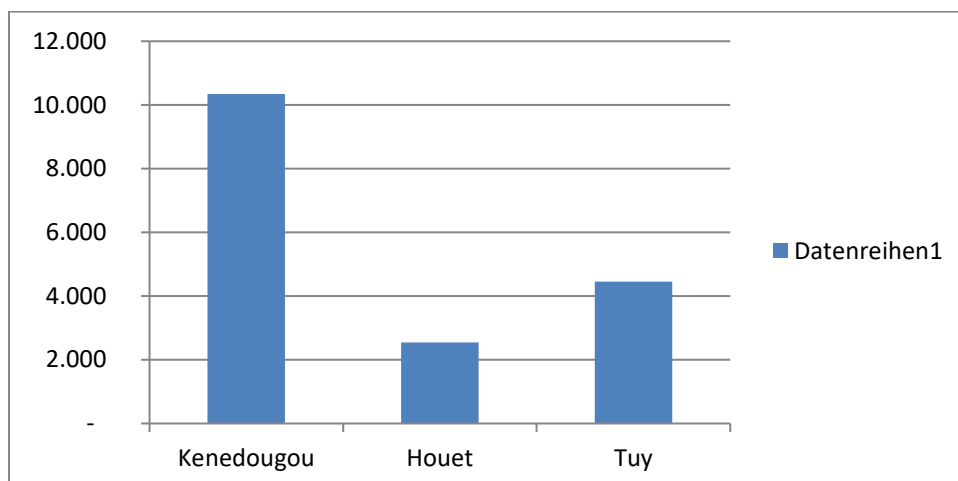
Carte de la production en 2014



L'analyse des données laisse apparaître une production dominée par la province du Tuy en 2014. Cette position serait la résultante d'une tendance globale marquée par un poids de plus en plus croissant de cette province dans la production de la région. Les tendances 2015 laissent transparaître un maintien de la production malgré la baisse des prix. Y aurait-t-il un lien avec la spécificité cotonnière de cette province habituée au changement de cours et dans la gestion de spéculations liées aux cultures de rentes ?

La carte en 2013 laisse apparaître des dynamiques au niveau de la production de sésame dans cette région.

Carte se la production de sésame des Hauts-bassins en 2013

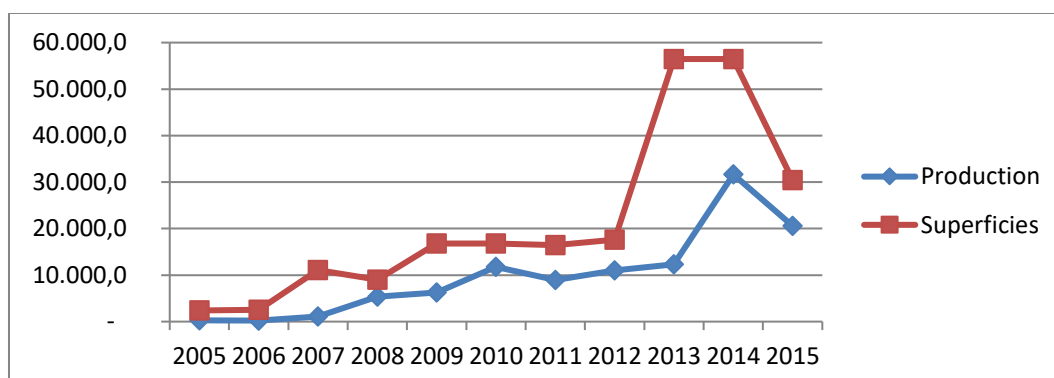


Région des Cascades

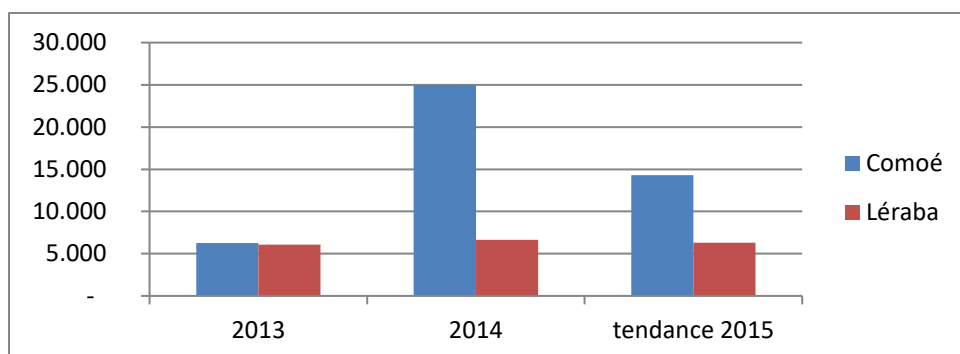
Les données de la production se présentent comme suit

Superficies	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Comoé	0	1 613	1 378	5 344	3 522	8 228	9 065	12 976	13 780	44 559
Léraba	775	785	1 153	5 713	5 475	8 548	7 349	4 640	7 712	11 909
Total	2 399	2 531	11 056	8 997	16 777	16 777	16 414	17 616	56 467	56 467
Production	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Comoé	-	-	542	2 687	2 359	3 490	4 670	7 584	6 256	24 990
Léraba	306	221	554	2 678	3 923	8 299	4 262	3 392	6 089	6 646
Total	306	221	1 096	5 365	6 283	11 788	8 932	10 976	12 345	31 636
Rendements	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Comoé	0	0	388	488	660	421	476	576	450	557
Léraba	263	281	480	461	717	969	564	704	773	548

Courbe d'évolution de la production Région des Cascades



Carte de la production 2013 -2014- tendance 2015



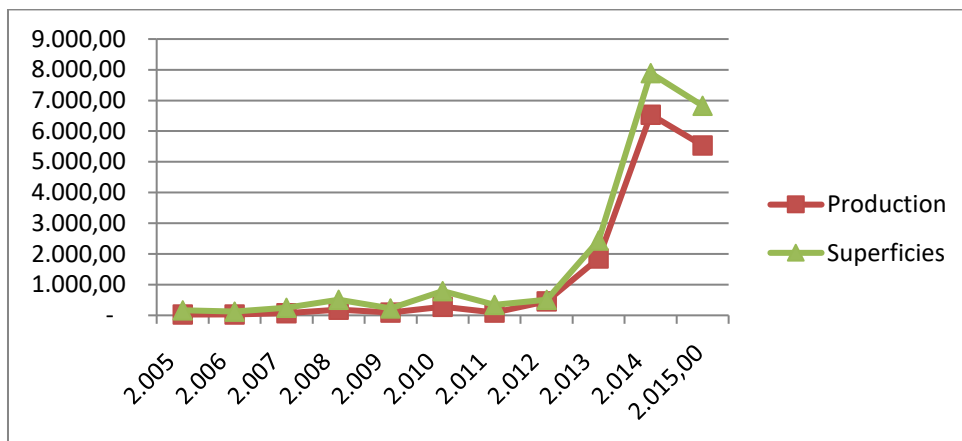
La production dans cette région est tirée par la province de la Comoé. On note également une amélioration des rendements entre 2013 et 2014. La tendance 2015 annonce une forte sensibilité de la région à la conjoncture globale.

Région du Sud Ouest et Sissili

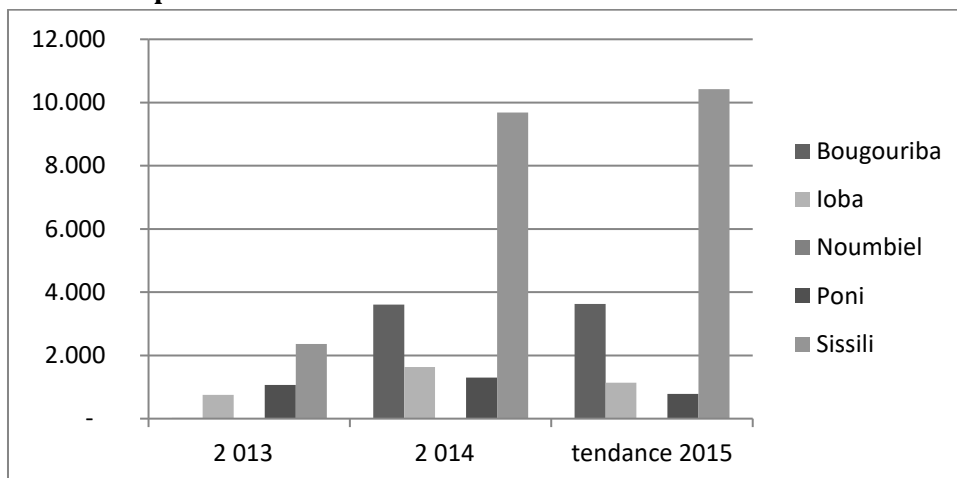
Superficies	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
Bougouriba	143,90	119,38	45,62	230,47	224,77	327,87	166,25	479,05	47,53	4 219,29
Ioba	20,99	4,42	63,33	261,87	2,04	238,46	171,92		1 102,97	1 917,42
Noumbiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poni	-	-	135,55	16,87	-	223,97	8,97	29,13	1 285,45	1 753,21
Total	164,89	123,80	244,51	509,20	226,81	790,30	347,15	508,18	435,96	7 889,93
Production	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
Bougouriba	14,39	17,45	19,81	64,29	77,14	97,60	45,11	439,80	25,87	3 611,10
Ioba	11,59	10,81	6,07	118,11	15,84	55,66	14,92		750,02	1 629,91
Noumbiel	1,00	-	-	-	-	-	1,00	-	13,00	-
Poni	-	-	47,44	3,84	-	129,90	35,69	12,82	1 065,85	1 297,63
Total	26,98	28,26	73,32	186,24	92,98	283,16	96,72	452,62	854,75	6 538,64
Rendements	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
Bougouriba	100,00	203,52	-	243,90	345,00	205,71	272,00	853,33	560,00	860,86
Ioba	386,70	1 501,20	95,85	451,04	192,98	100,00	173,33		680,00	789,35
Noumbiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Poni	-	-	350,00	227,43	-	580,00	520,00	440,00	810,09	723,79
Sissili	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014

superficies	-	-	3,03	1 148,13	479,4 0	792,1 6	1 559,67	2 085,38	3 214,17	17 820,29
productions	-	-	-	745,75	357,3 4	485,8 4	821,36	1 293,16	2 361,01	9 686,91
rendements	-	-	-	599,27	580,0 0	564,0 0	536,00	594,30	647,16	532,09

Evolution de la production



Carte de la production 2013 -2014 et tendances 2015



On note dans cette région une lenteur dans le mouvement général pour la production du sésame. Ainsi ce n'est qu'en 2013 que cette région a marqué son entrée significative dans la production de sésame. Cette entrée dans la production se fait de façon inégale dans la région. La province de la Bougouriba se positionne comme la province pionnière malgré le potentiel global aussi bien en terre que dans les conditions pluviométriques. La Province du Nounbiel est quasiment absente dans la production de sésame. Des entretiens, il ressort que la promotion de la filière a été par la mise en place de PPP avec des grandes compagnies exportatrices. Cette approche aurait eu des résultats mitigés. Le changement de la stratégie, accompagné par les prix exceptionnels en 2013 ont permis de donner une autre dimension à la culture du sésame dans la Région.

Tendances de la productivité

Selon les données disponibles, les rendements moyens se présentent comme suit

Régions	rendement
Sahel	304,60
Hauts-bassins	524,99
Cascades	560,26
Centre Nord	581,27
Est	623,13
Centre Sud	628,00
Plateau Central	650,96
Boucle du Mouhoun	677,93
Centre Ouest	691,10
Nord	709,29
Centre Est	727,55
Sud Ouest	828,73
Centre	931,87

Le Tableau montre que le rendement moyen est de 629 kg de sésame à l'hectare; Une estimation du rendement médian laisse apercevoir une corrélation entre les rendements et les superficies. En effet plus les superficies sont grandes, meilleure est le rendement. Cela veut dire que les producteurs qui disposent de parcelles plus grandes tendent à obtenir des rendements moyens légèrement plus élevés que les producteurs ayant des parcelles plus petites.

Le niveau de rendement est très variable d'un producteur à l'autre. Selon des données de la DGPER, 57% des producteurs ont un rendement compris entre 150 et 350 Kg à l'hectare. Ceci montre que des efforts restent à faire pour réaliser le potentiel du sésame au Burkina. Cette tendance se corrobore avec la corrélation entre l'évolution de la production et celle des superficies.

Les rendements obtenus varient aussi par région. Ces variations peuvent en partie s'expliquer par les conditions agro-écologiques, et notamment le potentiel de précipitations. Les régions du Sahel ont des rendements plus faibles, alors que des rendements nettement plus élevés sont obtenus dans les Cascades et le Sud-Ouest. Par ailleurs, il semble que les zones où des efforts particuliers ont été déployés pour former de nouveaux producteurs de sésame afin qu'ils adoptent de bonnes pratiques culturales affichent des rendements plus élevés. Au BurkinaFaso,

des efforts ont été consentis pour former des agriculteurs dans les régions du Centre, du Centre-Est et de l'Est et du Sud Ouest et de la Boucle du Mouhoun, par exemple, et des rendements relativement bons y ont été enregistrés. Des gains de productivité sont encore réalisables dans les Régions des Hauts-bassins, des Cascades. Ces régions ont malgré les conditions agro-écologiques en dessous de la moyenne nationale

Les modèles d'exploitation dans la production du sésame

Le PDA estime les producteurs de sésame à environ 3 000 000 de producteurs dont 43% de femmes.

Plusieurs situations de production sont recensées au niveau des producteurs, nous avons tenté de les regrouper sous forme de modèle d'exploitation. Ainsi, l'étude a distingué a priori quatre systèmes de production :

Le modèle traditionnel

Dans ce système, le producteur paysan pratique la culture du sésame de façon pure ou associée à une autre culture. Les labours sont généralement pratiqués. Le semis est fait à la volée. Le champ ne connaît d'entretien particulier. La production est destinée à l'autoconsommation ou à la vente sur le marché traditionnel. La production est faite sur des superficies réduites et en complément d'autres cultures. Cette catégorie d'acteurs (des **micro-producteurs**) dispose de moyens et de conditions de production trop limitées (foncier, capital, accès au marché, équipement, travail). Ils produisent en moyenne moins de 80 kg à l'hectare. La décision de vente est fondée sur la recherche de revenus complémentaires. Il présente un solde Vente Achats positif ou nul. On y trouve la grande majorité de femmes. Ils vendent le sésame à la boîte de tomate et ne disposent. Le prix est fixé par le collecteur ou le commerçant au niveau village. Ce type de producteur n'a d'aucun pouvoir de négociation.

Selon les données de la DGPER sur la dispersion des rendements, cette catégorie peut être estimée à 23% des producteurs

Le modèle Petit producteur opportuniste

Dans ce modèle de production, la décision de produire naît de la disponibilité de temps après les opérations culturales des autres spéculations considérées comme essentielles. Les superficies affectées sont pure (exclusivement dédiées pour la campagne). Le semis se fait à la volée ou par semis en fonction du temps dont on dispose. Les semis sont alors tardives et les travaux d'entretien sont rudimentaires. La production est clairement destinée à la vente et les superficies dépendent du solde disponible. Ils peuvent être donc de superficies importantes. Les rendements oscillent entre 150 et 450 kg à l'hectare. Les **producteurs se positionnent sur la vente de sésame** et disposent d'un potentiel technico-économique

d'intensification ou d'expansion (moyens, marché, organisation, terres, taille d'exploitation). Saisir les opportunités est le fondement de la décision de production d'une part et d'autre part sur les affaires réalisés les années précédentes. Cette catégorie regroupe les jeunes agriculteurs soucieux du bien-être de leur famille. On y retrouve également des producteurs déçus des résultats avec les autres cultures de rente notamment le coton. Le débat sur l'unité de mesure est plus élevé ainsi que la conduite des négociations sur les prix et aux conditions de vente (livraison, qualité). Le sésame représente parfois une réserve de valeur et à ce niveau le qualificatif du sésame comme l'autre or blanc prends son sens. Il est disposé à recourir au crédit pour le financement de sa campagne mais rencontre Beaucoup de difficulté pour l'obtenir. Ils pourraient constituer le «fer de lance» de la filière sésame, c'est à dire les modèles d'exploitation les plus à même de se moderniser et de se spécialiser sur le sésame commercialisé.

Selon les données de la DGPER sur la distribution des taux de rendement, cette catégorie regroupe 74% des producteurs

Modèle opportuniste commercial

Ce sont les porteurs de la production de sésame. Dans ce modèle, le producteur est définitivement installé comme producteur de sésame. Les parcelles sont dégagées à affectées. Les opérations culturales de la production de sésame sont intégrées dans le calendrier cultural annuel. Il s'agit d'un système diversifié en polyculture avec vente totale de la production du sésame.

Les champs sont labourés. Des efforts sont faits pour l'utilisation de semences certifiées. L'épandage devient une préoccupation même si elle n'est pas régulièrement assurée. La recherche de technologie pour les opérations de semis et réduire la pénibilité du travail sont recherché.

Le rendement peut être estimé entre 450 et 600 Kg à l'hectare. Le sésame est exclusivement destiné à la vente. Ce système de polyculture relativement performants en termes de revenus voudraient voir privilégier la gestion du risque en particulier les risque du marché du fait de l'instabilité des prix du sésame sur le marché. Donc une stratégie d'amélioration et de stabilisation des prix du sésame au producteur pourrait y générer une sérénité pour la culture du sésame comme « culture commerciale génératrice de revenus» ; Il représentent 2% des producteurs

Le modèle Producteur de sésame moderne

Il s'agit à de gros producteurs de sésame. Le système de production est de type intensif avec suivi de l'itinéraire technique et application des conseils des techniciens notamment pour l'amendement des sols. Ce système est le domaine de riche producteur rentier. Les superficies sont au delà des 10 hectares. Le rendement moyen est supérieur à 650 Kg à

l'hectare. La production est très orientée vers le marché voire contractuelle.. Ils représentent seulement 1% des producteurs

Compte d'exploitation des producteurs de sésame

Le niveau faible de l'autoconsommation en sésame dans les exploitations accroît la part de sésame commercialisé.

Pour ce qui concerne la zone Ouest du Burkina, objet principale de la présente étude, il ressort que seule la Région du Sud Ouest est peu impliquée dans la commercialisation du sésame. Les produits de la dite région sont pour ainsi dire exportés vers d'autres régions pour être commercialisés. En dehors de ce fait, les comptes d'exploitation donnent une idée de la portée des résultats financiers dans toute la zone d'étude. Il fournit donc les avantages tirés par le producteur de son activité. Ces avantages correspondent à des gains monétaires directement perçus par les exploitants.

L'analyse économique proposée à mesurer le revenu des exploitants. Cette façon de procéder permet de mettre en exergue le poids économique de la filière sésame par rapport à d'autres filières et de mieux comprendre les stratégies des producteurs. Cela permet par ailleurs de distinguer parmi les exploitants ceux qui sont faiblement performants

Comptes d'exploitation des producteurs de sésame

Activités	Modèle traditionnel			Petit producteur opportuniste			Opportuniste commercial			Producteur moderne		
	C U	Qtt é	Monta nt	C U	Qtt é	Monta nt	C U	Qtt é	Monta nt	C U	Qtt é	Monta nt
Labour pour 1 ha (charrue ou tracteur)	17			17			17			20		
Semence : 4 Kg à 650-800 F/Kg	500	1	17 500	500	1	17 500	500	1	17 500	000	1	20 000
Semis en ligne : 10 personnes/j à 750 - 1000 F/pers	350	4	1 400	350	4	1 400	650	4	2 600	650	4	2 600
Démariage : 13 personnes/j à 750 -1000 F/pers	7500	0	0	750	10	7 500	750	10	7 500	7	10	75 000
Sarclage : 5 pers/j à 750 -1 000 F/pers	750	0	0	750	0	0	750	13	9 750	1	13	13 000
Produits de traitement	750	0	0	750	5	3750	750	5	3750	1000	5	5000
Récolte : 7 personnes/j à 750 -1000 F/pers	4358	0	0	4358	0	0	4358	0	0	4358	3	13 074
Secouer et vanner : 5 personnes/j à 750 -1 000F/pers	750	1	750	750	3	2 250	750	7	5 250	1000	7	7 000
Emballage : 5 sacs à 275 F l'un	750	1	750	750	3	2250	750	5	3750	1000	5	5000
Location de bâche	275	1	275	275	3	825	275	5	1375	275	9	2475
	400	0	0	400	0	0	400	2	800	400	0	0
Total coûts de production			20 675			35 475			52 275			143 149

Production moyenne /ha : sacs de 80 Kg	1	1	1	1	3	3	1	5	5	1	9	9
Coûts de production /sac			20 675			11 825			10 455			15 905
Coûts de production /kg			258			148			131			199
Prix de vente par sac			32 000			32 000			32 000			32 000
prix de vente par kg			400			400			400			400
Marge producteur par kg de sésame			142			252			269			201
Marge producteur par sac			11 325			20 175			21 545			16 095
Marge producteur par ha			11 325			60 525			107			144
									725			851

Toutes les exploitations présentent aujourd'hui un Résultat Brute d'Exploitation (RBE) financier positif pour leur activité sésame ; c'est-à-dire qu'elles réalisent davantage de d'entrées monétaires que de sorties monétaires avec le sésame car leur production sert essentiellement à la vente.

La production de sésame pour certains catégories de producteurs leur permet de minimiser la vente de produits vivriers, donc de leur 'assurer une meilleure sécurité alimentaire.

Valeur Ajouté au niveau de la production

Une Agrégation des revenus permet d'estimer les revenus provenant de sésame entre 2008 et 2015

	2008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
production (T)	51924	56252	90649	84759	100488	136 686	321 837	262 044
Marges minimum en Milliards	7,37	7,99	12,87	12,04	14,27	19,41	45,70	37,21
Marges maximales en milliards	13,97	15,13	24,38	22,80	27,03	36,77	86,57	70,49

Les conditions de production

La culture du sésame est essentielle pluviales dans la région des Hauts-bassins et du Sud-ouest, à l'instar de toutes les autres régions du Burkina.

La préparation du sol

La préparation du sol se fait de deux manières en fonction de la superficie et des capacités financières du producteur

- Avec la charrue en culture attelée À la charrue à traction bovine ou asine pour les exploitations de moins d'un hectare (en grande partie. Le cout est estimé entre 15000 FCFA et 17500 FCFA
- Au tracteur pour les grandes superficies. Les couts sont négociés entre 22500 et 25 000 FCFA

Le mode de semis

Les semis sont effectués à la main. Sur les producteurs interrogés, rares sont ceux qui sèment encore leurs graines à la volée, la méthode traditionnelle

d'ensemencement. La grande majorité (98%° d'entre eux sèment désormais le sésame en lignes, ce qui est la pratique recommandée pour la production commerciale de sésame car cela facilite le désherbage et la récolte. Cela indique clairement que la production de sésame n'est plus une culture marginale mais qu'elle est bien devenue une culture de rente importante dont les agriculteurs entendent optimiser la production.

Trois techniques de semis ont été recensées:

- Semis à la volée (méthode traditionnel)
- Les semis en ligne avec mélange de la semence avec du sable
- Le semis avec réutilisation de bidon perforé de trois trous avec une pointe de huit. Ce mode n'est pas répandu et est une solution imaginé pour éviter le démariage. En plus elle réduit de façon significative la quantité de semence par hectare. On note un doublement des superficies dans certaine zone du Sud-ouest.

Il est en cours d'expérimentation l'introduction d'un semoir pour le sésame. Ce semoir a été développé par l'IRSAT en collaboration avec l'ONG Afrique Verte. Ce semoir est un semoir à ligne continu. Il s'agit en fait d'une adaptation du semoir de fonio.

Helvetas dans le cadre d'un projet financé par ICCO a travaillé sur un semoir à Douze ou treize grain sur le Mali.

La date de semis dans la zone d'étude est fonction de l'avancée des travaux des cultures vivrières. Ce qui fait qu'on note des semis tardifs autour du 15 aout. Si cette période de semis est à la limite de l'acceptable pour les variétés locales est très tardives pour la S42 dont la période de semis recommandée est la période allant du 20 au 30 juillet

La plupart des paysans tirent les semences pour leur prochaine campagne de leur propre parcelle. Ceci a pour conséquence la forte présence de sésame bigarré, issu de la polennisation croisée avec les autres cultures. La composition de ce mélange bigarré est propre au site, car elle dépend de l'apport en nouvelles variétés et des pratiques de sélection des semences des producteurs. Il y aurait des avantages à tirer de l'utilisation d'une semence plus pure d'une variété unique. Les rendements qui peuvent être obtenus lorsqu'on utilise une semence propre sont généralement plus élevés. Enfin la couleur et la taille des graines de sésame sont influencés, ce qui présente aussi un intérêt pour les acheteurs de sésame.

La fertilisation

La majorité des agriculteurs de la zone d'étude n'appliquent pas d'engrais sur leurs cultures de sésame. L'idée que le sésame est une culture qui n'a pas besoin d'engrais

demeure très ancrée et la disponibilité d'engrais est, dans une large mesure, liée à la production de coton. A en croire l'opinion, le sésame semble pouvoir pousser dans des sols moins fertiles et il ne réagit guère à l'apport d'engrais. Le sésame peut être produit sur des sols pauvres et avec peu, voire pas, de mesures de fertilité du sol. Selon une étude réalisée par Helvetas, le taux d'utilisation d'engrais ne dépasse pas les 15%.

Pour ceux qui font la fertilisation, elle est faite avec l'engrais NPK coton.

On enregistre cependant une tentative d'introduction d'un engrais qui serait spécifiquement adapté au sésame. Il s'agit du Bio depositAgro. Ce produit serait aussi recommandé comme fumure d'entretien. Ce produit est commercialisé par la la Société Industrielle et Agricole de l'Afrique de l'Ouest du Burkina Faso (SIAAO-BF) en partenariat avec le **groupe BioDeposit® Ltd** basé en Lettonie. La SIAAO propose une gamme de fertilisant organique 100% BIO et Économique appelé BIODÉPOSIT. Biodeposit existe sous deux formes, L' ELIXIR l'activateur de croissance et L' AGRO le conditionneur du sol. Ces engrais permettent de protéger nos cultures contre les stress climatique, les maladies, neutralise les effets néfastes des pesticides, augmente l'immunité et la capacité de rétention en eau de la plante. Les préconisations sont de 20 sachets de 12,5 ml pour un hectare (2000 F le Sachet)

Pour compléter l'apport de fumure, SIAAO propose le deposit agro. Les préconisations sont de 30 deposit Agro pour 1 ha à 8 000 fCFA . Cet apport en fumure se fait pour une exploitation sur trois campagne



On note un quasi absence de l'épandage de la fumure organique. Le sésame dans la zone d'étude et cultivé quasiment sans fumure de fond. Il est pourtant recommandé d'épandre 2,5 tonne de fumure organique bien décomposée (fumier de parc) par hectare au moment du labour.

Sarclage / désherbage

Le sarclage désherbage se fait:

- manuellement (à la daba) : il prend beaucoup plus de temps et de main d'œuvre ;
- chimiquement avec des herbicides à l'aide d'un pulvérisateur. Dans ce cas l'opération est réalisée après le labour

Plusieurs désherbages devraient être pratiqués à différents moments. Cependant les

exploitations ne sont désherbées que lors des démariages.

Traitements contre les ravageurs et les maladies

Le traitement des maladies et des ravageurs se fait à la (aide de produits toxique très souvent des produits de traitement du coton. De plus en plus, du fait de la faible capacité financière des producteurs on assiste à l'adoption du traitement à la graine de neem. Mais à ce niveau il faut noter le non respect des intervalles de traitement. En effet ce mode de traitement exige plusieurs passage car le produits agirait comme un répulsif.

Récolte Le séchage Battage /secouage et vannage

Les plants de sésame sont coupés à la faucille ou couteau. Ce travail est essentiellement réalisé par les hommes. Le séchage se fait à l'air libre. La plupart des producteurs ne dispose pas d'aire de séchagedédié. Ceci a pour effet la présence de corps étrangerslors du secouage. Le secouage est fait sur des bâches ou sur des terrasses. Ceci est le travail des femmes. Il en de même pour le vannage. Selon les producteurs cette phase des opérations sont les plus pénible d'où la pression des femmes pour l'obtention de très bon prix à la vente. A ce propos l'IRSAT en partenariat avec l'ONG Afrique vertes on mit sur le marché un prototype de crible de pré nettoyage motorisé de sésame secoué. Ce crible permettrait d'obtenir au niveau de la production un produit avec un taux d'impureté de moins de 3%.

Conditionnement Stockage

Le sésame recueillis est condition dans des sacs. Il n'ya pas d'attention particulière cette étape selon les producteurs interrogés. La production est stockée à la maison en attendant la commercialisation.

La vente

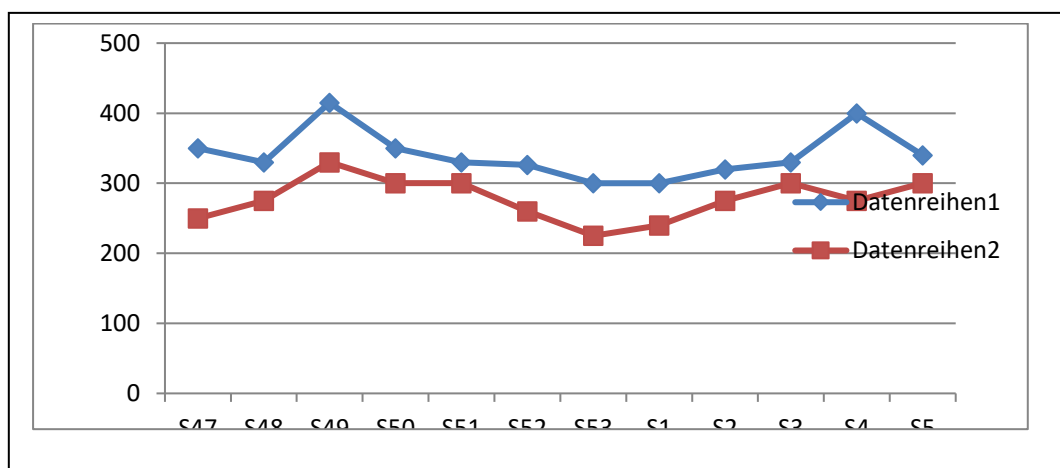
La période de vente s'étend du mois de décembre à Avril. Une partie de la production est vendue pour faire face aux besoins financiers liés à la scolarité et à la fête de fin d'année. La période de vente par excellence s'écoule entre les mois de Janvier à Fin mars. Les produits sont vendus soit à des collecteurs soit à des commerçants de céréales implantés dans les villages. Il faut cependant signalé que ce dispositif pour la vente n'existe dans la région du Sud-ouest. Les producteurs sont obligés d'attendre les acheteurs venant soit de Bobo-Dioulasso soit de Ouagadougou.

Les vente se sont pour la plus part en individuel. On note cependant des initiatives de vente groupé notamment dans les Hauts-bassins à travers la constitution d'un GIE de Producteurs. Ce GIE crée sous l'initiative de l'ONG Afrique Vertes regroupe 1800 producteurs. On a recense également des ventes groupées organisés par l'organisation faitières spécifiquement dans la région du Sud-ouest. Les producteurs recherchent les meilleurs prix possibles et ainsi ils ne livrent qu'une partie de leur production à

leur coopérative et vendent le reste à des agents ou des collecteurs/pisteurs. Les faitières paysannes se trouvent ainsi murées dans un cercle vicieux de faibles volumes. En plus l'absence d'infrastructures de rassemblement faire que les productions ne sont préalablement regroupés rendant l'organisation des vente groupés encore plus difficile quand on connaît la volatilité des prix.

Prix du sésame bord champs Burkina

Périodes	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S53	S1	S2	S3	S4	S5
	Nov	Nov	Dec	Dec	Dec	Dec	Dec	Jan	Jan	Jan	Jan	Feb
	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2015	2016	2016	2016	2016	2016
Prix Max	350	330	415	350	330	326	300	300	320	330	400	340
Prix Min	250	275	330	300	300	260	225	240	275	300	275	300



Position et Stratégie Prix des Producteurs

Les producteurs sont preneurs de prix. Cela veut dire qu'ils subissent le prix. Le prix bord champs est directement influencé par les prix imposés par les exportateurs aux grossistes et aux collecteurs. Cette volatilité serait dû à un soit disant cours international qui n'existe. En effet le prix du sésame est une cotation locale (bourse locale). Une analyse des prix semble laisser apparaitre des prix bord champs fluctuant selon les marchés les moins attractifs. En d'autre terme les exportateurs ne fixent pas le prix en fonction de la destination du sésame mais plutôt s'aligne sur la bourse la plus basse pour déterminer les prix bord champs.

Nonobstant ce fait, on assiste aujourd'hui à un désenchantement des producteurs sur le prix du sésame. En effet l'appréciation du prix se fait sur la base des prix des années précédentes. Pour un produit tel que le sésame de telle référence pour la détermination du

prix n'est pas à propos. Il est plus que nécessaire de renforcer les capacités des producteurs sur les notions de prix de revient unitaire et leur apprendre à intégrer le risque marché dans leur stratégie de fixation de prix.

Ce changement de paradigme dans la fixation des prix si elle ne s'opère, verra accroître la tendance au stockage. Le sésame, de culture de rente deviendrait lentement une réserve de valeur notamment pour les petits producteurs.

Dynamique organisationnelle

Du point de vue de la structuration et de l'organisation de la production, les régions des Hauts-bassins et du Sud-ouest comptent de nombreuses organisations de base. A la faveur de l'accompagnement fourni par le PDA, au Sud Ouest, les groupements se sont regroupés en Union provinciales au niveau du Poni, de la Bougouriba. Ils ont pu créer une Union régionale qui a adhéré à la faitière nationale l'UNAPROSEB.

Quant à la région des Hauts-Bassin les producteurs ne sont pas encore rattachés à cette faitière nationale.

Des entretiens, il ressort que la majorité de ces organisations de base et les unions Régionales n'ont pas un fonctionnement efficient. De nombreux critères de bonne gestion et de bonne gouvernance semblent faire défaut comme l'observation des principes coopératifs, la tenue régulière des assemblées générales et le renouvellement des instances, la transparence de gestion et la capacité financière, la circulation de l'information. On note cependant dans la Région du Sud Ouest des initiatives de développement de services aux membres. Ainsi les Unions départementales notamment celle du Poni s'active dans la mobilisation de crédit pour les membres auprès des institutions de micro finance. L'union régionale s'active dans la mise à disposition de semences de base aux producteurs semenciers membres pour améliorer l'accès des producteurs aux semences améliorées certifiées. L'Union Régionale tente également d'organiser des ventes groupées à travers la recherche d'acheteurs et l'organisation du transport pour les livraisons. Cependant elle reste limitée par sa faible capacité financière.

La région des Hauts-bassins dispose des bases pour développer un réseau fédératif d'unions de Groupements de producteurs qui prendront progressivement en charge l'interface producteur-acheteurs.

Les structures d'appui-conseils et d'accompagnement au niveau de la production

Elles sont nombreuses, avec des missions très diversifiées mais elles visent toute la promotion de la filière sésame. Ce sont des structures dont la genèse et les affiliations

sont diversifiées entre structures techniques de l'Etat, des projets/programmes de développement, des ONG/associations, des structures privées, etc. Elles accompagnent les producteurs avec de l'appui technique et financier, à l'organisation des producteurs, à la facilitation de relations contractuelles, etc. Les principales structures d'appui-conseils et d'accompagnement sont ou ont été:

- le Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles(SP/CPSA),
- le Programme Développement de l'Agriculture / Coopération allemande (PDA),
- l'Institut de Recherche en Science Appliquée et Technologies(IRSAT),
- L'Institut de l'Environnement et Recherches Agricoles (INERA),
- la DOPAIR,
- l'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES),
- le Projet d'appui aux Filières agricoles (PROFIL),
- La Coopération suisse (HELVETAS),
- l'ONG Afrique Vertes,
- les Directions Régionales de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques.

Les services financiers

A l'instar des autres activités agricoles, les producteurs de sésame ne disposent pas d'un dispositif spécifique pour le financement de la production. Les institutions de micro finances sont les principales structures ayant une offre de financement. Cependant les modalités et les conditions en font des services rarement sollicité par les producteurs. On note cependant dans la région du Sud Ouest un début de partenariat entre la Première Agence de Micro Finance et les Unions départementales de producteurs. Cette structure a financé deux campagnes avec l'octroi de crédit aux producteurs sur la base d'une solidarité sur le crédit de chaque producteur. Elle a exigé un dépôt de garanti couvrant le crédit de deux producteurs. Cependant elle refuse de couvrir toute les provinces de la Région notamment la province du Noubiel. Un travail avec cette agence permettrait de connaitre ses motivations et les raisons de ses réticences afin de développer son offre.

On note le financement de producteurs par des commerçants. Ce financement se traduit par une dotation en semences. Cependant il ressort que cette semence est généralement prélevée sur leurs stocks au lieu d'être de la semence acquise auprès des producteurs semenciers certifiés. Ce mode de financement avec de la semence prélevée des stocks a un effet négatif sur les rendements des producteurs.

Les services non financiers au niveau de la production

Au niveau de la qualification des producteurs, des efforts ont été fait pour la maitrise des

itinéraires techniques de production. Des modules de formation ont été développés dans ce sens et une boîte à image est disponible. Si en termes de capacité les efforts sont conséquents, il y a un gap quand il s'agit de la mise en œuvre effective et le suivi des itinéraires notamment sur les questions de choix de terrain, de fertilisation, de périodes de semis et des opérations de post-récoltes.

Pour le traitement des maladies du sésame, un module existe relatif à la technique d'utilisation des grains de neem.

Pour ce qui est du conseil et de la vulgarisation, il faut relever le faible niveau d'implication des services déconcentrés des DRAAH dans l'encadrement des producteurs de sésame. Il n'a été recensé dans aucune des deux directions régionales des CEP sésames contrairement aux autres spéculations.

Pour ce qui est de la conduite des affaires, il faut relever qu'il n'existe pas de modules spécifiques pour accompagner l'entrepreneuriat agricole dans le sésame. Pourtant des solutions existent notamment avec le FBS qui si il est adapté à la filière permettrait un bon accompagnement des producteurs d'autant plus que le sésame se positionner comme une culture de rente comme le cacao ou le coton, pour lesquels cet outil a déjà été adapté.

Au niveau de l'information sur le marché, l'ONG Afrique Vertes avec son bulletin Ngalo donne des informations sur les cours locaux de sésame. Cependant, le bulletin Ngalo fournit une information ex post c'est-à-dire quelle ne fournit pas au jour le jour les cours de sésame dans les différents marchés ou localités. Par ailleurs son format actuel n'est pas accessible au producteur et ne permet pas de soutenir une prise de décision à son niveau. S'inspirer du modèle d'INADES Formation permettrait de mieux informer les producteurs et l'orienter dans ses décisions.

En l'absence d'une offre spécifique de service opérationnel, les développements en cours au niveau de l'IRSAT devraient permettre de développer à partir des équipements en conception, test et diffusion, de développer des modèles d'affaires dans les offres de prestation de services aux producteurs de sésame. Il pourrait s'agir de prestation de services pour les semis, des prestations de services pour le pré-nettoyage de sésame secoué. Les unions de producteurs pourraient développer une offre des services dans ces domaines vu les coûts des équipements et les superficies des exploitations de sésames.

Les maillons en aval ; la transformation du sésame et sa commercialisation

La transformation du sésame

La transformation du sésame est bien connue au Burkina. Avant l'implantation des sociétés spécialisées dans la commercialisation des grains, une bonne partie de la production de sésame graine était transformée.

Les unités de transformations

La transformation du sésame dans la zone d'étude, à l'instar de tout le pays est marginale. Elle est essentiellement artisanale, semi-artisanale et dans une moindre mesure industrielle. Les unités qui interviennent dans cette transformation sont les suivantes dans la zone d'étude:

Structure	NOM & Prénom	Contact	Types de transformation	Localité : Région	Produits
Fédération NUNUNA	Mme DIASSO Diaharatou Ou NIKIEMA Sylvain	50413481 70263421	Industrielle	Léo / Centre Ouest	Huile de sésame
Orokia Traoré/Barro	Orokia Traoré/Barro	76640417	Semi artisanale avec utilisation d'une presse	OrodaraHauts-bassins	Huile de sésame
Société de Transformation Agroalimentaire du Burkina (STAB)	Mr Sory SANOGO	70353599 78108081 etabfs@yahoo.fr	Industrielle	Bobo-Dioulasso / Hauts-bassins	Huile de sésame de marque ETALOR Huile de souchet
Milles Fleures	HIEN Jean	78018031	Semi industrielle	Diébougou / Sud Ouest	Huile de sésame
Groupe des femmes de Diebougou			Artisanale	Diébougou / Sud Ouest	Croquettes

Les technologies de transformation

La transformation semi-artisanale/semi-industrielle est assurée grâce à des moyens semi-mécaniques.

Performance d'extraction

Les performances des unités sont variables. Le rendement des unités de trituration est de 3 Kg de sésame graine pour 1 litre d'huile et 0,66 Kg de tourteau.

Le procédé de filtrage engendre également un autre sous produit : la pâte de sésame utilisée pour la consommation humaine et animale.

L'utilisation des presses motorisées requiert 3 à 3,5 Kg de sésame graine pour 1 litre d'huile.

Le nettoyage

Les opérations de nettoyage des graines se fait généralement à la main dans les unités semi mécanisées et les unités artisanales. .

Le séchage

Le séchage se fait à l'air libre avec l'utilisation d'une étoffe pour éviter les dépôts de poussière et autres impuretés.

La mouture se fait dans les moulins des quartiers. La transformatrice dans ce cas doit veiller à être la première à l'ouverture du moulin pour éviter les mélanges avec les autres produits notamment les céréales, les légumineuses (haricot) et autres oléagineux.

En fonction du type d'unité, l'extraction de l'huile est faite grâce à des équipements rudimentaires (marmite avec utilisation de gaz butane) ou à l'aide d'une presse pour les unités semi Artisanal. Le dispositif est beaucoup plus complexa dans les unités industrielles (exemple: centrifugeuses, purificateurs, etc.) importés ou fabriqués sur place par des artisans locaux.

Les capacités de transformation

Les quantités transformées sont très faible. Dans une unité comme la STAB (Unité industrielle), le sésame torréfié est estimé à 3 sacs de 80 Kg par mois pour une production moyenne de 36 litres conditionnés en bidons de 1 litre. Au niveau des unités artisanales et semi artisanal, les estimations sont faites en assiettée ce qui traduit la faiblesse de la production. D'où une certaine discontinuité dans le cycle de production. Pour les acteurs, cette discontinuité est dû à l'absence de fonds de roulements pour constituer des stocks. Mais une analyse laisse plutôt transparaitre un problème de capacité technique à produire l'huile de sésame suivant certains normes d'une par tune d'un manque d'agressivité commerciale. En effet pour la plus par des unités visitées, la production d'huile de sésame est tune activités secondaires. Les acteurs y voient une niche mais ont de la peine à la développer

Le conditionnement

Le conditionnement de l'huile se fait en des bidons de 1 litre et des bidons de 0,5 litre. Les bidons sont acquis auprès de Fasoplast ou dans les marchés. A ce jour, les emballages fournis sont très peu adapté net ne permettent pas une bonne conservation de l'huile. En effet au bout d'un certain temps, du fait de la nature de l'huile de sésame (produit vivant), on note une altération de la couleur et du gout. Pour palier à cet état de fait une unité comme la STAB a procédé à la réalisation d'un emballé adapté depuis la Cote d'ivoire. Cette unité à

également développé avec les services de la DTA de l'IRSAT | système de conditionnement azoté qui permet une stabilité de l'huile.

Les bidons sont étiquetés avec des étiquettes réalisées dans les imprimeries de la place. Ces étiquettes ne contiennent pas de code barre rendu la commercialisation du produit difficiles dans certains super marché (MarinaMarket) et les vente à l'étrangers.

Les marchés

L'huile de sésame contrairement à ce que l'on pourrait penser est écoulee sur les marchés locaux. Le marché est donc national et les acteurs n'arrivent pas à saisir les opportunités qui existent sur le marché international. En Effet une commande d'un container est au moment de la réalisation de l'étude en souffrance, les acteurs étant incapable d'y faire face dans les règles de l'art.

Les types de transformation

La transformation artisanale

Elle est l'apanage des groupements de femmes ou des femmes transformatrices de produits locaux. Ces transformatrices artisanales utilisent des presses manuelles de faible capacité. La production d'huile est surtout le résultat de la démonstration d'un savoir faire. Les rendements sont relativement faibles. Un litre de sésame nécessite entre 3,3 et 4 Kg de sésame graine. Les quantités triturées annuellement sont estimées à 2 tonnes.

La transformation artisanale se différencie de celle industrielle à plusieurs égards dont le premier élément est le grillage du sésame.

1. Donc, la première opération consiste à chauffer le sésame graine à l'aide d'une poêle.
2. Le sésame graine grillé est pressé manuellement. Il donne l'huile brute et le tourteau.
3. Le raffinage se fait à chaud. L'huile brute est mélangé ave de l'eau et portée à ébullition jusqu'à évaporation complète de l'eau. Après repos, le produit donne de l'huile raffinée et une croûte au fond de la marmite.

Ce procédé est à l'origine du goût amer et une couleur plus rougeâtre de l'huile. L'huile raffinée à chaud présenterait un danger pour la santé humaine.

La transformation semi industrielle

Le processus de transformation est le même si la transformation se fait par filtrage électrique. Sinon, le raffinage manuel se fait selon le processus de raffinage décrit dans le processus de transformation artisanale.

La transformation industrielle

Le processus de transformation est relativement simple et comporte les opérations suivantes:

1. Nettoyage du sésame graine par un souffleur électrique muni de plusieurs tamis. Une perte de 5% est tolérée à ce niveau, Le produit nettoyé passe directement dans la presse. Il en ressort de l'huile brute dirigée vers des cuves de stockage, et du tourteau mis en sac de façon manuelle,
2. L'huile brute subie une opération de raffinage à froid via une presse électrique. Au bout du processus, l'huile raffinée ainsi produite est stockée dans des futs métalliques en attendant son conditionnement. La pâte de sésame, résidu du processus est utilisée dans l'alimentation animale.

Le personnel des unités

Le personnel est un personnel local essentiellement masculin à la STAB. Au niveau des autres unités, le personnel est constitué de femmes regroupés au sein d'un groupement ou de femme employées auprès de femmes transformatrices. Les effectifs au niveau de ces transformatrices tournent autour de 6 femmes payées à la journée à raison de 500 FCFA/jour travaillé

Les installations

Les installations sont composées d'un système de nettoyage du sésame graine, de presses motorisées de 350 Kg / heure, de filtres à huile et de cuves de stockage des huiles brute et raffinée.

L'ensemble de ces équipements sont alimentés par énergie électrique.

Au niveau des autres unités, les équipements sont rudimentaires à part l'existence d'une presse à vis dans certaines unités.

La consommation en grains de sésame

Le record d'approvisionnement en sésame graine s'estime à 1,5 tonne par an, soit 1% de sa capacité. Ceci démontre une sous utilisation chronique liée d'une part à la faiblesse de la production. D'autre part, les prix plus rémunérateurs proposés par les collecteurs privés ont fortement concurrencé l'usine et menacé son approvisionnement. Comme le dit le promoteur, la production d'huile de sésame ne lui assure aucun revenu. C'est juste une position dans la filière pour signaler les possibilités et les capacités dont il dispose.

L'huile de sésame brut dans le monde

Les exportations d'huile de sésame sont estimées à 1 tonne par an depuis 2011. La France était le pays importateurs

La demandes et les marchés

Les principaux pays importateurs d'huile de sésame sont:

Liste des pays importateurs d'huile de sésame

quantités importée d'huile de sésame en Tonnes						
Importateurs	2009	2010	2011	2012	2013	2014
USA	11 834	13 617	12 383	12 731	13 418	13 289
Inde	49	838	94	57	3 995	3 776
Royaume-Uni	2 362	2 389	2 764	2 703	3 113	3 303
Australie	2 241	2 383	2 382	2 128	3 001	2 936
Hong Kong, Chine	2 863	3 081	2 484	2 560	2 447	2 546
Canada	1 523	1 715	1 459	1 611	1 746	2 046
Singapour	1 037	1 233	1 380	1 722	2 063	2 006
Pays-Bas	1 035	1 144	1 402	1 329	1 245	1 977
Chine	1 594	1 114	2 359	2 095	2 245	1 923
Mexique	807	1 697	1 664	1 051	2 103	1 921
Allemagne	1 198	1 537	1 896	1 766	1 675	1 815
Japon	1 852	1 623	1 963	2 484	2 320	1 788
Emirats arabes unis	2 424	1 061	511	Pas de quantité	609	1 731
France	1 247	1 334	1 690	1 710	1 770	1 536
Taipei Chinois	212	916	463	1 111	2 192	1 286
Philippines	534	606	620	719	596	1 211
Belgique	288	345	518	624	885	1 133
Malaisie	949	767	978	881	1 060	1 129
Brésil	614	782	1 023	856	977	748
Arabie saoudite	159	571	610	770	752	737
Pérou	367	391	492	465	541	679

Source : Trade Map

L'offre et les pays fournisseurs

Les exportations mondiales de d'huile de sésame sont passées de 46738 tonnes en 2009 à 69255 tonnes en 2014. Les principaux pays exportateurs sont:

Liste des pays exportateurs d'huile de sésame

quantité exportée, Tonnes						
Exportateurs	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	46 738	56 867	47 359	54 663	65 274	69 225
Tanzanie	-	13 215	475	10 283	11 764	15 299
Mexique	5 453	6 091	7 228	7 253	7 541	8 118
Inde	4 005	2 001	7 166	4 416	6 247	6 993
Japon	5 089	5 949	5 364	5 772	6 580	6 466
Taipei Chinois	5 733	6 441	6 118	7 790	7 723	5 142
Bangladesh	3 562	2 314	35	496	6 037	4 152
Chine	3 022	3 538	3 547	3 806	3 567	3 290
Singapour	2 254	2 597	2 562	2 579	2 818	3 020

Pays-Bas	1 359	1 396	1 456	1 467	1 529	2 134
Etats-Unis d'Amérique	1 238	1 426	1 403	1 368	1 248	1 871
Allemagne	829	905	1 283	1 165	1 197	1 416
Nigéria	93	363	565	180	110	1 233
Malaisie	518	520	788	1 329	780	1 054
France	627	795	640	1 106	1 260	1 027
Viet Nam	762	918	758	Pas de quantité	975	971
Hong Kong, Chine	928	1 334	900	1 110	927	899
Belgique	74	206	717	319	691	746
Royaume-Uni	947	620	574	574	884	726
Malawi	-	-	-	-	-	676
Thaïlande	486	243	2 129	233	368	660
Yémen	211	330	411	512	540	584

Source : Trade Map

L'unité la plus dynamique est celle de Koostaama de l'association Songtaaba Yalgré(ASY) à Ouagadougou. Cette dernière est spécialisée dans la production d'huile biologique de qualité requise et certifiée par ECOCERTSAS (France), sous le label OLEA. Sa capacité de production est supérieure à 60 tonnes/an de sésame graines, avec des niveaux de production allant de 20 à 60 tonnes de sésame graines (correspondant à 6,7 à 20 tonnes d'huile/an).

Les comptes d'exploitation

Les marges unitaires

Suivant les entretiens, les marges unitaires se présentent comme suit :

Quantité de sésame graine (Kg) nécessaire pour produire 1 litre d'huile raffinée	3,0	3,5	4,0	4,5
Prix sésame graine / Kg	400	400	400	400
Cout sésame graine	1 200	1 400	1 600	1 800
Coût nettoyage / Kg	25	25	25	25
Coût total nettoyage	75	88	100	113
prix trituration / Kg	60	60	60	60
Coût total trituration	180	210	240	270
Coût de raffinage / litre	25	25	25	25
Coût total du raffinage	75	88	100	113
Prix de revient d'un litre d'huile raffinée	1 530	1 785	2 040	2 295
Emballage	300	300	300	300
Prix du litre d'huile	1 830	2 085	2 340	2 595
Marge sur le litre	300	300	300	300
Marge sur le Kg de sésame	100	86	75	67

Les marges annuelles

Selon une étude réalisée par le PDA sur la mesure des performances dans le sésame, les marges brutes se présentent ainsi qu'il suit :

Estimation de la marge brute des unités de transformation du sésame

Indicateurs de performance	Unités de production d'huile (F CFA)	Unités de production de galette (F CFA)	Ensemble des unités (F CFA)
Marge Brute Moyenne	738 401	424 300	633 700
Marge Brute Moyenne minimum	48 701 (15 litres d'huile pour 85 kg de sésame)	356 400 Pour 7200 sachets et 144 plats de sésame	48 701
Marge Brute Moyenne maximum	2 315 877 1868 Kg pour 3365 boîtes de sésame	492 200 10368 sachet pour 144 plat de sésame	2 315 877

Source : études Mesure de performance sésame 2015- PDA

Les contraintes dans la transformation

La transformation bute sur plusieurs contraintes notamment:

- Une forte concurrence de l'approvisionnement des unités de transformation par les collecteurs privés ceci d'autant plus que les unités de transformation sont à l'arrêt. Sans doute, pour des questions de rentabilité immédiate, l'approvisionnement des unités de transformation est sacrifié au profit de la vente directe du sésame graine.
- Un rendement à la transformation de 3 à 3,5 Kg de sésame graine pour 1 litre d'huile jugé relativement faible. En effet, en partant de la teneur du sésame en huile (51 à 52%), on s'attend à une proportion d'un litre produit avec 2 à 2,5 Kg de sésame graine. Avec les procédés actuels de transformation, le tourteau renfermerait encore un tiers de la proportion de l'huile contenue dans la graine. Le couplage mécanique (presse) / chimique (solvant) devrait permettre d'améliorer le rendement.
- Une capacité de transformation utilisée à peine à 1% dans les unités industrielle, ce qui pose un problème d'amortissement des équipements.
- Un système de filtrage à chaud dans les unités artisanales présentant des risques alimentaires.

Le niveau du prix de l'huile de sésame (3000 FCFA/L° devrait jouer favorablement sur la compétitivité de la transformation. Si la contrainte majeure qu'est l'urgence pour le producteur de trouver des ressources financières est levée, la transformation sous forme d'huile devrait jouer un rôle moteur dans la croissance de la filière et de surcroît dans la croissance du secteur agricole ainsi que de toute l'économie nationale.

Au vu du faible niveau de la transformation, la grande partie de la production du sésame

est exporté sous forme de grains. Le nettoyage post-récolte, sans être une véritable transformation, reste cependant une opération et une étape fondamentale pour assurer la qualité du sésame commercialisé et exporté.

La commercialisation du sésame grain

L'offre mondiale de sésame graine

L'offre mondiale de sésame graine a atteint 1 764 558 tonnes en 2014. Le continent africain, zone d'approvisionnement en matières premières vient en tête avec une part variant entre 46.5 et 65% sur les sept dernières années. L'Asie suit avec une part variant entre 23,84% et 36,11%. L'Europe est créditée de 2,08 à 2,95% représentant essentiellement des réexportations.

Liste des exportateurs de sésame (quantité exportée, Tonnes)

Exportateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	1 056 627	1 182 369	1 402 661	1 459 346	Pas de quantité	1 598 197	1 764 558
Inde	255 272	177 347	291 987	408 687	327 059	279 727	372 432
Ethiopie	130 977	255 783	228 039	254 127	317 920	240 094	303 755
Nigéria	129 615	110 806	231 854	169 732	241 247	174 074	235 556
Soudan (Nord + Sud)	105 541	125 097	176 874	170 038	Pas de quantité	219 257	122 814
Tanzanie	31 776	71 803	53 767	76 017	76 710	87 727	116 877
Burkina Faso	21 344	49 518	61 298	58 650	98 754	113 093	94 713
Somalie	10 694	4 027	10 260	4 503	7 513	36 535	43 549
Bangladesh	919	4 445	16 726	1 236	Pas de quantité	20 753	40 210
Ouganda	10 249	11 248	12 071	14 878	10 260	22 009	39 833
Chine	42 468	34 048	33 043	33 201	36 933	34 127	34 518
Paraguay	40 287	60 717	35 775	36 758	20 318	21 291	33 376
Pakistan	27 304	29 734	8 193	14 440	22 034	31 985	33 351
Mozambique	26 195	22 061	11 048	15 389	17 465	22 917	33 084
Myanmar			46 376	29 640	33 438	34 215	29 809
Mali	1 882		7 374	7 533	7 074	18 481	27 282
Guatemala	13 345	19 138	23 144	17 956	24 812	34 078	26 057
Venezuela	6 859	7 554	2 958	13 683	-	11 133	22 592
Pays-Bas	15 031	17 151	12 327	14 870	13 368	14 933	15 762
Afghanistan	-	8 931	14 519	11 161	24 547	1 699	13 369
Tchad			144		7 691	11 293	10 760
Egypte	11 191	12 130	11 282	7 472	6 208	8 884	10 352
l'Afrique Agrégation	491352	675031	828014	806623		1038666	1062790
Part Afrique	46,50%	57,09%	59,03%	55,27%	#VALEUR!	64,99%	60,23%

l'Asie							
Agrégation	349 678	281 908	451 590	526 944		432 859	548 779
Part Asie	33,09%	23,84%	32,20%	36,11%	#VALEUR!	27,08%	31,10%
l'Europe							
Agrégation	29 863	34 934	29 166	30 861	32 676	33 960	36 940
Part Europe	2,83%	2,95%	2,08%	2,11%	#VALEUR!	2,12%	2,09%

Source : Trade Map

Le marché international de sésame

Les échanges internationaux

Le sésame fait l'objet de transaction commerciale depuis fort longtemps. Ceci s'explique par le fait qu'il a joué un rôle très important dans le sacré des peuples depuis les temps anciens. En Inde, il représente une forte valeur commerciale et était exporté en Europe par les marchands à travers la Mer Rouge. En Perse et en Egypte, une partie de la production était exportée vers les ports d'Italie pour l'alimentation. Les graines de sésame occupaient également une place importante dans la cuisine populaire des grecs et des romains.

Aujourd'hui, le sésame continue encore d'être très prisé sur le marché mondial. Cependant, les échanges internationaux ne portent que sur 25% de la production mondiale, ce qui indique l'importance de l'autoconsommation des pays producteurs, notamment l'Asie (Inde 71 % de sa production, Chine 81 %, Myanmar 82 % et l'Afrique: Soudan (61 % et Ouganda 90%).

Les transactions touchent essentiellement les graines (64%) suivies de loin par les tourteaux (23%) et l'huile (3%)

Les exportations de graines sont largement en hausse avec la dominance de 6 pays sur le marché : Inde, Ethiopie, Nigeria, Soudan, Tanzanie et le Burkina Faso.

Il a été constaté que la consommation domestique sous différentes formes croît en fonction de l'évolution du niveau de vie, notamment en Asie, raréfiant les exportations de ces pays producteurs et les obligeant parfois à importer comme c'est le cas de la Chine.

Liste des pays importateurs de grains de sésame (quantité importée, Tonnes)

Importateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	1 079 172	1 169 881	1 323 127	1 360 410	Pas de quantité	1 455 961	1 632 518
Chine	214 187	311 271	390 708	389 291	395 648	441 112	568 791
Japon	185 105	128 917	161 433	164 097	158 820	141 577	168 223
Turquie	80 194	91 954	102 058	101 160	115 583	106 845	110 923
Corée	63 949	72 966	77 747	81 941	73 401	77 881	83 943

Taipei Chinois	29 396	43 025	44 363	39 847	38 736	38 993	64 364
Israël	36 868	36 065	42 573	47 264	48 003	55 348	54 062
Inde	5 408	11 954	9 035	116	10 029	76 565	53 412
Grèce	29 271	33 660	31 238	23 035	30 550	39 352	33 424
Etats-Unis d'Amérique	37 936	35 964	37 003	36 875	35 211	34 545	33 262
Allemagne	26 570	22 922	29 029	31 000	29 681	31 094	33 159

Source : trade map

65% pour-cent des importations de graines sont réalisées par le la Chine, Japon, la Turquie, l'Union Européenne. la demande en Chine est en forte augmentation, ce qui pousse les acheteurs opérant pour de grands groupes chinois à s'implanter en Afrique et notamment dans sa partie Ouest.

Les prix élevés pratiqués par les pays d'Amérique Latine tendent à freiner leurs exportations au profit des importations d'origine africaine.

Les perspectives mondiales tendent donc à montrer que l'Asie est bien en mesure d'assurer l'augmentation de la demande. La Chine importe des quantités de plus en plus importantes. Le Vietnam n'arrive pas à développer sa production. L'Inde rencontre de plus en plus de difficultés à exporter du fait de la mauvaise qualité de son sésame (amertume et pesticides importants). Elle doit écouler sa production sur les marchés moins porteurs où les contrôles sanitaires sont moins sévères. L'Afrique, notamment l'Ouest (les problèmes politiques du Soudan ayant diminués ses possibilités d'exportation) est en bonne posture pour pouvoir répondre à cette nouvelle demande. Elle a pour avantage de produire un sésame de qualité, sans amertume, de couleur claire et avec peu de pesticide. Mais, seuls les pays qui amélioreront leur sélection variétale (éviter la production de sésame bigarré de mélange variétal), se doteront d'une organisation fiable et systématiseront le nettoyage mécanique pourront profiter de cette envolée du marché.

Les déterminants de la demande et des prix

La demande mondiale de sésame graine et des sous-produits est constamment en hausse. Actuellement, elle est de loin supérieure à l'offre. Les grands producteurs asiatiques sont incapables de faire face à cette demande sans cesse croissante. La qualité des graines d'origine diverses varie en fonction de la variété et des conditions de traitement et de récolte. Au plan commercial, il existe deux grandes classes suivant le type du produit :

- «Nature » : graines non décortiquées
- «Décortiquées » : graines blanchies dont le négoce porte sur moins de 10% des graines commercialisées.

Les pays importateurs cherchent les graines « nature » avec une pureté minimum de 99,5 % et des graines « Décortiquées » d'une pureté de 99,8 à 99,9 %.

Les exigences en matière de qualité sont très contraignantes et portent sur la couleur (les variétés à graines blanches sont plus prisées sur le marché mondial et s'échangent à des prix beaucoup plus élevés), le goût (absence d'amertume surtout), la taille, la teneur en huile, l'absence de moisissures, l'absence de matières étrangères et de résidus de pesticides.

Il est cependant important de noter que le niveau de l'offre joue un rôle très important car le marché est étroit et fortement demandeur.

Le marché d'exportation de sésame graine de l'Afrique

Une synthèse des exportations africaines est proposée dans le tableau. Les exportations africaines sont dominées essentiellement par l'Afrique de l'Est. En effet, l'Ethiopie, le Soudan et la Tanzanie totalise à elles seules plus de la moitié de l'offre de sésame graine africaine.

Pays africains exportateurs de sésame (quantité exportée, Tonnes)

Exportateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	1 056 627	1 182 369	1 402 661	1 459 346	Pas de quantité	1 598 197	1 764 558
Afrique Agrégation	491 352	675 031	828 014	806 623		1 038 666	1 062 790
Ethiopie	130 977	255 783	228 039	254 127	317 920	240 094	303 755
Nigéria	129 615	110 806	231 854	169 732	241 247	174 074	235 556
Soudan (Nord + Sud)	105 541	125 097	176 874	170 038	Pas de quantité	219 257	122 814
Tanzanie	31 776	71 803	53 767	76 017	76 710	87 727	116 877
Burkina Faso	21 344	49 518	61 298	58 650	98 754	113 093	94 713
Somalie	10 694	4 027	10 260	4 503	7 513	36 535	43 549
Ouganda	10 249	11 248	12 071	14 878	10 260	22 009	39 833
Mozambique	26 195	22 061	11 048	15 389	17 465	22 917	33 084
Mali	1 882		7 374	7 533	7 074	18 481	27 282
Tchad			144		7 691	11 293	10 760
Egypte	11 191	12 130	11 282	7 472	6 208	8 884	10 352
Togo	1 414	211	3 068	9 078	6 715	9 436	9 968
Guinée	316	679	1 155	951	-	826	3 636
Sénégal	1 395	3 241	6 663	2 063	4 715	14 304	2 591
Niger	942	149	114	975	2 184	1 844	1 229
Guinée-Bissau					386	159	1 216
Bénin	-	-	95	264	410	1 101	1 111
Djibouti		114	380	196		665	1 007
Kenya	4 468	5 328	4 475	4 723		4 213	893

Source ; Trade map

Au niveau de l'Afrique de l'ouest, les exportations sont de l'ordre de 37% en 2014. Cette offre globale est portée par le Nigéria troisième pays exportateur avec 13% du volume

continental et du Burkina Faso au cinquième rang continental avec 08,91 % en 2014 des exportations. L'Ouganda exporte entre 5 000 et 8 000 tonnes par an. Le dernier peloton est constitué du Niger, la Guinée Bissau, le Benin, Djibouti et le Kenya.

La demande mondiale de sésame graine

Le tableau ci-dessous montre la répartition mondiale de la demande de sésame. Les importations mondiales de sésame ont été estimées à 1 633 000 tonnes en 2014. L'Asie se taille la part du lion avec 1306000 tonne des importations sauf en 2014.

Quatre grandes zones se distinguent dont la première est la zone Chine / Japon / République de Corée. La deuxième zone serait le moyen orient notamment la Turquie, les pays arabes et l'Israël. La troisième zone est composée du continent américain avec les USA, le Canada et le Mexique. Ces trois zones concentrent la presque totalité de la demande.

Les caractéristiques sus évoquées illustrent le fait que la demande est portée dans une large mesure par les pays en voie de développement.

Liste des importateurs de sésame (quantité importée, Tonnes)

Importateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	1 079 172	1 169 881	1 323 127	1 360 410	Pas de quantité	1 455 961	1 632 518
Chine	214 187	311 271	390 708	389 291	395 648	441 112	568 791
Japon	185 105	128 917	161 433	164 097	158 820	141 577	168 223
Turquie	80 194	91 954	102 058	101 160	115 583	106 845	110 923
Corée	63 949	72 966	77 747	81 941	73 401	77 881	83 943
Taipei Chinois	29 396	43 025	44 363	39 847	38 736	38 993	64 364
Israël	36 868	36 065	42 573	47 264	48 003	55 348	54 062
Inde	5 408	11 954	9 035	116	10 029	76 565	53 412
Grèce	29 271	33 660	31 238	23 035	30 550	39 352	33 424
Etats-Unis d'Amérique	37 936	35 964	37 003	36 875	35 211	34 545	33 262
Allemagne	26 570	22 922	29 029	31 000	29 681	31 094	33 159
Iran			24 999	35 630			31 494
Jordanie	13 456	11 961	19 316	21 368	20 319	23 479	26 491
Liban	16 030	21 731	22 340	21 911	23 229	24 182	24 978
Pays-Bas	20 253	12 952	18 113	17 352	15 388	27 268	22 185
Mexique	23 692	19 237	11 861	19 169	16 318	16 019	20 115
Egypte	24 080	18 570	21 929	27 187	Pas de quantité	22 106	19 603
Guatemala	9 755	9 591	8 764	18 812	9 282	11 061	15 177
Thaïlande	5 273	7 665	8 766	5 644	8 404	11 792	14 074
Arabie saoudite	31 697	24 098	29 664	34 571	42 171	40 369	12 363

Tunisie	10 774	11 703	9 653	13 691	14 578	11 952	12 064
Pologne	10 237	11 244	10 188	10 346	9 454	11 020	10 932
Viet Nam	3 616	2 730	1 713	3 074	Pas de quantité	5 094	10 633
Russie	6 200	4 646	5 661	7 902	9 090	8 603	10 409
Emirats arabes unis	8 591	12 935	17 259	15 438	29 426	11 211	10 205

Source : Trade map

Dans le continent asiatique, le Japon et la Chine sont les principaux demandeurs. Si la demande est relativement stable pour le premier, la Chine quant à elle affiche une demande à croissance très rapide. Ces deux pays sont suivis par la République de Corée. Les importations de l'Inde sont relativement faibles.

L'Europe et l'Amérique ont des demandes relativement équivalentes.

Au moyen orient, la demande de la Turquie, des pays arabes et de l'Israël dans la zone du moyen orient atteint plus de 250 000 tonnes par an. En effet, la demande annuelle est relativement forte notamment dans les pays comme la Turquie (110 000 tonnes), la Syrie, l'Arabie Saoudite et l'Israël (entre 25 000 et 55 000 tonnes), la Jordanie, le Liban et le Yémen (entre 12 000 et 15 000 tonnes).

En Europe, la zone ouest concentre la moitié de la demande, suivi de la zone sud avec le quart de la demande continentale ; les parties nord et Est se partagent le quart restant. La demande est essentiellement tirée par les pays de l'Union européenne. L'Allemagne et les Pays Bas viennent en tête avec plus de 22 000 tonnes / an, suivi de la Pologne avec une demande annuelle légèrement supérieure à 10 000 tonnes. Le Royaume Uni, la Suisse, la France et l'Italie arrivent en troisième rang avec un volume annuel des importations variant entre 5 000 et 8 000 tonnes dans chaque pays.

La commercialisation du sésame du Burkina Faso

La production nationale de sésame est en très grande majorité exporté sous forme de grains après collecte, nettoyage et exportation. Le tableau ci dessous donne une idée de l'ampleur des exportations

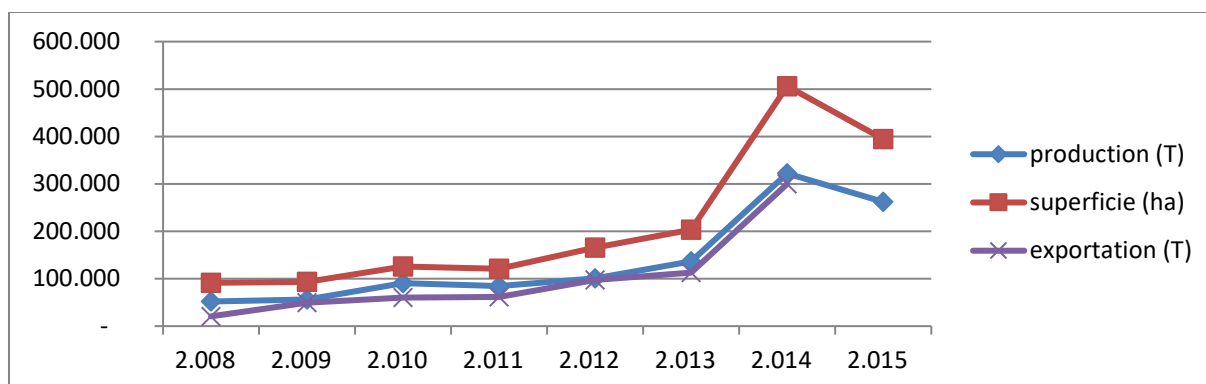
Les échanges internationaux

Statistique exportation de sésame

	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
production (T)	51 924	56 252	90 649	84 759	100 488	136 686	321 837	262 044
superficie (ha)	91 384	93 384	125 471	120 750	165 575	203 449	506 095	394 425
Importation (T)			317	112	698	840	154	

exportation (T)	20 686	49 355	59 994	61 767	97 131	113 092	300 000**4
-----------------	--------	--------	--------	--------	--------	---------	------------

Source Apex et estimations PDA



Sur la base du tonnage de grains de sésame exporté (base Apex), Le pays se classe ainsi au rang de 6^{ème} mondiale derrière l'Inde, l'Ethiopie, Le Nigéria, le Soudan et la Tanzanie. En tenant compte de Valeur, le rang du Burkina pas de 6^{ème} à 8^{ème}. Ceci traduit la faible qualité du sésame en comparaison avec ceux des autres pays. Les tableaux des exportations se présentent comme suit:

Les acteurs du marché international

L'offre mondiale se présente ainsi

Exportateurs	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Inde	177 347	291 987	408 687	327 059	279 727	372 432	
Ethiopie	255 783	228 039	254 127	317 920	240 094	303 755	
Nigéria	110 806	231 854	169 732	241 247	174 074	235 556	
Soudan (Nord + Sud)	125 097	176 874	170 038	Pas de quantité	219 257	122 814	
Tanzanie,	71 803	53 767	76 017	76 710	87 727	116 877	
Burkina Faso	49 518	61 298	58 650	98 754	113 093	94 713	
Somalie	4 027	10 260	4 503	7 513	36 535	43 549	
Bangladesh	4 445	16 726	1 236	Pas de quantité	20 753	40 210	
Ouganda	11 248	12 071	14 878	10 260	22 009	39 833	
Chine	34 048	33 043	33 201	36 933	34 127	34 518	
Paraguay	60 717	35 775	36 758	20 318	21 291	33 376	26 818
Pakistan	29 734	8 193	14 440	22 034	31 985	33 351	
Mozambique	22 061	11 048	15 389	17 465	22 917	33 084	
Myanmar		46 376	29 640	33 438	34 215	29 809	

⁴ Les données de l'exportation sont une estimation des structures d'appui, le chiffre de l'Apex indiquant des exportations en 2014 de 94714 tonnes.

Mali		7 374	7 533	7 074	18 481	27 282	
Guatemala	19 138	23 144	17 956	24 812	34 078	26 057	
Venezuela	7 554	2 958	13 683	-	11 133	22 592	
Pays-Bas	17 151	12 327	14 870	13 368	14 933	15 762	
Afghanistan	8 931	14 519	11 161	24 547	1 699	13 369	
Tchad		144		7 691	11 293	10 760	
Egypte	12 130	11 282	7 472	6 208	8 884	10 352	

Source : Trade Map

Le marché du sésame du Burkina

Le sésame du Burkina est essentiellement exporté vers les pays de l'Asie, Singapour, Chine, Japon, Inde... Le tableau ci-dessous donne une répartition du marché du sésame du Burkina.

Pays importateurs du sésame du Burkina

Importateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	21 344	49 518	61 298	58 650	98 754	113 093	94 713
Singapour	9 989	8 936	17 453	20 145	28 226	37 730	22 983
Togo	12		7 488	11 230	17 834	12 522	21 957
Chine	324	582	1 096	3 055	15 028	5 664	16 991
Japon	1 884	1 798	1 209	4 168	4 266	33 292	15 438
Ghana	5 803	21 053	21 209	10 887	15 199	11 538	5 733
Turquie	193	2 839	1 095	1 064	285	3 410	4 914
Corée du Nord	-	-	-	-	-	-	3 375
Suisse	620	700	2 797	559	960	1 038	1 205
Royaume-Uni	-	-	507	40	-	-	452
France	126	271	143	293	145	347	449
Taipei Chinois	-	133	-	-	95	1 140	306
Pologne	-	-	-	-	-	72	252
Bénin	-	-	-	-	-	784	169
Côte d'Ivoire	200	2 074	689	246	-	1 018	100
Allemagne	18	54	55	344	833	144	90
Hong Kong, Chine	-	-	-	-	38	-	80
Liban	-	569	109	-	-	38	57
Israël	286	405	1 196	1 079	76	-	38
Jordanie	-	-	-	8	50	-	38

Source : Trade Map

Dans ce tableau, certains pays africains semblent capter une part importante des exportations du Burkina. Il s'agit du Togo et du Ghana. On note que ces pays aussi sont les principaux ports d'expédition du sésame du Burkina. Des échanges avec certains

grossistes, il s'agirait de pays de transit pour des exportations vers la Chine. Ce phénomène est dû au fait de l'absence de coopération entre la Chine et le Burkina. Ce fait engendre des taxes supplémentaires pour les produits issus directement du Burkina.

La lecture du tableau présente un accroissement constant des exportations jusqu'en 2013 puis une inflexion en 2014. En l'absence des données de 2015, on ne peut se prononcer de façons claires sur les tendances pour les années à venir. Si les données de l'Apex sur les exportations de 2014 sont confirmées cela traduirait une offre plus forte sur le niveau des exportations. En tout état de cause, les acteurs gagneront à développer le marché pour assurer une pérennité de la filière. En effet, après la chute des prix, ou du moins leur normalisation, les producteurs auront des difficultés si à cela s'ajoute des problèmes de méventes des stocks.

Analyse de la concurrence sur les trois premiers marchés Singapour, Chine Japon.

Le Burkina Faso est au 9 eme rang pour la demande du marché de Singapour.

Liste des marchés fournisseurs de sésame pour Singapour

Exportateurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Monde	5842	6249	6824	6198	6335	5802	7018	6321
Inde	1792	3859	2658	2242	3291	2008	2131	3131
Myanmar	1999	228	855	267	746	772	1165	865
Nigéria	257	526	357	798	234	595	386	716
Pakistan	614	551	937	54	677	1182	717	599
Bangladesh	0	0	267	183	57	0	200	288
Chine	206	174	147	155	130	119	122	138
Mozambique	0	93	108	108	0	140	57	121
Sri Lanka	0	0	133	1196	171	0	513	114
Burkina Faso	0	0	0	0	0	55	227	109

Source Trade Map

Les principales pays concurrents du Burkina est le Nigeria dans la région Afrique de l'Ouest. En termes de prix, le sésame du Burkina paraît plus cher que le sésame fournit par le Nigeria. Les valeurs unitaires du sésame origine Burkina ne sont pas de 1182 USD en 2012 à 2055 en 2014 contre 1235 en 2012 à 1869 en 2014. Si à cela s'ajoute un problème de qualité, alors le sésame du Burkina est moins compétitif que le sésame du Nigeria en termes de capacité d'offre et de prix.

Valeur unitaire, Dollar Américain/Tonnes										
Exportateurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Valeur importée en 2014,	Quantité importée en 2014, Tonnes
Monde	943	1 485	1 234	1 272	1 303	1 473	1 744	1 916	12 109	6 321

Inde	895	1 388	1 145	1 112	1 096	1 308	1 725	1 835	5 745	3 131
Myanmar	820	1 307	1 202	1 277	1 323	1 408	1 681	1 990	1 721	865
Nigéria	1 035	1 359	1 213	1 335	1 291	1 235	1 593	1 869	1 338	716
Pakistan	954	1 289	1 157	1 204	1 232	1 259	1 727	1 865	1 117	599
Chine	1 587	2 425	2 361	2 497	2 731	2 891	3 000	3 290	454	138
Bangladesh			640	650	579		805	1 087	313	288
Mozambique		1 495	1 120	1 426		1 414	1 649	1 876	227	121
Burkina Faso						1 182	1 555	2 055	224	109
Mexique	1 765	2 904	2 593	2 548	2 622	2 741	2 866	4 447	209	47
Sri Lanka			1 113	1 101	1 234		1 713	1 719	196	114
Thaïlande	1 430	1 741	1 732	2 202	2 288	2 500	3 231	3 386	193	57

Source Trade Map

Le Marché Chinois

Sur le marché Chinois, le Burkina Faso se classe au 24 eme rang des pays fournisseurs. Le Pays en Afrique de l'Ouest vient derrière le Togo, Le Nigéria et le Mali. Ce marché ne devrait pas pour autant être négligé (D'autant plus si le sésame du Togo est celui du Burkina) car la chine représente est le premier importateur de sésame. Au vue des performances du Mali, du Niger et du Togo sur ce marché, le Burkina a un fort potentiel sur ce marché. Une autre stratégie pourrait consister à des partenariats avec des exportateurs du Togo pour la constitution des stocks à destination de la chine.

Le Marché Japonais

Le Burkina Faso occupe une place significative dans les importations japonaises de graines de sésame. Sur la plan mondiale le pays occupe le 5 eme rang et sur la plan africain le 3 eme rang après le Nigeria et la Tanzanie.

Tableau des importations de sésame du Japon en tonnes

Exportateurs	2011	2012	2013	2014	2015
Monde	284 745	Pas de quantité	Pas de quantité	Pas de quantité	296 328
Nigéria	47 312	52 692	43 733	52 692	55 754
Australie	78 081	109 361	101 716	61 982	43 187
Tanzanie,	20 298	25 352	11 442	33 911	36 034
Etats-Unis d'Amérique	35 982	5 908	2 441	28 985	31 536
Burkina Faso	19 931	15 855	25 281	19 328	26 429
Brésil	240	555	-	14 009	26 376
Paraguay	36 058	18 204	12 357	17 591	14 201
Guatemala	3 833	10 923	15 010	8 889	13 413
Mozambique	869	1 596	3 814	4 178	7 365
Myanmar	13 584	12 833	10 623	9 126	5 973
Canada	4 996	4 847	5 026	4 318	5 390
Pakistan	2 676	1 500	770	2 654	3 733

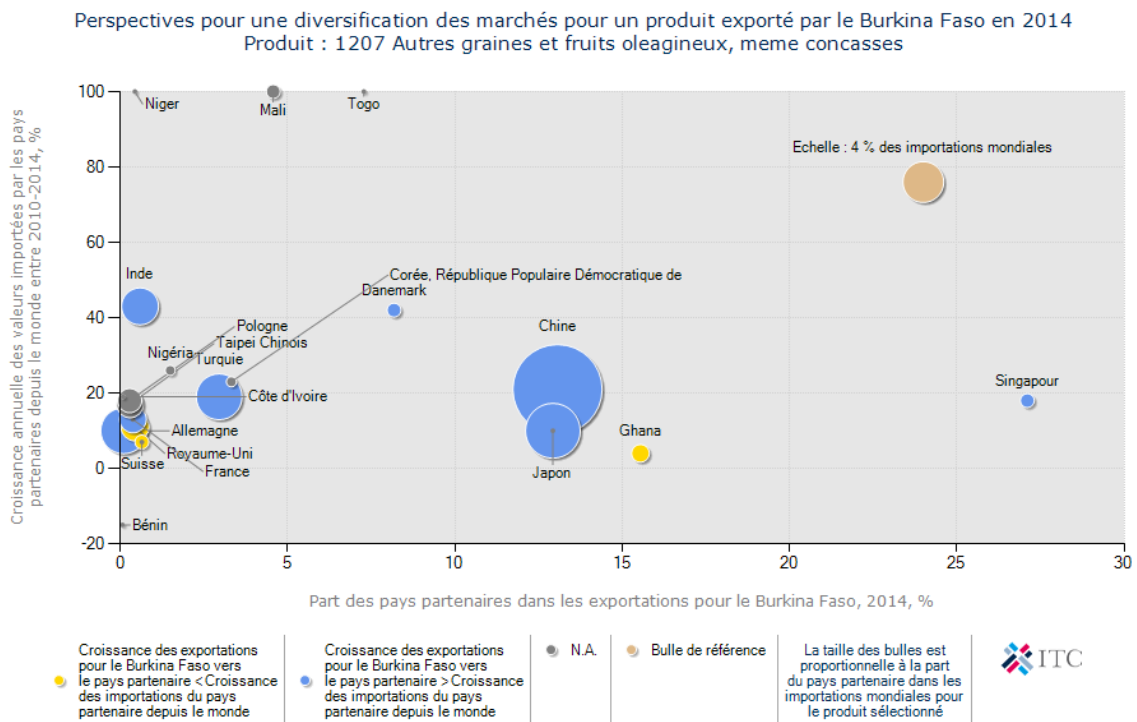
Ethiopie	2 399	6 390	4 215	5 071	3 534
----------	-------	-------	-------	-------	-------

Source trademap.

En termes de prix, le Burkina offre le meilleur prix par rapport à ses concurrents africains. Le défi du pays reste les défis de la qualité et de la diversité de l'offre en sésame. Ce chantier pourrait permettre au pays d'améliorer de façons substantiel s'apart de marché source marché. En rappel la croissance annuelle des importations du Japon est de 14%. Il faut garder aussi en mémoire le problème de salmonelles du sésame qui aurait été introduite au Japon par le sésame d'origine Burkina. Au stade actuel des investigations, le sésame incriminé serait plutôt venu du Mali. D'où la nécessité de mettre en place un dispositif de traçabilité allant du producteur à l'exportateur. Cette initiative est en cours de mise en œuvre et un code de traçabilité est en train d'être mise en place par l'ANACESB

Perspectives de diversification des marchés

Le graphe des perspectives de diversification des marchés pour le Burkina se présente comme suit,



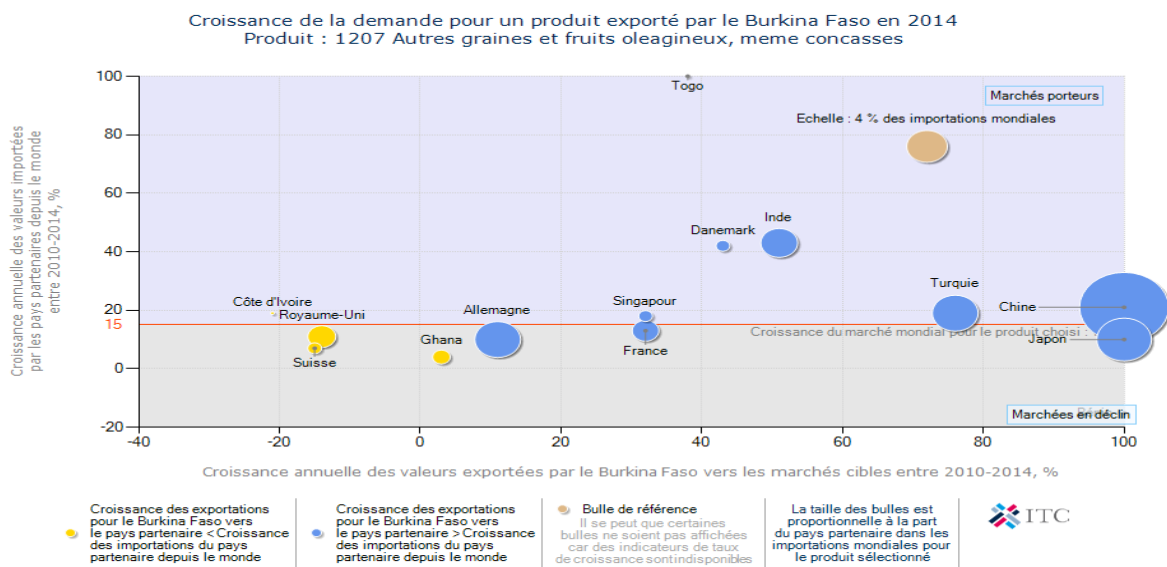
Extrait de ITC / Trade Map

Il ressort de ce graphe que les marchés porteurs pour le Burkina sont:

1. La chine: avec 21,06% des importations mondiales de grains de sésame et une croissance des importations de 21% par an, sa part dans les exportations du Burkina représente 13,07%.

2. Le Japon avec une croissance annuelle des importations de 10%, 12,98 % des exportations depuis le Burkina et 7,8% des importations mondiales
3. La Turquie avec 2,96% des exportations depuis le Burkina, une croissance des importations de 19% avec 5,1% des importations mondiales
4. L'Allemagne avec 0,11% des exportations depuis le Burkina, une croissance annuelle des importations de 10% et 5,2% des importations mondiales
5. L'inde avec à, 59% des exportations depuis de Burkina, une croissance des importations de 43% et 3,2% des importations mondiales.

Ces pays représentent pour le commerce international de grains de sésame les marchés porteurs



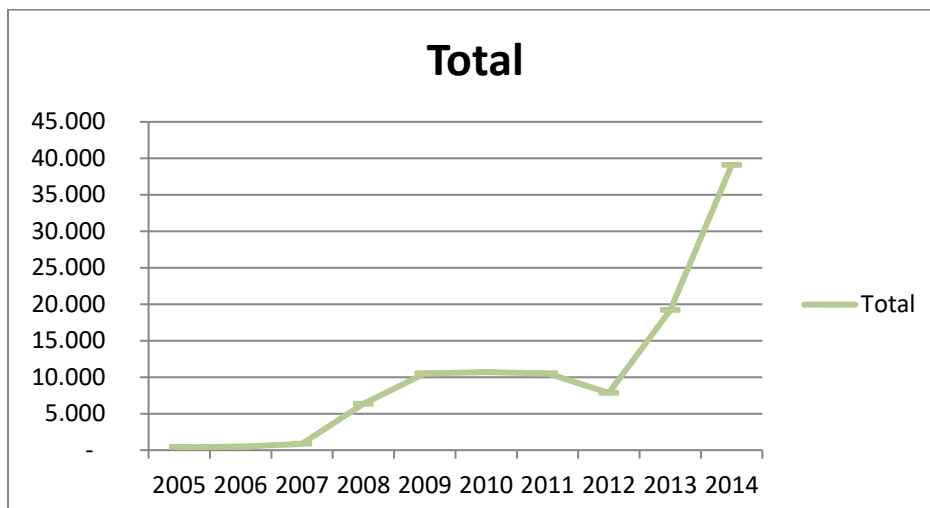
Source : ITC/ Trade Map

Les acteurs de la commercialisation du sésame dans les deux régions

Avec quelques nuances, On rencontre la même structure d'acteurs opérant dans secteur de la commercialisation des grains de sésame dans la région des Hauts-bassins et du Sud ouest, avec une concurrence relativement forte au stade de la collecte. Ce dispositif met ainsi en contact des opérateurs informels avec des entrepreneurs du secteur "moderne".

Il ressort que les volumes disponibles auprès des producteurs des régions des Hauts-bassins et du Sud Ouest sont de l'ordre de 39076,65 tonnes (X% de la production nationale) de graines de sésame

Evolution de l'offre de sésame de la région des Hauts-bassins et du sud-ouest



Cette offre est produite par les nombreux producteurs de sésame, (de nombreux paysans principalement pauvres).

On rencontre de façon globale les mêmes acteurs dans la commercialisation du sésame au plan national avec plus ou moins des nuances. Les acteurs de la commercialisation dans la zone d'étude comprennent

Les collecteurs ou pisteurs présents dans les départements et villages.

Ils achètent le sésame bord champ avec les producteurs. Ils le conditionnent / reconditionnent en sacs de 80 kg environ avant leur mise en vente. Ils agissent le plus souvent comme des employés/intermédiaires affiliés à des commerçants/exportateurs car leur fonds de roulement provient le plus souvent des commerçants des marchés importants, mais par moment aussi des grossistes et même des sociétés d'exportation directement. Ils achètent le sésame au Kg pour la plus part d'entre eux. Cependant dans la région du Sud-ouest ils tentent de procéder à des achats à la boîte de tomate estimée environ à 1,5 kg. Ce sont pour la plus part des jeunes qui se mettent en relation directe avec les producteurs en sillonnant les brousses avec leur motocyclette. Leur présence est très localisée et ils ne sont signalés que dans les zones extrêmes loin des grands centres urbains.

Concernant l'écoulement, les produits de collecte sont exports vers les commerçants des marchés locaux ou des grands centres urbains. Pour la région du Sud-ouest les produits de la collecte sont exportés soit sur Bobo-Dioulasso soit vers Ouagadougou en l'absence de commerçants de sésame installés.

Les commerçants des marchés des centres urbains.

Ils parviennent à constituer d'importants stocks de sésame achetés auprès des producteurs et des collecteurs. Ces stocks sont par la suite vendus aux commerçants grossistes ou

directement aux exportateurs. Chacun de ces commerçants achète en moyenne 300 à 600 sacs (de 80 kg) de sésame par campagne. Ces commerçants emploie en moyenne 3 à 4 jeunes et dispose d'un effectif de 2 à 3 femmes pour le nettoyage du sésame acheté ou collecté. Les jeunes employés sont payés à la journée par sac acheté à raison de ... FCFA/Sac. Les femmes quand à elles reçoivent 250FCFA par sac nettoyé. Le nettoyage est à la charge du collecteur pour le sésame reçu des collecteurs. Dans le cas du sésame reçu directement des producteurs, le prix d'achat est fonction d'une évaluation du taux d'impuretés. Dans ce cas le commerçant supporte les frais de nettoyage.

Les produits seront vendus soit à des grossistes soit à des exportateurs. La décision de vendre à l'un ou à l'autre est fonction des capacités financières du commerçant. Il ressort des délais de paiement imposé par les exportateurs alors que les transactions sont réalisées comptant avec les grossistes.

Comme indiqué plus haut, ce maillon est absent au niveau de la région du Sud-ouest. Ce phénomène semble dû au développement tardif de la filière dans la zone. L'amorce de développement à partir de 2012 a été anéantie par les fortes fluctuations des prix entre 2013 et les années suivantes. Par ailleurs l'éloignement avec les grossistes et les exportations rendent difficile la maîtrise des prix compte tenu du temps que nécessite la constitution d'un stock significatif et la livraison aux grossistes ou exportateurs.

Avec des investissements sommaires constitués de la construction d'un magasin servant de bureau et de local de stockage et la constitution d'un fonds de roulement. De l'estimation des volumes d'affaires (entre 300 et 600 sac l'an), leur chiffre d'affaires peut s'estimer en moyenne à 75 Millions de FCFA par An., l'activité de commercialisation du sésame est saisonnière et occupe 1/3 de son temps pendant les périodes d'intense activité. Le poste charge le plus élevé est le transport avec des couts de 500 FCFA par sac pour le volet Village centre Urbain et 250 à 350 Magasin centre grossiste ou d'export.

Selon une estimation du secrétaire Général, On dénombre à ce jour une près de 110 de commerçants dans la région des Hauts-bassins membre du GESB.

Les grands commerçants grossistes Bobo-Dioulasso.

Ce sont des commerçants individuels de produits du cru, notamment des céréales et des oléagineux dont le sésame. Le rôle de ces grossistes consiste en l'achat du sésame, son stockage et sa revente aux sociétés d'exportations.

Les volumes rassemblés par les grossistes sont généralement destinés aux exportateurs tels que OLAM, SAFCOD, SUCOTROP

Le sésame traité a plusieurs origines:

- Origine collecteurs liés

- Origine collecteurs privés
- Origine commerçants
- Origine Mali.

Le nombre de ces sociétés individuelles varie d'une campagne à l'autre. Au moment de l'étude, les grossistes de la ville de Bobo-Dioulasso étaient estimés à une quinzaine d'opérateurs dont une femme. Ils arrivent à traiter un volume achats-ventes moyen de 1500 tonnes. La marge brute réalisée est évaluée à un minimum de 37 500 0000 FCFA. Cette estimation est faite sur la base d'une marge unitaire de 25 FCFA/kg. Ce qui n'est que la marge réalisée quand ils s'approvisionnent auprès des commerçants. Alors que ces commerçants s'approvisionnent aussi de façon directe (Producteur au Grossiste) ou auprès des collecteurs.

Ces commerçants disposent d'un personnel qui peut être regroupé en deux catégories. Le personnel d'appui regroupant pour la plupart une secrétaire, un agent comptable et un agent de liaison. Ce personnel dispose d'un salaire fixe mensuel.

Au niveau du personnel opérationnel on enregistre des personnel chargé du pesage du contrôle de la propreté d'une part, un personnel chargé de la manutention (charge décharge), une personnel pour les opérations de livraison constitué de 02 chauffeurs. Ce personnel est essentiellement constitué de jeune. Ils sont pour la plupart rémunéré au sac à raison de 25 FCFA Par sac. Une dernière catégorie de personnel est constituée par un réseau de femmes chargées des opérations de nettoyage au tamis. D'un effectif moyen de 50 personnes, ces femmes sont payés au sac nettoyé à raison de 250 FCFA /sac. Le volume de traitement journalier par femme peut atteindre les 20 sacs par jour.

Pour ces catégories de personnel, les conditions de travail sont très difficiles avec pour seul matériel de protection un cache nez acheté dans les commerces.

Les investissements à leur niveau sont assez importants. En termes d'infrastructures, ils ont investi dans l'acquisition de terrain de superficies importantes sur lesquelles sont bâtis des entrepôts de stockage de capacité importantes en dehors des bâtiments administratifs. Au niveau du matériel roulant on dénombre au moins deux camions de 10 à 12 tonnes. Le matériel pesage est constitué de bascules et de plats pour le remplissage des sacs et l'ajustement du poids.

A ceux-ci s'ajoutent de grandes organisations paysannes (rares) qui ont les capacités financières ou organisationnelles pour collecter le sésame de leurs membres et en acheter

auprès d'autres producteurs. Dans la région des Hauts Bassin on peut citer le GIE Ce GIE regroupe en son sein près 1800 producteurs. Dans la région du Sud-ouest se sont les Unions Provinciales qui tentent de palier à l'absence de gros commerçants par des tentatives de vente groupée avec des succès mitigés (contestation de la qualité du sésame par l'exportateur, renégociation du prix, péréquation en interne pour palier au problème de la renégociation des prix, frais de magasinage, etc.). Les quantités vendues étaient de l'ordre de 55 tonnes selon le Président de l'URPS / SuO.

Les sociétés d'exportations installées à Bobo-Dioulasso

Elles sont généralement des sociétés de droit burkinabé appartenant à des nationaux ou à des étrangers (filiales de grandes multinationales) qui commercialisent les produits agricoles d'une manière générale. Ces sociétés dont le nombre varie d'une campagne à l'autre procèdent à l'achat de quantités importantes de sésame, assurent le nettoyage et le conditionnement en sac de 50 Kg, puis les exportent vers les grands pays importateurs de sésame en Asie, en Europe et au Moyen-Orient principalement.

Certaines de ces sociétés disposent d'importantes installations pour le stockage, le nettoyage et le conditionnement du sésame. Au nombre de ces sociétés, le Groupe VELEGDA est le leader. Dans la ville de Bobo, on en dénombre quatre importantes à savoir SAFCOD, OLAM, STB, SUCOTROP

A cette catégorie d'acteurs il faut ajouter des sociétés opportunistes qui apparaissent en pleine campagne de commercialisation juste pour profiter ponctuellement du marché.

Synthèse du système de collecte et de commercialisation du sésame

La Figure ci-dessous illustre le dispositif de circulation du produit du producteur jusqu'à l'exportateur.

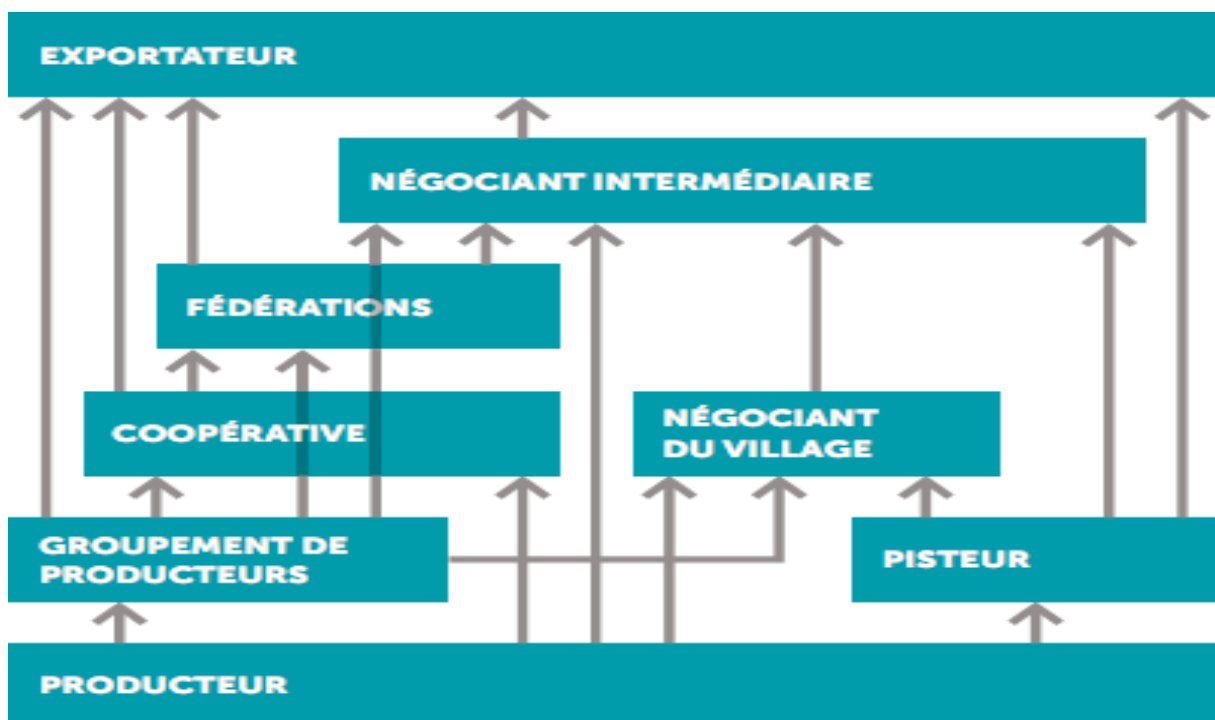
Les producteurs ont plusieurs options concurrentes pour vendre leur sésame: ils peuvent le commercialiser par le biais de groupements de producteurs, ou d'une manière légèrement plus structurée, par l'intermédiaire d'une coopérative; ils peuvent aussi le vendre à un négociant du village, qui s'approvisionne au marché ou à un point de collecte ; ou encore ils peuvent vendre leur produit à des pisteurs qui travaillent de manière indépendante, pour les négociants du village, pour des intermédiaires de plus grosse taille ou pour des exportateurs, et qui se rendent sur place dans les fermes pour y acheter le sésame directement, Chaque acteur qui achète du sésame a ensuite l'option de revendre son stock, sur la base du prix et de la concurrence.

Au sommet de la chaîne se trouvent donc les exportateurs, qui emploient des

pisteurs et s'approvisionnent auprès de négociants grossistes. Ils sont souvent en relations directes avec les exportateurs et une partie de leurs opérations peut consister à agir en tant qu'agent acheteur au nom d'un exportateur (avec l'argent de l'exportateur), en cumulant ainsi ces achats avec leur propre approvisionnement.

Les pisteurs achètent le sésame directement auprès des producteurs et organisent le transport depuis des points de collecte ponctuels. Peu de pisteurs sont à leur compte; la majorité d'entre eux travaillent comme collecteurs de sésame pour un acheteur de plus grosse taille

Représentation graphique de la chaîne de collecte du sésame dans les Hauts-bassins et le Sud-ouest



Les Proportions de ventes de sésame par les producteurs aux différents types d'acheteurs se présentent comme suit:

- Pisteur individuel: 4%
- Acheteur village: 5%
- Coopérative ou Groupements de producteurs: 11%
- Pisteurs venus de l'extérieur du village: 75%
- Vendu en ville: 5%

La qualité du sésame

Les normes et la certification de qualité pour le sésame destiné à l'exportation demeurent très exigeantes et incluent l'absence d'aflatoxine, de salmonelle et de résidus de pesticide.

Le nettoyage post-récolte du sésame, reste une opération et une étape fondamentale pour assurer la qualité du sésame commercialisé et exporté. Cependant, l'insuffisance d'équipement en matériel de récolte et le faible niveau de technicité des producteurs en traitement de récolte du sésame causent un réel souci d'impuretés (paille, sable, débris divers) pour le sésame commercialisé localement ou exporté. Les commerçants/exportateurs signalent en moyenne 5 à 10% d'impuretés contenues dans la matière première achetée auprès des producteurs (SAFCOD, OLAM...).

Certains commerçants / exportateurs se sont équipés en matériel de soufflerie de façon à respecter certaines normes de qualité imposées par leurs clients d'Asie, d'Europe et/ou des États-Unis. On dénombre aussi quelques installations de nettoyage du sésame à Bobo-Dioulasso (SAFCOD, OLAM, STB sont les plus importantes).

Bien que ces installations soient prioritairement dédiées à une utilisation propre, leurs propriétaires effectuent quelques fois des prestations pour des tiers.

Les prix et leurs structures

Les Prix FOB

Calcul du prix FOB pour le sésame blanc au Burkina Faso entre 2005 et 2013

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Volumes exportés (a)	Tonne	8 762	17 974	29 888	20 686	49 355	59 995	57 316	97 132	113 093
Valeur exportée (b) Millions	FCFA	2 614	4 912	10 096	11 028	22 417	27 619	26 799	45 010	79 629
Prix FOB (b)/(a)	FCFA	298 334	273 284	337 794	533 114	454 199	460 355	467 566	463 390	704 102

Source: ONAC (2005-2010) et INSD (2011-2013)

Prix domestiques

Évolution du prix grossiste pour le sésame sur le marché Ouaga Inter, en FCFA/tonne, de 2005 à 2013

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prix grossiste	271 520	269 630	257 000	419 000	384 478	384 478	400 000	550 000	600 000

Source: Secrétariat technique du SAPAA

Prix observé au producteur de 2005 à 2013

Les prix aux producteurs ont évolué ainsi qu'il suit de 2005 à 2013

Évolution du prix moyen au producteur pour le sésame en FCFA/tonne, de 2005 à 2013

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prix producteur	235 640	234 000	199 000	312 000	349 000	352 230	366 060	414 400	449 205

Selon l'étude SAPAA, il ressort que les producteurs de sésame du Burkina Faso ont connu trois périodes:

- De 2005 et 2006 : l'environnement des politiques a généré des prix au-dessus des prix de référence, avec un écart de prix positif de 66829 FCFA / tonne en moyenne
- de 2007 et 2008 : les prix perçus par les producteurs ont été en-dessous des prix de référence, avec un écart de prix négatif de 49383 FCFA / tonne en moyenne
- de 2009 à 2012, les producteurs ont obtenu des prix de nouveau au-dessus des prix de référence, avec un écart positif de 70 909 FCFA/tonne en moyenne.
- 2013, le prix au producteur est de nouveau passé en dessous du prix de référence, avec un écart négatif de 41758 FCFA / tonne.

Selon la même étude, les grossistes de sésame sont bien connectés au marché international et leurs prix subissent peu de distorsions liées à des politiques de prix ou commerciales. Si l'on excepte le pic de 2012, les grossistes ont reçu un écart de prix positif de 8000 FCFA / tonne en moyenne, avec des variations allant de + 54835 FCFA / tonne (2008) à 23 077 FCFA / tonne (2007)

Les services opérationnels

Les prestations de services dans la filière

Les services opérationnels dans la CVA sésame Grain est l'export sont constitués des prestations suivantes :

- La fourniture d'emballages (sacs)
- Transport Village- Centre urbains
- Transport Centres Urbains –Grandes Ville
- Manutention
- Nettoyage de sésame
- Frais d'établissement du certificat d'origine
- Procédures douanières et de transit (SDV, bureaux de transit)

La fourniture d'emballages est assurée pour la plupart par Fasoplast. Certains grossistes et exportateurs importent des sacs de la Chine

Divers opérateurs privés assurent les prestations de services de transport. Au niveau village, ces opérations sont réalisées par des transporteurs individuels. Leurs services sont pour la plus part adressés aux collecteurs et aux petits commerçants des marchés locaux

Au niveau des grossistes cette fonction est pour la plus part incluse dans leur fonction. Ils arrivent cependant des recours à des prestataires de services privés de transport à travers la location journalière de camion (capacité de 8 à 12 tonnes).

Un troisième volet du transport est adressé entreprises exportatrices. Il s'agit de camions de grandes capacités (40 tonnes) sous la forme de carrosserie ou de camion-plateau.

Les coûts des autres services opérationnels

A partir de l'étude sur les incitations et les pénalisations par rapport au prix, les charges liées à l'acheminement du produit du producteur au port se présentent comme suit de 2005 à 2013:

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Prix producteur	235 640	234 000	199 000	312 000	349 000	352 230	366 060	414 400	449 205
Emballage	2 694	2 748	2 748	3 044	3 125	3 125	3 125	3 125	3 125
Frais collecteur	7 004	7 144	7 144	7 915	8 125	8 125	5 000	5 000	5 000
Prix Collecteur	245 338	243 892	208 892	322 959	360 250	363 480	374 185	422 525	457 330
Transport	9 159	9 343	9 343	10 350	10 625	10 625	13 750	15 625	15 625
Manutention	1 078	1 099	1 099	1 218	1 250	1 250	1 875	1 875	1 875
Marge Grossiste	15 945	15 296	37 666	84 473	12 353	9 123	10 190	109 975	125 170
Prix Grossiste	271 520	269 630	257 000	419 000	384 478	384 478	400 000	550 000	600 000
Nettoyage (6 000 à 10000 FCFA/tonne)	6 897	7 034	7 034	7 793	8 000	8 000	7 500	7 500	7 500
Reconditionnement	3 190	3 253	3 253	3 604	3 700	3 700	3 125	3 125	3 125
Entreposage et Gardiennage	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Frais légaux de route	125	125	125	125	125	125	125	125	125
Produits de Conservation	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Frais de pesage	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
Frais de certificat d'origine	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50	12,50
Marge exportateur	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%	10%
Valeur Marge exportateur sur prix Grossiste	27 152	23 400	19 900	31 200	34 900	35 223	36 606	41 440	44 921
Coûts d'accès à l'Export	62 562	59 409	55 909	70 512	75 113	75 436	76 369	83 078	86 558
Prix entrepôt Exportateur	314 147	308 705	292 575	466 985	436 466	436 789	452 619	607 453	660 933
Transport routier	21 156	21 579	21 579	23 906	24 540	24 540	33 388	44 519	44 951
Procédures douanières et procédures Burkina Faso	4 729	4 823	4 823	5 343	5 485	5 485	2 425	2 425	2 425

Manutention	3 125	3 125	3 125	3 125	3 125	3 125	3 125	3 125	3 125
Frais légaux de route	250	250	250	250	250	250	250	250	250
Frais illicites	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
	345	340	324	501	471	472	493	659	713
Cout de revient au Port	407	482	352	609	866	189	807	772	684
Cout d'accès Port	93 822	91 186	87 686	105 136	110 513	110 836	117 557	135 397	139 309

Organisation des filières en interprofession

L'organisation de la filière en interprofession va dans le sens de la Loi d'orientation du secteur agro sylvo pastorale. Elle devrait permettre une meilleure concertation des différents acteurs de la filière.

Aujourd'hui, une Union nationale des producteurs de sésame a été mise en place mais son fonctionnement est encore insuffisant. Elle couvre les régions de Boucle de Mouhoun, Est, Centre Ouest, Nord, Centre Est, Sud Ouest.

Au niveau de la commercialisation, L'organisation du marché devrait permettre une meilleure fluidité, une meilleure transparence et une concertation optimale des différents acteurs de la filière. Il a été mis en place une Association Nationale des Commerçants et exportateurs de sésame du Burkina (ANACESB). L'ANACESB couvre de zone à savoir la zone Ouest avec le GESB et APRICES pour la zone Est.

Les unités de transformation se sont regroupés en une organisation faitière dénommée ATSB (Associations des transformateurs et transformatrices de sésame du Burkina)

L'amélioration de l'organisation devrait permettre une meilleure coordination des interventions, un fonctionnement plus optimal du marché et une meilleure répartition de la valeur ajoutée, l'accès des producteurs à des services et biens publics comme la recherche et la vulgarisation.

La loi sur les interprofessions prévoit l'organisation des filières en interprofession dans la perspective d'une meilleure prise en compte de l'environnement du commerce international et de son évolution, afin d'optimiser les possibilités d'accès aux marchés extérieurs.

L'esprit de la loi est de préparer les producteurs au mieux pour tirer raisonnablement profit de leurs produits sur le marché mondial par la concertation des différents acteurs et la mise en place de mécanismes d'amortissement des effets négatifs liés au marché mondial.

Le 17 mars 2016 a été porté sur les fonds batismo l'Interprofession du sésame du Burkina (Interseb) avec à sa tête Mme Adja VELEGDA, jusque là présidente de

l'ANACESB.

L'interprofession devrait permettre de mettre en place un plan stratégique de développement de la filière, appuyer les différents acteurs et équilibrer le jeu de pouvoir, instaurer une transparence dans la formation du prix et la répartition de la valeur ajoutée.

Décisions et mesures politiques

Conscient de la potentialité du sésame, le gouvernement a accompagné les acteurs de la filière dans l'élaboration d'un plan stratégique et un plan d'action spécifique pour la filière sésame (2009-2015) qui prévoyait sa professionnalisation et son organisation.

Ce plan stratégique visait la réalisation des objectifs suivants:

- Développer une filière burkinabè de sésame coordonnée dans laquelle tous les partis impliqués dans la production, la commercialisation et le traitement de sésame reçoivent un bénéfice équitable et des recettes adéquates;
- Développer des technologies et des pratiques de gestion de production ainsi que les opérations de transformation qui assurent l'efficacité et la compétitivité internationale de la filière burkinabè de sésame;
- Développer une gamme de produits afin de répondre aux besoins de certains marchés spécifiques;
- Établir un système de commercialisation compétitif et effectif, sensible aux besoins des producteurs, des transformateurs promoteurs (commerçants/exportateurs) et consommateurs, d'une part et d'autre part garantir pour le sésame du Burkina Faso une réputation nationale et internationale de haute qualité;
- Assurer la disponibilité adéquate de financements pour couvrir les coûts de recherche et développement, de promotion et de communication;
- Établir un cadre réglementaire (conditions, cadre) adéquat qui facilitera une évolution cohérente de la filière.

Les structures d'appui publiques

La Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER) du MASA soutient particulièrement le développement de la filière par des sessions de concertations, de formation et de suivi des acteurs de la filière.

L'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) apporte aussi un appui soutenu au niveau de la recherche et la mise à disposition des semences.

L'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina Faso (APEX-

Burkina)apporteégalement sonsoutienauxacteursdelafilièreparlarecherche d'informationsetlescircuitsexportateurs. Pour certifierlaqualitédesproduitsexportés,l'agenceintervientenoutredans l'élaboration etla vulgarisationdesnormes. Pourlafilièresésame,deuxnormessontélaborées eten coursdediffusionauprèsdesacteurs.Onnotecependantunmanquede moyensauniveaul'APEX- Burkina qui empêcheunelargediffusionetvulgarisationdesnormesenquestion.

Décisions de politiques commerciales et de prix

Le Pays entretient des rapports diplomatiques qui peuvent avoir une incidence sur la compétitivité des produits d'échanges. Dans le cadre du sésame au Burkina, la reconnaissance de la Chine Taiwan a entraîné des rupture de rapports diplomatiques avec la Chine populaire. Cela se manifeste dans le exportations vers ce pays par des paiements de taxes supplémentaires. Ce contexte n'est pas favorable à la compétitivité du sésame du Burkina sur le marché Chinois.

Transferts budgétaires

Danslafouléedela crisealimentairede 2007et 2008,desmesuresdesoutiengénéralà productivitéagricole ont étéprises auniveaudesintrantsagricoles,ainsique desappuisspécifiques ausésame.II s'agitd'une mesure quiavaitpourbutd'accroîtreetd'intensifierla production du sésame. Ces différentes mesures se sont poursuivies jusqu'en 2013, avec des montants desubventions évoluantdans lemêmesensqueles quantités totales produites

Subventionsdes semencesamélioréespour laproductiondusésameauBurkinaFasode 2010à2013

Spéculati ons	2010		2011		2012		2013	
	Quantités en Tonnes	Montants en millions	Quantités en Tonnes	Montants en millions	Quantités en Tonnes	Montants en millions	Quantités en Tonnes	Montants en millions
Sorgho	73	37	96	48	742	596	1 500	900
Mil	10	5	67	33	200	163	400	240
Mais	5 176	2 329	3 243	1 459	1 946	978	3 000	1 401
Riz	2 156	1 000	2 718	1 253	2 936	1 426	3 100	1 451
Sésame	13	8	30	18	193	154	100	67
Niébé	104	62	55	33	226	196	500	334
Arachide	22	13	10	6	-	-	-	-
Total spéculatio ns	7 554	3 454	6 219	2 850	6 243	3 513	8 600	4 393
Part du sésame	0,172%	0,232%	0,482%	0,632%	3,091%	4,384%	1,163%	1,525%

Source:Donnéesobtenuesauprèsdela DIMA/DGPV,2012, étude SAPAA 2013

Les semences améliorées des sésame représentent une part très faible dans les quantités totales de semences améliorées subventionnées. On constate que cette part évolue de façon croissante de 2010 à 2012 où elle atteint son niveau le plus élevé (3,08% en 2012). En 2013, les quantités de semences améliorées et subventionnées des sésame ne représentaient que 1,1% des quantités totales de semences améliorées et subventionnées.

Soutien budgétaire au sésame au Burkina Faso, 2005-2013

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Production	Tonnes	25 059	22 887	18 801	51 924	56 251	90 649	84 758	100 488	137 437
Transferts	Millions de FCFA	-	-	-	-	-	8	18	154	67
Soutien budgétaire	FCFA/Tonne	-	-	-	-	-	88	212	1 533	487

Source: SAPAA, 2014, à partir de DIMA/DGPV, 2012

Bien que les subventions

aux intrants des sésame aient représenté, en valeur totale, des sommes considérables, elles n'ont pas apporté un soutien significatif à la production lorsqu'elles sont rapportées au volume total produit. Ainsi, le soutien budgétaire ciblé au sésame a oscillé entre 88 FCFA/tonne (2010) et 1533 FCFA/tonne (2012).

Diagnostic Prospectif de la filière sésame

Contraintes et les potentialités

Les contraintes

Difficultés liées à la production

Contraintes spécifiques à la culture du sésame

- **le faible niveau d'organisation du mailons fournitures d'intrants spécifiquement au niveau de la semence**

La filière est caractérisée actuellement par une faiblesse d'efficacité de la fourniture de semence. Faibles réseau de distribution dans la région des Hauts-bassins et inexistence et distribution de semence non certifiées au niveau de la région du Sud-ouest.

L'Etat à travers le département de l'agriculture a mis en place un dispositif pour soutenir la disponibilité de semence. À la distribution de semences certifiées. La question fondamentale reste la durabilité du système. Quel système pérenne pour la production et la distribution de

semences de qualité ? Cette question est d'autant plus pertinente que l'expérience a montré que l'appui en semence est variable d'une année à l'autre. Et à ce propos, tout le potentiel de production de semences et de distribution de semence de qualité n'est pas exploité.

Les dispositions légales au Burkina, faisant de la question des semences un maillon libéralisé, offrent la possibilité à de nombreux acteurs (producteurs expérimentés, organisations de producteurs, structures de développement rural) de se positionner dans la production de semences de qualité de sésame.

Un développement de la filière nécessite une professionnalisation de la production et de la distribution de semences portée par plusieurs acteurs : la recherche pour la fourniture de semences de pré base et de base, les acteurs privés (personne physique, organisation de producteurs, structure de développement rural).

- **le mélange de variétés**

Le mélange de variétés en milieu paysan entraîne une maturité non homogène causant des pertes considérables. Compte tenu du caractère vieillissant des variétés cultivées au Burkina, cette perte au champ est inévitable dans le cas de mélange de variétés.

L'alternative de récolter dès la maturité de la variété la plus hâtive engendre également des pertes par la récolte de graines immatures qui altèrent la qualité du produit aussi bien dans sa présentation que dans la teneur en huile, principal élément de qualité valorisable du produit.

La non maîtrise de l'itinéraire technique

La non maîtrise des pratiques culturales explique les faibles performances de la filière sésame. C'est la résultante du binôme culture récente - vulgarisation des bonnes pratiques culturales.

En effet, si dans la plupart des contrées du Burkina la culture du sésame est une culture connue, dans certaines provinces de la Région des Hauts-bassins et dans la région du Sud-ouest, le sésame est une culture relativement récente. Aussi sa culture malgré les progrès enregistré dans les formations sur les itinéraires technique de production et de post récolte, sa culture n'a pas très tôt suscité l'engouement des structures de vulgarisation et surtout des services déconcentrés publiques. La conséquence est la faible pratique des recommandations en matière d'itinéraire technique.

Plusieurs opérations culturales peuvent être citées : la date de semis, le mode de semis, le

buttage, la date de récolte.

- Le semis se fait tardivement compte tenu du statut secondaire de la culture
 - ***Faible connaissance de la période optimale de récolte / Faible connaissance des techniques de séchage***
 - Ces deux contraintes déterminent les pertes enregistrées dans la filière. La méconnaissance de la période optimale de récolte par les producteurs engendre beaucoup de perte au champ. La technique de séchage en bottes entassées par terre est souvent utilisée par les producteurs, ce qui cause des pertes importantes par pourriture sans compter l'altération de la qualité du sésame graine par les insectes suceurs qui diminuent la teneur en huile.
-
- **Faible rendement de sésame graine**

Les rendements moyens actuels enregistrés sont de l'ordre de 300 Kg / ha. Une application adéquate de l'itinéraire technique et l'utilisation de semences de qualité devraient permettre d'améliorer sensiblement le rendement

Inadéquation ou faible présence de services de conseil agricole

Les services techniques déconcentrés, sans doute par manque de moyens, sont très peu présents sur le terrain. Aussi, les agents gagneraient à être mieux formés sur la culture du sésame. Les tournées de formation des projets et programme de promotion du sésame ont été d'une utilité certaine. Mais, elles ne sauraient apporter toutes les compétences requises aux agents du conseil agricole ; la pratique sur le terrain faisant défaut.

Contraintes spécifiques à la commercialisation du sésame

Le marché comporte plusieurs caractéristiques dont la première est l'atomisation de l'offre définie comme un grand nombre de producteurs détenant chacun une petite quantité de sésame graine dans une zone très vaste et difficile d'accès.

La deuxième caractéristique est une concentration de la demande symbolisée par un petit nombre d'acheteurs.

Le type de contrat est la troisième caractéristique. Dans la filière sésame du Burkina, il est sous forme de contrat spot c'est-à-dire des contrats de commercialisation de courte durée. Cette configuration du marché, conjuguée au déficit d'information des producteurs quant aux déterminants à la formation du prix du sésame graine entraîne souvent le non respect des contrats.

Le faible niveau d'organisation de la collecte ajouté à cela augmente les coûts des transactions. Les éléments susmentionnés constituent des entraves au fonctionnement efficace, fluide et équitable du marché de sésame graine.

De façon spécifique nous avons :

Les Contraintes liées à l'instabilité du prix au producteur :

Le prix au producteur du sésame graine est très variable d'une campagne à l'autre et au cours d'une même campagne malgré sa courte durée. Les producteurs n'ont pas beaucoup d'informations sur les déterminants du prix du sésame ; la seule référence étant le prix de l'année dernière.

A terme, cette situation découragerait les producteurs de sésame et n'offrirait aucune perspective de développement ; le producteur n'aura plus assez de motivation pour développer la culture. Le sésame serait considéré, dans le système de production agricole comme une spéculation pour laquelle une petite superficie sans trop d'efforts permettrait de gagner un peu d'argent pour faire face à de petits problèmes en attendant la commercialisation des véritables cultures de rente.

Les Contraintes liés à l'absence ou l'accès limité au financement pour la collecte au profit des organisations de producteurs et collecteurs privés

Il est difficile pour les organisations de producteurs de disposer de financements adéquats et suffisants par rapport à leurs besoins pour assurer la collecte primaire. Souvent, ces organisations dépendent de l'acheteur et le retard dans la mise en place des fonds entraîne une vente des productions aux collecteurs privés qui disposent d'une capacité de préfinancement.

Des tentatives faites dans le Sud-ouest connaîtront des fortunes diverses. En effet, la production collectée devra être vendue au moment où le crédit sera à terme, diminuant ainsi la force de négociation des organisations paysannes obligées de vendre pour ne pas supporter des intérêts supplémentaires.

Chez les collecteurs privés, le problème se pose en termes d'adéquation des produits financiers permettant de réaliser une marge relativement satisfaisante, ceci d'autant plus que les prix de cession aux exportateurs sont fixés dans un délai relativement court.

Les contraintes liées aux coûts des transactions :

L'atomisation de l'offre, le manque d'organisation des producteurs, la forte concurrence entre les collecteurs, les coûts de transport primaire ainsi que les coûts de transport vers les ports renchérissent les coûts de collecte.

Les contraintes liées aux non respects des termes du contrat de commercialisation

Entre les Grossistes et les exportateurs, un contrat est souvent signé. Il porte, entre autre, sur les volumes de sésame graine à livrer selon une cadence de livraison à l'exportateur, et le prix de vente, la date de mise en place d'un fond de roulement, entre autres.

Certaines pratiques entachent les engagements consignés dans le contrat. Les fonds sont

mis en place avec un retard et le volume de sésame graine livré n'atteint que rarement les engagements consignés dans le contrat.

Les Contraintes liées à l'absence de dispositif de nettoyage

Au niveau locale et particulièrement dans la région du Sud-ouest Le sésame graine acheté est directement acheminé vers les centre urbains pour être nettoyé sur place. Cette situation entraine un transport de 5% de déchets environ.

Les contraintes au niveau de la transformation

Les contraintes liés à la Faible exploitation des infrastructures de transformation

Les unités de transformation du sésame en huile sont utilisées à 1% de leur capacité annuelle. La possibilité de vente de l'huile permettrait de valoriser ces infrastructures ; ceci d'autant plus que la transformation serait une activité très rentable.

Les contraintes lies au faible rendement à la trituration du sésame

Au regard du taux d'huile contenu dans la graine de sésame (52%), le rendement à la trituration de 3,5 kg pour 1 litre d'huile parait très faible. Le procédé mécanique ne permet pas d'extraire toute l'huile contenue dans la graine, l'utilisation de solvants chimiques permettant de dissoudre l'huile puis de le récupérer devrait améliorer sensiblement la rentabilité de l'opération de transformation si toutefois le coût des facteurs de production n'est pas relativement élevé. Ceci constitue un potentiel de développement intéressant pour les industries agro-alimentaires.

Contraintes liées à l'accès au marché :

Quand bien même le marché existe aussi bien au plan national qu'international, les unités de transformation ont de la peine à s'attaquer à ses marchés du fait de l'inadaptation des emballages, des capacités de transformation (concurrence de l'export des graines) et de la mobilisation de fonds de roulement

Contrainte spécifique V : faible gouvernance de la filière

La gouvernance renvoie à une vision harmonisée sur la filière portée par l'ensemble des acteurs et défini dans « un plan stratégique » ou plan de développement de la filière sésame.

Les constats :

Faible matérialisation de la vision de l'Etat

C'est la première dimension de la gouvernance. Une vision claire définie par l'Etat et partagée par l'ensemble des acteurs de la filière n'est pas encore systématisée.

Faible niveau d'organisation des producteurs

C'est une dimension de la *gouvernance institutionnelle*. L'organisation des producteurs aurait pour effet entre autres de consolider la vision de cette catégorie d'acteurs et de constituer

une force de négociation et de proposition. Au niveau de la faitière des producteurs, elle paraît au vu des résultats que c'est encore une coquille vide puisque elle semble avoir été mise en place sous le leadership des projets et programme accompagnant la filière. Les organisations de la zone des Hauts-bassins ne sont pas véritablement intégrées et l'URPS/SuO souffre de manque de moyens actuellement pour remplir sa mission relative à l'érection de force de négociation et d'harmonisation du prix.

Faible coordination des actions des différents intervenants sur le terrain

C'est une dimension de la *gouvernance territoriale* qui renvoie à l'action concertée selon une référence unique : le plan de développement de la filière sésame. A l'instar de plusieurs secteurs de développement, la filière souffre d'un manque de coordination des interventions par les différents. L'illustration et le morcellement des actions de la recherche qui provoque une sous capitalisation des résultats ainsi que des insuffisances dans la documentation. C'est le cas du semoir, du crible nettoyeur, la constitution de GIE, la recherche pour l'introduction de nouvelles variétés. A ce jour, aucun résultat n'est partagé. Il en est de même pour l'organisation de la commercialisation ou une tentative est naissante d'une vision au niveau la faitière des organisations des commerçants. Cette vision est loin d'être partagée par les acteurs de la commercialisation dans la région des Hauts-bassins à travers les positions de certains membres du GESB par rapport aux décisions de l'ANCESB en date du 01 décembre 2015.

Perspectives de développement de la filière sésame

Malgré les difficultés relevées, la filière sésame regorge de nombreux avantages sources de croissance rapide dans un moyen et long terme.

- Possibilité d'accroissement de la production nationale de sésame graine : L'augmentation de la production nationale est bien possible. Les niveaux de rendement moyen actuel (300 Kg / ha) peuvent rapidement être améliorés.
- Accroissement du volume des exportations : La demande mondiale est en croissance continue. Les exportations de la Chine, de l'Inde et du Japon en constante augmentation donnent de bonnes perspectives.
- Volonté publique d'organisation des filières en interprofession : L'amélioration de l'organisation devrait permettre une meilleure coordination des interventions, un fonctionnement plus optimal du marché et une meilleure répartition de la valeur ajoutée, l'accès des producteurs à des services et biens publics comme la recherche et la vulgarisation.

Facteurs critiques et initiatives stratégiques

Les facteurs critiques constituent les contraintes prioritaires dont la résolution produirait une croissance rapide de la filière sésame. L'initiative stratégique représente la solution proposée au facteur critique. Dans ce qui suit, les facteurs critiques sont répertoriés par ordre de priorité et des initiatives stratégiques proposées.

- Facteur critique I : faible qualité des semences de sésame
 - Initiative stratégique I : mise en place d'un système durable de production de semences de qualité.
- Facteur critique II : faible application du paquet technologique
 - Initiative stratégique II: vulgarisation du paquet technologique par le producteur
- Facteur critique IV : faible niveau d'organisation de la filière
 - Initiative stratégique III : organisation de la filière en Interprofession
- Facteur critique IV : faible organisation de la commercialisation
 - Initiative stratégique IV : amélioration du système de commercialisation

Les recommandations

Tenant compte des objectifs du projet Centres d'innovations Vertes, les recommandations suivantes sont proposées pour créer un environnement qui soutienne le développement durable de la filière sésame. Ces recommandations tournent autour de 4 axes :

- L'accroissement de la productivité
- L'accroissement de la compétitivité
- La réduction de la pauvreté
- La valorisation et la transformation

Accroissement de la productivité et de la compétitivité

Il s'agira de limiter la culture extensive du sésame et améliorer la qualité du sésame proposé.

- Un nouvel accroissement de la productivité grâce à l'intensification de la production de sésame et le développement de nouveaux modèles d'affaires au niveau de la grande majorité des producteurs est la meilleure chance pour la filière sésame d'avoir plus d'impacts sur la pauvreté. • Plus précisément, il devrait s'agir de :
 - Promouvoir l'utilisation de semences de qualité et d'une application modeste d'engrais combiné à de la fumure organique pourrait contribuer à de nouvelles hausses de la productivité.
 - Le développement de la production et de la commercialisation

des semences commerciales des sésame par la mise en place de sociétés privées de commercialisation des semences dans les deux régions et plus urgemment dans la région du Sud-ouest, l'émergence d'une production semencière paysanne et d'un marché des semences pour faciliter un meilleur accès des producteurs aux semences à travers le développement de réseaux à mailles fines de distribution de semences allant jusqu'aux villages permettant aux producteurs d'acheter localement des semences de qualité en petites quantités

- Développer un système de précommande et de préfinancement pour la production des semences de (pré) base par l'institut public de recherche afin d'améliorer leurs relations avec les établissements multiplicateurs des semences;
- Faire pression pour mettre un terme aux systèmes de subvention des semences des sésame gérés par le gouvernement, car ils faussent le marché et entravent le développement du secteur privé.
- Accompagner les initiatives d'introduction de l'engrais bio deposit permettant la fertilisation et le traitement phyto sanitaires de la plantes de sésame
- Accompagner et promouvoir l'approche des champs écoles paysans pour la formation des producteurs dans les unités d'appui technique afin de promouvoir les bonnes pratiques culturales du sésame. Il s'agira de proposer des programmes de vulgarisation et d'assistance technique aux producteurs des sésame afin d'améliorer leur maîtrise de cette culture: itinéraires techniques, conservation du sésame pour une diminution des pertes post-récolte et une vente à des prix élevés, ainsi qu'une hausse de la qualité
- Promouvoir l'utilisation du semoir afin d'améliorer le calendrier des semis et réduire les dégâts dus à la sécheresse en raison des semis tardifs.
- Accompagner et promouvoir une approche entrepreneuriale de la production du sésame par l'introduction du FBS dans le maillon production

Accroître la Compétitivité du sésame

- Appuyer la recherche et la vulgarisation de nouvelles variétés à fort niveau de rendement tenant compte des conditions climatiques et des besoins du marché (particulièrement exigences des pays offrant des perspectives de diversification des marchés;
- Développer la post-récolte, le stockage et la commercialisation du sésame pour maintenir les producteurs connectés au marché

- Appuyer la recherche d'outils manuels et efficaces de vannage post-récolte et la mise en place d'unités de nettoyage de premier niveau au sein des organisations de producteurs (Crible nettoyer IRSAT-Afrique Vertes);
- Développer par des activités de formation et d'assistance technique (par ex. BUS et adaptation FBS pour le sésame, chap de démonstration) les grossistes et les exportateurs afin qu'ils acquièrent les équipements et une maîtrise de techniques de nettoyage, de conditionnement et de calibrage, afin de pouvoir accéder aux marchés les plus exigeants.

Amélioration des revenus des acteurs pauvres

- Promouvoir à travers des programmes de formation et des concertations intra- professionnelles l'organisation des acteurs de la filière, afin de diminuer le nombre d'intermédiaires, d'augmenter le pouvoir de négociation des producteurs à travers des coopératives qui permettent également des économies d'échelles;
- Soutenir les capacités de stockage au niveau des unions provinciales pour que les producteurs puissent organiser des ventes groupées au meilleur moment et limiter les pertes;
- Promouvoir un environnement des prix propices à l'investissement des producteurs vers le sésame en leur assurant la transmission des prix: systèmes d'information des marchés, limitation des captations de rente par les exportateurs en particulier, cadre réglementaire approprié

Valorisation et transformation

Appuyer les activités de transformation du sésame dans le but d'augmenter la valeur ajoutée dégagée et limiter la dépendance aux prix internationaux

- Promouvoir des modèles d'équipement de production d'huile à investissement amortissable tenant compte des potentialités du marché national et un caractère plus lucratif au stade actuel du sésame grain. (développement de petites huileries)
- Promouvoir l'investissement dans des équipements en vue de trier le sésame par couleur afin de desservir le marché du sésame blanc, tout en assurant un approvisionnement fiable en sésame raisonnablement blanc par une production reposant sur de bonnes pratiques et respectant les homogénéités variétales
- Soutenir les investissements des exportateurs de sésame dans du matériel de nettoyage utilisant l'énergie solaires en cofinçant les investissements dans le matériel (de production de l'énergie) et en apportant un appui technique pour le choix, l'installation et le

rodageumatérieldenettoyage

- Etes fabriquesdebiscuits(innovationsproduits,procédés
detransformation,emballage,accèsau crédit)en vue del'exportation
etdumarchénational.